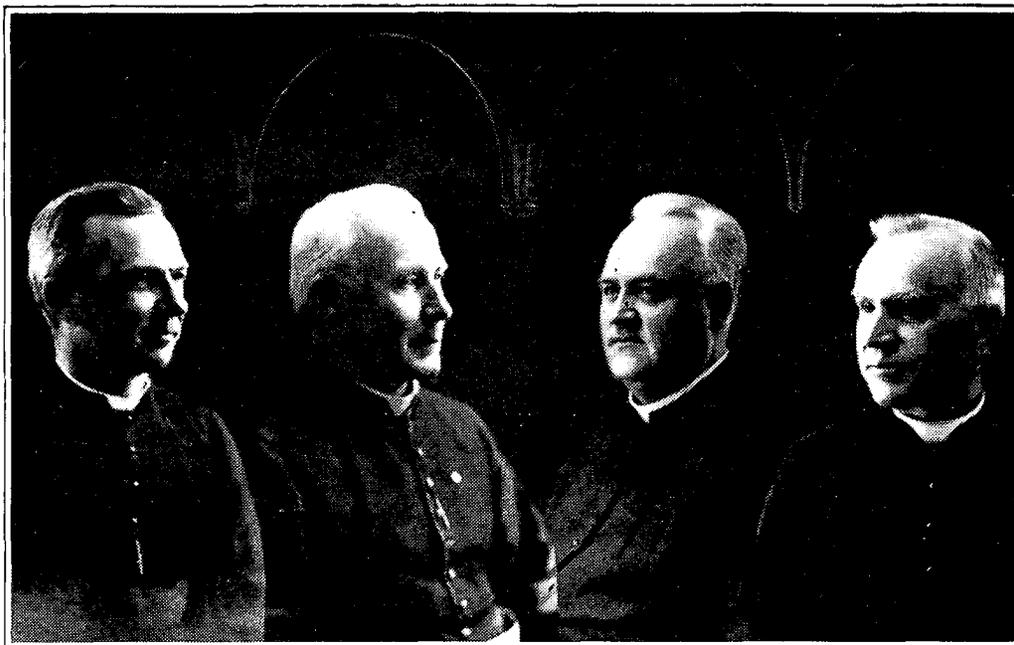


Don de Patricia Leduc

Don de Patricia Leduc
pour le Centre de la langue française
à la Bibliothèque de la Ville de Québec
le 15 mars 2011



Le clergé de Sorel en 1926.

M. H. Phaneuf,
curé de Ste-Anne.

M. le chan. C. Bernard,
curé de St-Pierre.

M. H. Tétrault,
curé de Notre-Dame.

M. L. Cormier,
curé de St-Joseph.

HISTOIRE DE SOREL



À SA GRANDEUR
MONSEIGNEUR F.-Z. DECELLES
ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE
HUMBLEMENT DÉDIÉ

L'AUTEUR.

DU MÊME AUTEUR

LA PREMIÈRE FAMILLE FRANÇAISE AU CANADA,
SES ALLIÉS ET SES DESCENDANTS, I vol., 375
pages, 1907.

AUTOUR D'UNE AUBERGE. Roman antialcoolique, I vol.,
200 pages, 1909.

HISTOIRE DES SEIGNEURS DE LA RIVIÈRE-DU-
SUD ET DE LEURS ALLIÉS CANADIENS ET
ACADIENS. I vol., 450 pages, 1912.

Ce livre renferme de nombreux documents sur les plus anciennes
familles du Canada, plusieurs cartes et plans.

LOUIS HÉBERT, LE PREMIER COLON CANADIEN
ET SA FAMILLE. I vol., 1914.

La seconde édition fut imprimée en 1917.

MANIFESTE EN FAVEUR DU MONUMENT HÉBERT,
32 pages, 1915.

NOBLESSE DE FRANCE ET DU CANADA. I vol.,
75 pages, 1916.

L'auteur nous rappelle comment fut formée la vieille noblesse de
France; il indique les noms des Français de noble race qui émigrèrent
dans la Nouvelle-France, ceux des familles canadiennes qui reçurent
leurs blasons au pays. Dans deux chapitres documentés il établit d'une
manière à ne laisser aucun doute cette vérité que la noblesse cana-
dienne et la classe influente, instruite, n'ont pas laissé le Canada après
la conquête. Il explique les raisons qui ont paru égarer les souteneurs
de la thèse de l'émigration en masse.

HISTOIRE DE LA FAMILLE ET DE LA SEIGNEURIE
DE SAINT-OURS. I vol., 350 pages, 1915.

Les origines de la famille en France et de la seigneurie: 1330-1785.

LA FAMILLE ET LA PAROISSE DE SAINT-OURS,
I vol., 470 pages. 1785 — 1917.

LES FÊTES DU III^{ème} CENTENAIRE DE L'ARRIVÉE
DE LOUIS HÉBERT AU CANADA. I vol., 156 pages,
1919.

OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DE L'ACADIE
FRANÇAISE DE M. MOREAU. Réfutation et mise au
point, I vol., 155 pages, 1919.

L'auteur prend franchement la défense de Charles de Saint-
Etienne de La Tour contre M. Moreau qui, à la demande de la famille
de Menou d'Aulnay de Charmizay, a publié le manuscrit de M. le Comte

de Menou, auquel, d'après M. Margry, "il a ajouté quelques extraits des auteurs anglais." M. Bertrand, dans la première livraison de son intéressant BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, écrit: "*Les Observations* s'attacheront désormais à l'œuvre de partialité de M. Moreau comme la mise au point radicale et irréfutable d'un livre qui fut pour le moins très mal inspiré...."

LOUIS COUILLARD, sieur de LESPINAY. 16 pages, 1924,
MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE.

EN MARGE DE LA TRAGÉDIE D'UN PEUPLE DE
M. ÉMILE LAUVRIÈRE ou ERREURS SUR
L'HISTOIRE DE L'ACADIE. I vol., 118 pages, 1925.

M. Lauvrière, dans son travail, excellent sous bien des rapports, a cru bon de reprendre la thèse de M. Moreau sur le conflit de La Tour-d'Aulnay. Il a réédité, en les amplifiant, les erreurs de M. Moreau. Les trois chapitres de *La tragédie d'un peuple*, où il est question de La Tour et de d'Aulnay, sont des plaidoyers en faveur de l'ennemi de La Tour.

M. Léo Leymarie, historien, de Paris, remercie l'auteur de EN MARGE de la TRAGÉDIE D'UN PEUPLE en ces termes: "Il y a longtemps que je désirais vous remercier de l'envoi de votre livre relevant avec autorité les erreurs de *La tragédie d'un Peuple*.... vous avez, encore une fois, fait bonne besogne. Merci donc!...."

M. S. de Cathelineau, archiviste, de Paris, écrit: "J'ai lu votre livre et j'ai eu grande joie à voir la façon magistrale avec laquelle vous avez rétabli la vérité! Vous rendez très sympathique votre héros, Charles de La Tour...."

Le Révérend Père Ignace, supérieur à l'École Normale, de Saint-Pierre-lès-Gand, Belgique, dit: "J'ai lu votre livre avec grand plaisir. Vous vous êtes surpassé.... Le style est rapide, nerveux, mesuré, sobre mais non sec...."

"Votre argumentation se ressent de la vigueur de l'expression et bat en brèche triomphalement l'opinion contraire. Bref, je trouve l'ouvrage excellent et je n'ai que des félicitations à vous en faire...."

M. Claude de Bonnault, dans *Nova Francia*, no. 3, pp. 141-142, écrit: "L'histoire retiendra les conclusions de M. l'abbé A. Couillard Després: Aulnay, aussi bien que Charles de La Tour, furent de bons Français; ils ont bâti des forts, ils y ont établi des familles qu'ils avaient fait venir de France; ils doivent être inscrits parmi les fondateurs de l'Acadie".

M. J.-C. Webster, membre de la Société Royale, auteur et publiciste, écrit: "Je vous félicite de votre critique sur les erreurs de M. Lauvrière, et également pour votre grande contribution à l'histoire canadienne".

M. John-H. Edmonds, archiviste-en-chef de l'État du Massachusetts, à Boston, dit à son tour:

"Recevez mes remerciements pour la réfutation du livre de M. Lauvrière, c'est une admirable pièce de travail, d'un grand mérite, qui fait honneur à votre société."

Nihil obstat.

Sancti-Hyacinthi, die 12a decembris 1925.

P. S. Desranleau, canonicus-lib-censor

Imprimatur.

Sancti-Hyacinthi, die 12a decembris 1925

† FABIANUS-ZOELLUS, Ep.

Sancti-Hyacinthi

Abbé A. COUILLARD DESPRÉS
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
DU CANADA

Histoire de Sorel

DE SES ORIGINES À NOS JOURS



IMPRIMERIE DES SOURDS-MUETS
25 RUE LAURIER EST

MONTREAL

1926

EN PRÉPARATION :
CHARLES DE SAINT-ÉTIENNE, SIEUR DE LATOUR



*Armes de la famille
de Saurel.*

Hommage à Sorel

*A te voir caressé par l'onde de deux fleuves
Et mêlant ta rumeur au bruit vague des flots,
A te voir, oublieux des antiques épreuves,
T'enivrer des senteurs de tes riants îlots;*

*A contempler, ravi, l'activité fébrile,
Le travail si fécond de tes milliers de bras,
Et l'élan spontané de ta gaieté virile,
Qui dirait que jadis tu souffris, tu pleuras!*

*A voir le mouvement de tes vastes usines
Où se gagne en sueurs le pain de l'artisan,
Qui dirait que tes preux dans ton fort en ruines
Maniaient l'arquebuse et le sabre pesant!*

*O ruche industrielle où jadis le tonnerre
Grondait avec effort, c'est pour avoir lutté
Contre l'Anglais tenace et l'Agnier sanguinaire
Que tu t'épanouis dans ta virilité.*

*Aussi, quand le vainqueur qui se disait ton maître
Voulut d'un nom nouveau t'affubler désormais,
Ce nom étrange et dur tu sus le méconnaître
Et nul de tes enfants ne le redit jamais.*

*Si tu fus malheureux tu ne fus pas servile;
Du présent le passé n'aura pas à rougir.
Du fort naquit le bourg, du bourg naquit la ville,
De la ville aujourd'hui la cité va surgir.*

*O suspends pour un jour ta tâche quotidienne,
Ouvre tes temples saints, ferme tes ateliers,
Que d'un passé sanglant le présent se souvienne,
Évoque tes héros, prêtres ou chevaliers.*

*Dans leurs tombeaux poudreux tressaille leur poussière,
Car l'ère du progrès succède aux temps d'exploits;
L'industrie aux cent bras a remplacé la guerre....
Aussi vivent Sorel et tous ses Sorelois!*

Adolphe POISSON.



PRÉFACE

Le voyageur qui s'embarque à Montréal sur l'un ou l'autre des somptueux vaisseaux des compagnies de navigation, en destination de Québec, rencontre sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, à environ quarante milles de la Métropole, la ville de Sorel, agréablement située au confluent du grand fleuve et de la rivière Richelieu.

Au point de vue topographique, elle n'a rien à envier aux villes-sœurs. La nature l'a certes favorisée. Vue de loin elle offre le panorama le plus enchanteur. Elle apparaît toute pimpante avec ses maisons bien bâties, la plupart en briques, ses bosquets, ses jardins, ses clochers qui se mirent à l'encre dans les eaux limpides du roi des fleuves ou dans les ondes verdoyantes du Richelieu. Ici, il n'y a ni montagnes, ni rochers escarpés, à peine se rencontre-t-il ça et là quelques accidents de terrain; mais le Saint-Laurent majestueux, tout parsemé d'îles et d'îlots aux formes les plus capricieuses et les plus variées, présente un nombre infini de gracieux paysages. "Il semble que la Nature ait voulu rassembler ici une grande partie des beautés de la terre pour les étaler aux yeux émerveillés des visiteurs. Les rivages apparaissent au loin comme autant de jardins de plaisance¹".

¹ *Les Relations des Jésuites*, 1663, Éd. de Québec, pp. 26, 27, 28.

Le site de la ville de Sorel tient une place importante dans l'histoire. En 1609 et en 1610, M. de Champlain se rendant porter la guerre aux Iroquois traverse ce pays dont il décrit les beautés. Les îles nombreuses et variées du grand fleuve, toutes couvertes de noyers, de vignes sauvages et de riantes prairies, attirent son attention. A la pointe de Sorel, il remarque une rivière "fort belle de quatre à cinq cents pas de large à son embouchure" et qui prend sa source dans le pays ennemi. C'est la voie naturelle que suivent les barbares pour envahir la colonie, et, pour cette raison, il lui donne le nom de rivière des Iroquois, qu'elle portera dans la suite jusqu'au temps où on le changera en celui plus poétique de rivière Richelieu. Il y a trois siècles, ses bords étaient garnis de pins majestueux dont les têtes altières se balançaient silencieusement au-dessus des flots, et seul le cri de la bête fauve ou celui de l'indien venait parfois interrompre le silence de mort qui régnait dans ces parages. De nos jours, de nombreux et gais hameaux — témoins de l'œuvre accomplie par nos pères — ont remplacé la forêt primitive, et s'échelonnent le long du Richelieu depuis le lac Champlain jusqu'à la ville de Sorel.

Bien des événements se sont passés dans cette partie du pays. Sur l'emplacement même de la ville, en 1642, le Père Jogues est pris par les Iroquois avec ses compagnons Guillaume Couture, René Goupil et le capitaine Ahatsistari. Ici commence leur long et fécond martyre. Quelques jours plus tard, M. de Montmagny vient planter une croix aux armes de la France, et sur ce sol béni, empourpré du sang de nos missionnaires et de nos héros, un père jésuite célèbre la sainte messe. Le gouverneur, avec l'aide de ses soldats, fait bâtir un fort de pieux dans le but d'arrêter les incursions des barbares. Sa durée fut éphémère, mais en 1665, M. de Tracy,

vice-roi de la Nouvelle-France, le relève de ses ruines et lui donne de plus imposantes proportions. Le capitaine Pierre de Saurel en devient le gardien et il fonde la seigneurie d'où sont sorties la paroisse et la cité qui portent son nom¹.

De tout temps, Sorel a été le témoin de combats, d'attaques, de surprises. Tantôt les hordes iroquoises viennent y répandre la terreur, tantôt les Anglais se jettent sur cette place pour s'en emparer. Sorel a vu dans ses murs les braves soldats français, les courageux défenseurs de la colonie, les célèbres soldats des régiments de Carignan, du Royal-Roussillon, du Languedoc², et d'autres encore. Après les jours sombres qui suivirent la conquête, les troupes anglaises viennent se caserner au fort qui tombe aux mains des soldats révolutionnaires durant la guerre de l'indépendance américaine³. A la conclusion de la paix, le gouverneur Haldimand achète la seigneurie pour le roi d'Angleterre et tente d'y établir une colonie de loyalistes. Il jette les bases d'une ville qui portera le nom de William-Henry durant plus d'un demi-siècle.

De cette ville, en 1837, sur l'ordre du vieux brûlot, John Colborne, de triste mémoire, sont dépêchées les troupes anglaises vers les paroisses de Saint-Ours, de Saint-Denis et de Saint-Charles. Elles viennent réprimer le mouvement de rébellion qui a éclaté dans le Haut-Canada, aux environs de Montréal et sur les bords du Richelieu. Tels sont les faits les

¹ L'usage et le temps ont modifié l'orthographe de ce nom. Durant la période française on écrivait Saurel. De nos jours, l'on écrit : Sorel. Nous suivons cette dernière orthographe pour tout ce qui concerne la ville de Sorel.

² *Archives de la paroisse de Saint-Ours.*

³ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*, 5ième Ed. II, p. 373.

plus saillants qui se sont passés sur ce coin de terre. Ils appartiennent à la grande histoire. Sorel possède, de plus, son histoire particulière; elle commence avec l'établissement de la seigneurie vers 1668, quoique le titre de concession remonte au 29 octobre 1672. Le roi de France, en livrant au sieur de Saurcl le précieux parchemin lui garantissait un domaine de deux lieues et demie de terre de front, sur le fleuve, et deux lieues de profondeur dans les terres. L'île Saint-Ignace, l'île Ronde, l'île de Grâce et d'autres moins importantes se trouvent comprises dans ses limites.

Raconter l'histoire de la paroisse et de la seigneurie de Sorel, c'est mettre en lumière les figures si nobles et si belles des hommes courageux qui ont travaillé à ces fondations et en ont assuré les progrès et le développement. Seigneurs, missionnaires, prêtres, soldats et colons, tous ont un droit égal à la reconnaissance des générations présentes et à venir. Honneur aux fondateurs de notre belle patrie! Dans les pages qui suivent nous disons encore en quelles circonstances la ville fut fondée par les Loyalistes, et comment cette entreprise destinée à noyer l'élément canadien-français n'a pas réussi. L'ancien William-Henry est devenu la ville de Sorel. C'est, de nos jours, l'une des plus importantes de la Province. Sa population est d'environ 8,000 âmes. Ses rues sont larges, taillées en angles droits. La plupart portent les noms des principaux personnages de la maison royale qui vivaient au temps de sa fondation. Ce sont: les rues Georges, Augusta, de la Reine, du Roi, du Prince. Le Parc-Royal, situé au centre de la ville, orné comme ces rues, d'ormes majestueux, offre durant la saison d'été l'aspect d'un véritable jardin. Parmi les édifices remarquables

nommons : l'église Saint-Pierre, vieille de trois-quarts de siècle, l'église Notre-Dame, que l'on rebâtera bientôt, le couvent des Dames de la Congrégation, le collège Mont-Saint-Bernard, l'Hôpital, l'Orphelinat, l'Académie du Sacré-Cœur, le Palais de Justice, l'Hôtel des Postes et des Douanes, l'église anglicane, le marché et le vieux manoir où séjourna le duc de Kent.

Du vieux fort, témoin de la vaillance de nos pères et dont on voyait encore les ruines en 1879, il ne reste plus rien. Tout est disparu sous le pic des démolisseurs. A cette époque les directeurs de la compagnie Richelieu projetaient de bâtir des quais et de créer un jardin public dont les avenues et les allées devaient être bordées d'arbres de diverses espèces et ornées de verdure et de fleurs. Les premiers ont été construits pour l'utilité de la puissante compagnie, mais le fameux parc, destiné à faire un jour l'orgueil de Sorel, reste encore dans le domaine des projets. La démolition des murs du fort suscita, dans le temps, des récriminations de la part de quelques rares patriotes. Ils s'émurent en voyant porter une main sacrilège, au nom du Progrès, sur ces reliques consacrées par les ans. Ces protestations isolées n'arrêtèrent pas l'œuvre de destruction. Les ruines du vieux fort furent rasées, hélas ! et la tour de pierre de l'antique moulin banal que les Anglais avaient transformée en poudrière est tombée, elle aussi, sous les coups des vandales ! De toutes ces vieilles ruines, témoins de l'héroïsme de nos pères, il ne reste que le souvenir ! N'est-ce pas le lieu de dire avec le poète pleurant sur la disparition de tant de reliques que l'on aurait dû respecter :

Deux siècles de gloire, ô ma vieille Poudrière!
Brillaient sur ton fronton,
Quand du progrès la main impie et meurtrière
Vint te frapper au front.

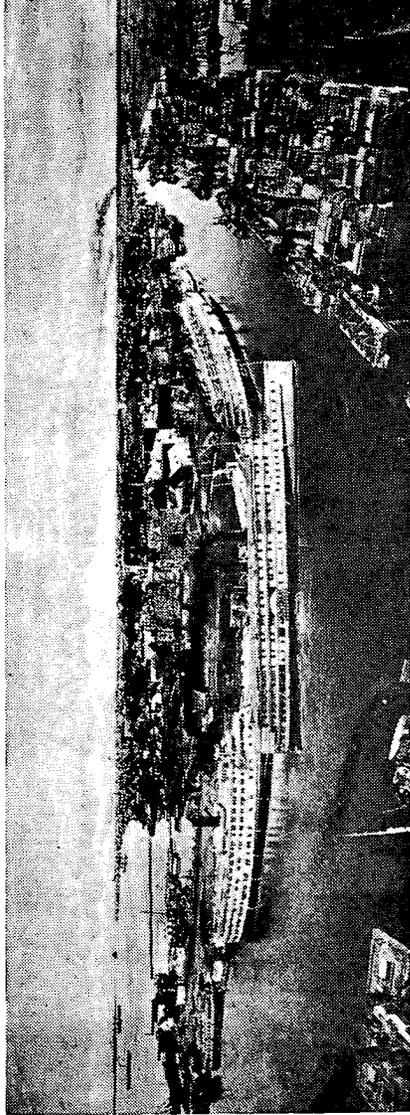
Pourtant, jamais débris, plus que toi, ne fut digne
De demeurer. Le temps
Avait marqué ta tête altière de son signe,
Royal tribut des ans!

Ce grand sculpteur avait creusé ses larges rides
Sur ton front glorieux,
Mis la rouille à ton flanc, le nid dans tes trous vides,
La mousse à ton pied creux.

Tu vis souvent l'Iroquois au regard farouche,
Silencieux, tremblant,
Passer devant toi, sous l'œil vigilant et louche
De ton bronze tonnant.

Et lorsque l'Anglais, ennemi de notre race,
A son ambition
Voulant nous sacrifier, tu mis sous ta cuirasse
Notre munition.

.....
Mais, hélas! tu n'es plus, ô monument antique!
Et le bleu Saint-Laurent
Ne jettera plus sa vague mélancolique
A tes pieds, en passant.



Sorel, vue du port.

*Mais, pour nous, ce souvenir de la Poudrière
Vièra dans notre cœur;
Et nous irons souvent baiser la place chère
Où dort la vicille sœur¹.*

L'histoire de Sorel nous a coûté bien des recherches et de patientes études. Que de documents n'avons-nous pas consultés pour en reconstituer la trame! Toutes et chacune des notes qui la composent nous ont paru, ainsi qu'au poète, comme autant de perles ignorées; c'est pourquoi les avons-nous recueillies avec soin et amour. Nous croyons que pour avoir une idée juste de notre glorieux passé, pour connaître le courage que ces Français hardis, nos vaillants ancêtres, ont déployé pour gagner sur la forêt primitive ces beaux et vastes domaines qui font notre richesse et notre orgueil, pour comprendre jusqu'à quel point eux et leurs fils immédiats ont poussé l'héroïsme, l'historien ne doit pas seulement planer sur la cime des grands événements; non! il lui faut encore scruter les incidents multiples qui ont marqué l'établissement de chacune de nos colonies paroissiales à leurs débuts. L'étude des vieux parchemins nous révèle les difficultés de tous genres qu'ils ont rencontrées, les sacrifices qu'ils se sont imposés pour rester fidèles à leur noble tâche. Tel est le but de la petite histoire! Sans elle que de souvenirs seraient pour toujours voués à l'oubli! "Ah! si le fort de Sorel avait pu raconter tout ce qui s'est passé près de ses murs et dans ses environs, que de récits merveilleux, que d'actions héroïques, que de drames émouvants auraient eu leurs échos sur les bords historiques du Richelieu, car de

¹ *Le Sorelois illustré*, 1889.

l'histoire, nous ne retenons que les grandes lignes, et les faits particuliers, isolés, cachés, nous échappent presque toujours...¹"

L'étude de l'histoire locale n'a pas le don de passionner le grand public. A peine lui accorde-t-on une attention distraite. Elle est pourtant indispensable aux historiens futurs. Celui qui y consacre sa vie a-t-il moins de mérite que l'ouvrier de la grande histoire? Comme les hardis défricheurs d'autrefois, le premier trace le chemin. Il va partout à travers la forêt inextricable de documents conservés dans les archives poussiéreuses puiser les renseignements—même détails parfois—dont il a besoin pour faire mieux connaître les colons de la terre canadienne. Que de recherches ne faut-il pas s'imposer pour vérifier une date, expliquer un simple incident! Mais aussi quelle joie pour le fouilleur d'archives de pouvoir trouver le document si longtemps cherché qui jettera quelques rayons de lumière sur un fait moins bien connu! Les histoires locales sont, à vrai dire, les pierres fondamentales du monument que les ouvriers de la grande histoire érigeront un jour, d'une main alerte, à l'honneur des fondateurs de la nation, et dont ils recueilleront un reflet de gloire. Et, nous l'avouons sans détour, ce nous est une satisfaction bien vive que d'apporter quelques modestes pierres dans l'édification de cette œuvre nationale. Nous serons heureux si l'Histoire de Sorel, malgré ses imperfections, peut être utile aux historiens futurs. Nous les prions seulement de nous accorder la part de mérite qui nous revient. Nous demandons aux Sorelois de ne pas la juger trop sévèrement. C'est au milieu d'un minis-

¹ Napoléon Legendre.

tère chargé que nous l'avons entreprise il y a plusieurs années et que nous l'avons terminée. Malgré notre vigilance, quelques faits importants ont pu nous échapper. On nous pardonnera ces lacunes, vu la somme de travail que nous avons dû dépenser pour la compléter¹. Avant nous, plusieurs patriotes, écrivains de talent, charmés par la beauté du sujet, auraient désiré chanter les origines du peuple sorelois, mais pour des raisons diverses, ils ont dû déposer la plume sans voir la fin de leur œuvre. De ceux que nous connaissons, nommons le Révérend Père Jean-Baptiste Brousseau, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Son Honneur le Juge Arthur Bruncau, de la Cour Supérieure, ancien élève au collège de Sorel, et M. le Dr Philippe Sainte-Marie². Ils ont mis à notre disposition les matériaux qu'ils avaient recueillis. Nous les prions de recevoir ici l'expression de notre vive gratitude. Que M. Jean-Baptiste Lafrenière, ex-maire de la cité de Sorel, et représentant du comté de Richelieu au Parlement de Québec, M. J.-A. Cartier, greffier, M. J.-O. Duhamel, et M. Jean-Baptiste Bérard, régistrateur, veuillent bien accepter le témoignage de notre reconnaissance pour l'encouragement qu'ils nous ont donné durant le cours de nos travaux.

Avec le temps, si Dieu le veut, nous publierons des notes très intéressantes, qui ne sauraient trouver leur place ici, sur les anciennes familles canadiennes-françaises de Sorel; nommons la famille Cardin, qui a fourni plusieurs prêtres distingués, un membre au Parlement provincial, un

1 Nous recevons avec reconnaissance toutes les observations que l'on voudra bien nous faire sur ce travail important.

2 Feu M. l'abbé Isidore Desnoyers a recueilli des notes nombreuses sur l'histoire des paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe. Nous avons puisé largement à cette source pour ce qui concerne l'histoire religieuse de Sorel, à son origine.

autre au fédéral, dans la personne de M. Arthur Cardin, ministre de la Marine, dont les talents oratoires sont si bien appréciés de tous; les familles Cartier, Chapdelaine, Chevalier, Dauphinois, Guéremont, Gouin, Gaultron de La Rochelle, Lavallée, Letendre, Labelle, Paul-Hus Cournoyer, Latraverse, Péloquin, Salvaye de Trémont, dont M. l'abbé Narcisse Salvaye, curé de Richelieu, est l'un des descendants....

Puissent les Sorelois, dans la lecture de ces pages, trouver des leçons d'attachement à leurs nobles traditions! Que la Cité de Sorel continue à grandir et à se développer sous l'égide éclairée de ses prêtres dévoués et de ses principaux citoyens, sous le regard de Dieu.

*A. COUILLARD DESPRÉS,
de la Société Royale du Canada,
Curé à Saint-Paul d'Abbotsford,
le 12 janvier 1926.*

Histoire de Sorel

CHAPITRE I

M. de Champlain et ses alliés passent sur l'emplacement de la ville de Sorel. — Combats de 1609 et de 1610. — Prise du Père Isaac Jogues, de Guillaume Couture et de leurs compagnons. — Le fort Richelieu. — Incursions des Iroquois. — Le Père Anne de Nouë. — Les Pères Georges D'Endemarre et François Dupéron. — Mort du Père Anne de Nouë. — Destruction du fort Richelieu.

L'histoire de l'emplacement sur lequel est bâtie la ville de Sorel remonte au temps même de M. de Champlain. Lorsque l'illustre fondateur arriva au pays, il y trouva plusieurs peuplades sauvages : les Montagnais habitaient la vallée du Saint-Laurent, les Algonquins les environs des Trois-Rivières, les Outaouais l'île Manitoulin. Au nord du lac Huron se trouvaient les Hurons ; les Micmacs ou Souriquois vivaient dans la péninsule acadienne et la Gaspésie ; les Abénaquis entre le territoire des Etchemins, le fleuve Saint-Laurent et la Nouvelle-Angleterre. D'autres nations sauvages se rencontraient au sud des lacs Érié, Ontario, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière Richelieu. Ces dernières formaient une confédération connue sous le nom d'Iroquois. Très puissante, cette nation faisait une guerre acharnée aux autres peuples du Canada qui, eux-mêmes, pour se mieux protéger contre leurs attaques, avaient fait une alliance offensive et défensive.

Au printemps de l'année 1609, M. de Champlain étant à Tadoussac reçoit des Montagnais une invitation de se joindre à eux dans une campagne guerrière qu'ils projettent d'entreprendre dans le pays ennemi. L'intrépide explorateur accepte avec joie une telle proposition; il revient à Québec et fait accommoder "une chaloupe de tout ce qui est nécessaire pour faire les découvertes du pays des Iroquois...."

Le départ des alliés s'opère le 2 juillet 1609. Quelques jours plus tard, la flottille arrive à l'embouchure d'une belle rivière qui prend sa source dans le pays des ennemis: c'est le Richelieu, que M. de Champlain désigne sous le nom de rivière des Iroquois. Durant deux jours, les sauvages s'arrêtent sur l'emplacement de la ville de Sorel, puis remontent la rivière jusqu'au bassin de Chambly. Le gendre de Pont-Gravé, nommé Desmarais, et un pilote du nom de Larouette sont de l'expédition, mais ils refusent de pousser plus loin tandis que M. de Champlain se laisse guider jusqu'au lac auquel il a donné son nom. C'est là qu'a lieu le combat. Les alliés remportent une victoire facile et reprennent en triomphe le chemin de leur pays. Dès ce jour, l'Iroquois devient l'ennemi acharné des Français et jure de les expulser du continent américain.

En 1610, l'état de guerre subsiste encore. Le 14 juin, M. de Champlain part de nouveau avec les confédérés au nombre d'environ quatre cents. Quatre jours plus tard, l'armée aborde à une grande et belle île sise en face de la rivière des Iroquois. En 1637, le gouverneur de Montmagny la nommera St-Ignace¹. Les sauvages ont l'habitude de s'y réunir pour trafiquer des fourrures, ce qui donne lieu à de

¹ *Les Relations des Jésuites*, 1637, p. 74.

grandes réjouissances. Au moment où les danses vont commencer on vient, en toute hâte, avertir les chefs que l'ennemi a été vu dans un petit fort situé sur la rive sud à une faible distance de l'île. Cette nouvelle met fin aux divertissements. Les alliés se jettent précipitamment dans les canots. M. de Champlain et ses quatre compagnons, parmi lesquels se trouve le capitaine Thibault, tentent vainement de les suivre. Ils remontent le fleuve sur une distance d'une demi-lieue et abordent du côté sud. Ils ne tardent pas à perdre de vue les sauvages qui courent en désordre. Les Français s'en vont sous le bois épais, enfonçant dans un sol marécageux, tandis qu'une armée de moustiques les empêche de respirer.

Ayant parcouru une bonne demi-lieue, ils voient deux indiens venir vers eux et les prient de les guider. Un peu plus loin, un sauvage accourt à leur rencontre et leur apprend que les affaires vont mal du côté des alliés : ils ont été repoussés avec pertes. M. de Champlain se hâte. De loin, il entend les hurlements et les cris des combattants. On se dit des injures de part et d'autre. Sa présence rend le courage à ses amis ; ils se prennent à hurler à pleins poumons "si fort, dit M. de Champlain, qu'on n'eût pas entendu tonner." En arrivant auprès de la barricade il l'examine minutieusement et voit qu'elle est faite de gros arbres renversés, placés les uns sur les autres, en forme de cercle. Il tire un coup de fusil ; au même moment, il reçoit une flèche qui lui déchire l'oreille et lui entre dans le cou. Il l'arrache et continue le combat. Les flèches volent de partout ; les coups de fusils font un grand ravage parmi les ennemis qui, peu à peu, se découragent et perdent du terrain. Enfin, M. de Champlain donne l'ordre d'attaquer le fort, il monte à l'assaut avec ses gens, pénètre dans l'en-

ceinte et assomme à coups de crosse ceux qui veulent lui résister. Sur ces entrefaites, les Français restés sur l'île St-Ignace arrivent. Desprairies est avec eux. La plupart des Iroquois sont massacrés ou faits prisonniers, le fort est renversé. Les alliés comptent trois morts et trente blessés, dont un Français. Après ce combat, tous retournent sur l'île en poussant des cris de triomphe. Le 20 juin, le sieur Dupont y arrive avec une chaloupe chargée de marchandises, le sieur Chauvin le suit. Le lendemain a lieu la traite. Quatre-vingts Hurons et Algonquins se joignent aux trafiquants et l'on compte plus de deux cents sauvages réunis en cet endroit. Il y a des danses, des festins, durant lesquels les prisonniers sont victimes des plus horribles cruautés. Le tout se termine par un échange assez bizarre : Étienne Brûlé, écrit M. Benjamin Sulte, demande la faveur de demeurer chez les Hurons pour y apprendre leur langue, tandis qu'un sauvage, nommé Savignon, consent, de son côté, à se rendre à Paris, afin de s'initier aux coutumes françaises. Le 24 juin la traite est terminée, et M. de Champlain retourne à Québec pour y continuer son œuvre.

Durant trente-deux ans le calme règne sur ce coin du pays. Si d'autres combats empourprent de sang les rives du Richelieu, l'histoire ne les a pas enregistrés ; au reste les nations sauvages n'ont pas d'*archives*, et nul ne saura jamais le nombre de tragédies qui se sont déroulées durant ce laps de temps. La paix n'existe pas encore entre les Iroquois et les autres peuples du Canada. Les premiers continuent leurs courses et leurs déprédations ; sans cesse à l'affût, ils cherchent de nouvelles victimes. A la faveur des ténèbres, ils s'approchent des bourgades indiennes, en massacrent les habitants ou les traînent dans une captivité

plus affreuse que la mort. Que de fois l'écho des forêts vierges répercute au loin les appels désespérés des victimes de la cruauté iroquoise! Mais ni le ciel ni la terre ne semblent les entendre et elles meurent, sans secours humain, dans une affreuse agonie.

Au commencement de 1642, nos annales nous rapportent une tragédie non moins horrible. Le Père Isaac Jogues, jésuite, Guillaume Couture et René Goupil, étant partis des Trois-Rivières le 2 août, en compagnie d'un groupe de trente-cinq Hurons, sous la conduite de leur chef Ahatsistari, tombent dans une embuscade. A deux milles de la pointe de Sorel, ils remarquent, le matin, sur le rivage, des traces d'hommes toutes récentes. Les uns disent que ce sont des ennemis, d'autres des amis.... "Ennemis ou non, je crois, dit Ahatsistari, qu'ils ne sont que trois canots; notre nombre ne nous permet pas de craindre cette poignée d'hommes." La petite troupe de nos Français continue sa route, mais parvenue aux environs de la pointe de Sorel, ils sont attaqués par les Iroquois, au nombre de soixante-dix, qui les attendent cachés dans les herbes et les roseaux. A la vue des Français et des Hurons, ces barbares ouvrent le feu sans faire pourtant grand dommage. Les Hurons se mettent à fuir. Quatre Français et quelques catéchumènes commencent à se défendre. Mais que faire contre tant d'ennemis? De nouveaux canots viennent renforcer ces derniers. Cette vue fait perdre le courage aux autres. Cependant, Ahatsistari et quelques-uns de ses compagnons donnent l'exemple d'une vaillance héroïque. René Goupil tombe avec eux aux mains des barbares. Le Père Jogues aurait pu se sauver, mais il ne veut pas quitter ses chers amis. Ahatsistari est capturé avec lui. Guillaume Couture, qui a fui dans les bois, voyant que

le bon père ne l'a pas suivi, rougit d'un acte qu'il considère une lâcheté et vient se livrer. Le Père Jogues lui reproche doucement ce sacrifice inutile. Comme au commencement du combat il a blessé plusieurs Iroquois, c'est sur lui que les ennemis tentent, tout d'abord, d'assouvir leur cruauté. Ils lui broient les mains avec leurs dents et lui passent une épée à travers la main droite. Le Père Jogues le voyant ainsi torturé ne peut retenir ses larmes et court se jeter à son cou. Il l'embrasse en l'exhortant à endurer ses souffrances pour l'amour de Dieu et le salut des sauvages. Les bourreaux tombent alors sur le jésuite; ils lui mutilent les doigts affreusement et le frappent à coups de bâtons avec tant de furie qu'ils le laissent à demi-mort. René Goupil et les Hurons prisonniers sont traités avec une égale cruauté. Pendant que les Iroquois partagent le maigre butin des pauvres victimes, le Père Jogues a le bonheur de donner le baptême à un vieil Huron que les bourreaux tuent aussitôt. Ils poussent les vingt-deux captifs dans leurs canots en leur renouvelant les plus mauvais traitements. Avant de quitter ce lieu, ils tracent sur les arbres, en caractères hiéroglyphiques, l'histoire de leur triomphe en y ajoutant le portrait du Père Jogues. Quelques prisonniers, conduits jusque dans le pays ennemi, sont mis à mort; René Goupil est assommé pour avoir fait le signe de la croix sur la tête d'un petit enfant Iroquois. Le chef Ahatsistari a le même sort. Guillaume Couture languit dans une rude captivité. Quant au Père Jogues, délivré par l'entremise d'un Hollandais, il se rend à Rennes en Bretagne, et se présente en habits de matelot au collège des Jésuites pour voir le Père Recteur "afin, dit-il, de lui donner des nouvelles du Père Jogues." Le Recteur le reçoit avec bonté et lui demande s'il connaît l'intrépide missionnaire. A cette question, le Père

Jogues ne peut dissimuler un sourire. Le Recteur le reconnaît alors, se jette à son cou et l'embrasse. Le Père Jogues ne fit qu'un court séjour à Rennes. Avant son départ pour le Canada, il obtint du Souverain Pontife la permission de célébrer la messe avec ses mains mutilées. Il reçut en même temps cette belle réponse : *Indignum esset martyrurum Christi, Christi non bibere sanguinem*. Il serait indigne qu'un martyr du Christ ne bût le sang du Christ. Le Père Jogues reçut la couronne du martyr le 17 octobre 1646¹.

Quelques jours après la prise du Père Jogues et de ses compagnons, une flottille aborde à la pointe de Sorel sous la direction de M. de Montmagny. Il y conduit des soldats et des ouvriers dont la mission consiste à bâtir un fort destiné à fermer la grande voie par laquelle les Iroquois pénètrent dans la colonie pour y semer la mort et la ruine. Le gouverneur en personne a choisi le site sur lequel doit être érigé le fort. Le 13 août 1642, soldats et ouvriers commencent les premiers abatis : "on fait jouer les haches, dit la *Relation*, on renverse les arbres, on les met en pièces, on arrache les souches..." Un père jésuite, que l'on croit être le Père Anne de Nouë, célèbre le saint sacrifice de la messe. Le canon tonne, les coups de mousquets éclatent, et l'écho porte au loin dans les mystérieuses profondeurs de la forêt l'heureuse nouvelle de la prise de possession de ce coin de terre qui a bu déjà le sang de nos héros et de nos martyrs. Durant sept jours, les ouvriers continuent leur travail. Le fort est construit en pieux, on y aménage une chapelle, des chambres et une résidence pour les soldats de

1 Le 21 juin 1925, le Père Jogues fut béatifié en même temps que cinq autres Pères Jésuites : Jean de Brébœuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, Antoine Daniel, Noël Chabanel, et deux frères : Jean de la Lande et René Goupil.

la garnison et le missionnaire. Les Iroquois sont dans l'inquiétude et tentent de décourager les Français, qui doivent employer toutes leurs forces pour repousser leurs attaques. Les barbares se sont retranchés dans un fort situé à une lieue environ plus haut que le fort Richelieu. Le septième jour, ils viennent se jeter avec fureur contre les ouvriers occupés à ériger une palissade. Un caporal, nommé Du Rocher, les voyant mettre le pied dans les retranchements, s'avance tête baissée avec les soldats et les repousse. Le gouverneur, surpris dans son brigantin, se réfugie au fort inachevé. Néanmoins, les Français causent tant de mal aux ennemis que ceux-ci sont obligés de fuir, abandonnant plusieurs morts et blessés. Afin de perpétuer le souvenir de cette victoire, M. de Montmagny fait ériger une grande croix à l'endroit même où, quelques jours auparavant, les Iroquois ont tracé, sur les arbres, l'histoire de leur précédent triomphe, ainsi que le portrait du Père Jogues.

Le 20 août 1642, en la fête de saint Bernard, le Père Anne de Nouë bénit le fort et y célèbre la sainte messe. Il confère ensuite le baptême à un néophyte, appelé Atieronhonk, qui a échappé aux Iroquois lors de la prise du Père Jogues. Le nom de Bernard lui est décerné par M. de Montmagny en souvenir du saint dont on fait la fête en ce jour-là.

Le fort Richelieu attire bientôt les familles sauvages; elles viennent y chercher un refuge contre les Iroquois. Le Père Le Jeune, tout en desservant la mission des Trois-Rivières, encourage plusieurs autres à aller s'y fixer. Le sieur de Champflour commande et reçoit avec "une affection toute particulière" le religieux qui partage les travaux du Père Anne de Nouë, préposé à la desserte de la garnison. La *Relation* de 1643 fait voir que la ferveur

règne dans la petite colonie, tant parmi les sauvages convertis que parmi les néophytes¹. De grand matin, le Père de Nouë dit la sainte messe que les Français, les sauvages chrétiens et les néophytes, entendent dévotement. Le sieur Thomas Godefroy de Normanville se rend utile au missionnaire; il fait réciter des prières; comme il parle la langue des indigènes, il va, le soir, dans les cabanes, expliquer les vérités de la foi².

La petite chrétienté n'est pas, cependant, à l'abri des coups. Souvent les Iroquois rôdent autour du fort et cherchent à surprendre les colons aussi bien que les Hurons et les Algonquins. Le 29 avril 1644, ils prennent le Père Bressani, jésuite, et le conduisent en captivité dans leur pays. Au mois de juillet, une armée de trois cents Iroquois est vue dans les environs; comme l'alarme a été donnée par deux Hurons, les barbares n'osent s'approcher de trop près. Tout le monde vit dans de continuelles inquiétudes. Bien que le danger devienne plus imminent, et qu'il serait urgent d'augmenter le nombre des défenseurs, le gouverneur, vu le manque de soldats, est obligé d'en rappeler quelques-uns, de sorte qu'à la date du 12 octobre 1644, il n'en reste plus que huit ou dix sous le commandement de M. de Senneterre, et ce dernier repasse en France la même année³. Tel est le sombre tableau que nous offre l'époque qui nous occupe. Le Révérend Père Georges D'Endemarre, dans une lettre que nous avons relevée à la *Bibliothèque Nationale*, de Paris, raconte les incidents les plus remarquables qui se sont déroulés presque sous ses yeux⁴.

1 *Les Relations des Jésuites*, 1643, p. 46.

2 Interprète chez les sauvages, il avait déjà subi une rude captivité au milieu des Iroquois.

3 Il avait succédé à M. de Champflour, nommé gouverneur des Trois-Rivières.

4 *Collection Moreau*, no. 841, pp. 251, 252 et sq.

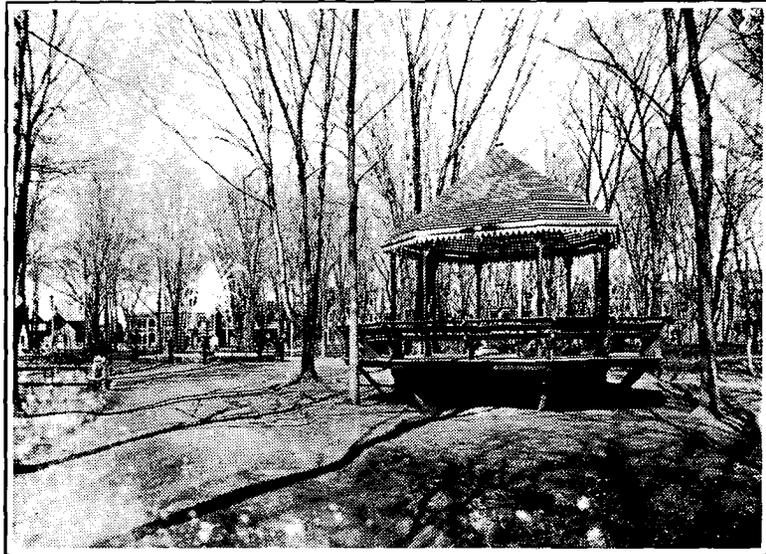
“Mon Révérend Père,

“Nonobstant la disgrâce arrivée à votre paquet
“d’avoir été mouillé il m’a esté rendu à Montréal et l’ai
“reçu avec beaucoup de joie et de contentement. La part
“du Père Chaumenot ne passera point cette année aux Hu-
“rons pour n’estre venue entre mes mains qu’à la fin de
“juillet après le départ de la dernière bande des Hurons.
“En cette dite dernière bande sont montés trois de nos
“Pères sçavoir le Révérend Père Jean de Brébeuf, le Père
“Gareau, et le Père Chabanel. Une troupe de 22 soldats
“leur fait escorte jusques au pays où ils hyverneront par
“l’ordre de Mon. le Gouverneur. Ils doivent revenir au
“printemps prochain et ramener avec une autre bande de
“Hurons, le Père Jérôme Lalemant, qui est déclaré supé-
“rieur de la mission en la place du Père de Vimont. Les
“Hyroquois continuent toujours de nous faire la guerre, le
“29 d’avril dernier, ils ont pris le Révérend Père Bressani,
“italien et romain de nation, avec six Hurons et un petit
“français; un mois auparavant ils avaient donné une ba-
“taille proche le fort de Montréal contre 29 français qui
“étaient sortis du fort pour faire la découverte où ils
“avaient tué trois hommes et pris 2 prisonniers. Au mois
“de juin ils ont encore défait une troupe de 16 ou 18
“hommes qui retournaient en leur pays après la traite. Une
“bande de 60 Hurons, assez bien armés, défendaient en
“même temps qu’ils recueillaient les fuyards de la susdite
“deffaite et firent prisonniers trois Hyroquois. Ils ont
“laissé aux Trois-Rivières leurs prisonniers dont ils firent
“présents à nos Algonquins. Mons. le Gouverneur les a ra-
“chetés de leurs mains à demi rosty, pour leur sauver la vie
“et s’en servir de Messagers vers les Hyroquois. On n’a pu

“apprendre de ces prisonniers ce qu'estait devenu le P.
“Bressani, ils ont bien dit que les deux français de Mont-
“réal ont été bruslé, mais du Père ils n'ont parlé, ce qui
“fait croire qu'il est mort. Vostre Révérence aura sçu
“depuis sa lettre écrite le retour du Père Jogues en France
“par le moyen des Hollandais. Je luy apprends mainte-
“nant son retour au Canada et le voicy en cette maison de
“Montréal d'où je pars dans 4 ou 5 jours pour aller hy-
“verner en la garnison de Richelieu en la place du Révé-
“rend Père de Nouë qui doit aller aux 3 Rivières. Le Ré-
“vérend P. Lejeune est aussi retourné de son 2ième voyage
“en France où il a gagné une aumône de 190 livres pour
“faire la guerre aux Hyroquois, mais il est quasi impossible
“de faire faire ni la paix ni la guerre avec ces barbares;
“point de paix, car la guerre est leur vie, leur plaisir et
“leur profit tout ensemble; point de guerre, car ils se ren-
“dent invisibles à ceux qui les cherchent, et ne se rendent vi-
“sibles que dans leur grand avantage; allez les chercher
“dans leurs villages ils se retirent dans les bois, à moins
“que d'abattre toutes les forêts du pays, il est impossible de
“prendre ny arrêter les courses de ces voleurs. Cela est
“cause que nos habitations maintenant ne sont plus que
“des prisons, les rivières ne sont plus navigables qu'avec
“des armes, et dans les barques équipées de canons et de
“soldats. La pesche et la chasse (sont) interdites aux
“français. Les poissons ont trêve avec les pêcheurs et les
“chasseurs. Les beautés du pays ne sont plus que pour les
“yeux qui voient de loïn, à peine peut-on cueillir une salade
“en assurance dans un jardin, et pour aller faire quelque
“provision de bois, il faut mettre tout le monde en bataille
“et en gardé. Ce n'est pas que ces voleurs soient toujours
“autour de nous, mais c'est qu'on ne sçay ni leur absence

"ni leur présence et nous sommes obligés de les craindre
 "toujours. Si cette persécution dure, il faudra abandonner
 "le pays, mais nous espérons que Dieu y mettra la main
 "quand nous aurons assez reconnu que toute la force et la
 "sagesse humaine ne nous peuvent délivrer. *Facit etiam cum*
 "*tentatione proventum*. car nonobstant toutes ces difficultés
 "on ne laisse pas de convertir force sauvages des autres na-
 "tions qui viennent du côté du Nord comme l'on verra par
 "la *Relation*. Le Père Pierre Pijart qui est descendu des
 "Hurons à cause de maladie et pour prendre la place du
 "Père de Brébeuf, nous a dit de belles choses de ce pays-
 "là, et de la multitude des peuples qui demandent la lumière
 "de la foy. Nos pères ont besoin de secours en fait d'ou-
 "vriers spirituels et temporels. Le Révérend P. Richard,
 "que j'ai laissé à Miscou commence à faire du fruit, il a
 "baptisé des familles entières, il s'est habitué dans la Baie
 "des Chaleurs et les sauvages se bastissent autour de luy.
 "Le Père Le Jeune y fait merveille, mais il est tombé ma-
 "lade en ce printemps. Au reste, je prie V. R. de se donner
 "la garde de son année climatérique sans crainte néanmoins
 "d'estre contraire à la charité et à la confiance, je m'en vay
 "redoubler mes petites et indignes prières pour V. Révé-
 "rence, à laquelle j'ai tant d'obligations afin que Dieu la
 "continue à son service encore 12 ou 15 années et qu'elle
 "puisse prier Dieu pour nostre Nouvelle-France et nous con-
 "soler tous les ans de ses belles lettres et de ses bonnes nou-
 "velles. J'avais dessein de mettre au net ce brouillon et de
 "le copier en plus grand volume, mais la barque qui est à
 "60 lieues de Kébec où les navires attendent pour partir en
 "la fin de septembre ne me donne pas le loisir.

"J'achève cette lettre à Richelieu, en présence du R.
 "Père de Nouë qui a reçu le présent de Votre Révérence



Le Parc-Royal.

“avec joie et satisfaction. Il la salue et remercie et moy
“aussi qui suis et seray à jamais,

Son très humble et très obligé disciple et serviteur,

George D'Endemarre,

Du 2 septembre 1644

Au Révérend Père François,
de la Cie de Jésus,
à Dijon.”

Le Père D'Endemarre ne séjourne pas longtemps au fort Richelieu; il en est ainsi du Père François Dupéron, son successeur; il ne fait qu'y passer. Les soldats et les sauvages du fort reçoivent les secours spirituels des Pères Jésuites qui ont des maisons aux Trois-Rivières, à Québec et à Montréal.

Au mois de décembre 1645, le Père Anne de Nouë se rend au fort pour faire gagner aux soldats qui y résident les indulgences du Jubilé. A son retour à Québec, il conseille à ses supérieurs d'y envoyer des religieux de son Ordre afin, dit-il, “de faire cesser les brouilleries qui y règnent....”¹

De tous les jésuites qui se sont occupés de la desserte du fort Richelieu, il est, semble-t-il, celui qui y fait de plus fréquentes visites. Cet homme intrépide, vrai apôtre du Christ, paraît doué d'une énergie à toute épreuve. La mort glorieuse qu'il rencontre dans une de ses courses apostoliques le rend digne de nos respects et de notre vénération. Son nom mérite d'être inscrit en lettres d'or dans les annales de Sorel. Né en 1583, d'une noble famille de Villiers, en Prairie, Province de Champagne, le Père Anne de Nouë passe sa jeunesse à la cour de Henri IV. A trente ans, en

¹ *Le Journal des Jésuites*, p. 23.

1613, il entre dans la Compagnie de Jésus, c'est à l'époque où déjà quelques jésuites ont ouvert des missions en Acadie. S'étant lui-même consacré à l'évangélisation des sauvages de la Nouvelle-France, il fait ses adieux aux siens et s'embarque en destination de Québec, où il arrive le 4 juillet 1626.

Cette année même, il fait sa première mission au pays des Hurons; trois ans plus tard, il retourne en France. Il revient bientôt dans la colonie en compagnie du Père Le Jeune, il étudie la langue montagnaise et se voue à la mission de Notre-Dame des Anges, près de Québec. Le fort Richelieu étant construit, il est chargé d'en desservir la garnison tout en faisant sa résidence aux Trois-Rivières dans la maison de son Ordre. Il passe tout l'hiver de 1643 au fort Richelieu. Pendant trois ans, il visite ces deux postes, l'été en canot et l'hiver monté sur des raquettes. C'est dans l'une de ces courses pénibles qu'il tombe au champ d'honneur, victime du devoir. Comme la fête de la Purification approchait, le 30 janvier 1646 il part des Trois-Rivières pour se rendre au fort Richelieu accompagné de deux soldats et d'un sauvage huron, afin de préparer la garnison à gagner les indulgences attachées à la solennité. Le premier jour, les voyageurs parcourent six bonnes lieues. Les Français, peu habitués à marcher sur des raquettes, se plaignent des fatigues qu'ils ont à endurer. Le soir, on se bâtit une cabane dans la neige et l'on y passe la nuit sous la voûte du ciel. Le lendemain, de grand matin, le Père Anne de Nouë se lève sans éveiller ses compagnons qui dorment d'un profond sommeil et part dans l'espoir d'arriver au fort assez tôt pour obtenir quelques secours. Il prend du pain, cinq ou six pruneaux, et s'avance résolument; dit la *Relation* "sans autre guide que son bon ange." Mal-

heureusement, une tempête ne tarde pas à s'élever et lui fait perdre sa route. Il marche beaucoup mais avance peu. A leur tour, les soldats s'éveillent et se mettent à sa recherche. Ils passent la seconde nuit sur l'île St-Ignace. Rendus au fort, ils s'enquièreent si le Père de Nouë n'est pas arrivé. On leur répond négativement. Tout le monde entretient des craintes sur son sort. Les soldats du fort, guidés par le huron, cherchent tout le jour sans le retrouver. Enfin, le 2 février, à une lieue en amont du fort, au Cap au Massacre¹, ils voient l'endroit où s'est reposé le missionnaire, et ils le retrouvent à trois lieues plus haut vis-à-vis l'île Plate. Il est gelé à mort, à genoux, ses yeux sont ouverts, fixés vers le ciel, et il a les bras croisés sur la poitrine². En présence de cette dépouille vénérable, les soldats s'agenouillent; ils se découvrent avec un religieux respect. Ils enveloppent le corps de ce glorieux martyr du devoir et le transportent au fort et, de là, aux Trois-Rivières, où l'inhumation a lieu. Telle fut la mort édifiante du grand serviteur de Dieu Anne de Nouë, premier missionnaire du fort Richelieu.

A quelque temps de là, vu le manque de soldats, le fort est abandonné. Le dernier commandant paraît avoir été le sieur Jacques Babelin de la Crapaudière. Au mois de février 1647, les Iroquois, dans une de leurs courses, n'y trouvant plus personne pour le défendre, le livrent aux flammes. Au mois de juin, M. Jean Bourdon, ingénieur de la Nouvelle-France, fait transporter à Québec les canons qui s'y trouvent. Le fort Richelieu devient, dès lors, une chose du passé.

¹ Situé sur les bords du fleuve et aujourd'hui dans la paroisse de Contrecoeur.

² Où trouver un modèle plus digne du pinceau d'un artiste ou du ciseau d'un sculpteur?

CHAPITRE II

Le régiment de Carignan. — Sa mission. — M. de Saurel. — Il construit le fort Sorel. — Les officiers et soldats du régiment de Carignan s'établissent dans la colonie. — M. de Saurel obtient la seigneurie de ce nom. — Son mariage. — Ses travaux. — Les premiers colons de Sorel. — Quelques transactions. — Mort de M. de Saurel. — Sa veuve administre la seigneurie. — Reconstruction du moulin banal.

La destruction du fort Richelieu a été un grand malheur pour la colonie. Les Iroquois ne trouvant plus sur leur chemin cette barrière pour les arrêter se répandent sur tous les points du pays et sèment partout la mort et la ruine. La milice canadienne n'est pas encore organisée. Nos colons se font défricheurs et soldats; leur nombre est si peu considérable qu'il n'en impose pas aux barbares. La crainte de tomber entre les mains des ennemis entrave les progrès de la colonisation. Les lois défendent de s'enfoncer dans la forêt loin des bourgades afin d'éviter les surprises. Il faut des secours; hélas! ils sont lents à arriver. La France supporte une guerre qui lui fait oublier les pauvres Canadiens. Enfin, l'appel de la colonie agonisante est entendu. Le roi envoie pour la secourir l'un de ses plus célèbres régiments, celui de Carignan-Salières, ainsi appelé du nom des deux généraux qui en ont le commandement: Thomas-François de Carignan, cinquième fils de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, et Henri de Chastelard, sieur de Salières, cousin de Sa Majesté Très-Chrétienne, le roi de France.

Le régiment s'est couvert de gloire dans la guerre contre les Turcs. Il a été licencié à son retour en France; M. de Salières reçoit bientôt l'ordre de le reconstituer et de le conduire dans la colonie canadienne. M. de Tracy, lieutenant-général du roi, s'embarque avec quatre compagnies à La Rochelle sur deux navires, le *Brésé* et le *Téron*, en destination de Cayenne. Outre les troupes, il y a *quantité* de noblesse, dit la *Relation*. La flotte fait escale à l'île Madère et au Cap Vert. Les Portugais reçoivent les Français magnifiquement. A Cayenne, M. de Tracy somme le gouverneur de rendre l'île au roi de France, ce qu'il fait sans difficultés. Ayant visité les îles de la Martinique et de la Guadeloupe, le 25 avril il met à la voile en destination du Canada et il arrive à Québec le 30 juin. Toute la population canadienne et le clergé ayant à sa tête l'illustre Mgr de Laval se rendent au-devant de M. de Tracy, qui porte le titre de vice-roi de la Nouvelle-France. La réception est grandiose; jamais, depuis la fondation du pays, pareil déploiement militaire ne s'est vu. Les quatre compagnies des régiments de Chamballé, d'Orléans, du Poitou, de Broglie, qui accompagnent le vice-roi, se joignent aux quatre premières, arrivées quelques jours auparavant sur le vaisseau le *Gagneur*. Le 18 juin, le 19 août et le 12 septembre, huit autres compagnies viennent renforcer les troupes royales. M. Jean Talon, appelé à l'intendance du pays, met pied à terre, en compagnie de M. de Courcelles, qui arrive en qualité de gouverneur. Le régiment compte 1,200 soldats d'élite. Les canadiens sont dans la jubilation. La venue de tant de beaux militaires met la joie dans tous les cœurs. On se prend à espérer en des jours meilleurs.

Le gouverneur désire commencer la guerre sans tarder, mais les derniers vaisseaux ont été trop lents à venir

et le projet de partir en campagne contre les Iroquois est forcément remis à l'hiver. Tout n'est pas perdu. M. de Tracy veut mettre le pays sur un pied de défense. A cet effet, il décide de construire trois forts sur la rivière des Iroquois; le premier sur l'emplacement de l'ancien fort Richelieu, le second à Chambly et le troisième à Ste-Thérèse.

Le 23 juillet, le capitaine Pierre de Saurel, chargé de la construction du premier, se rend, à la tête des soldats de sa compagnie, à l'embouchure de la rivière des Iroquois¹. Le Père Pierre-Joseph-Marie de Chaumenot l'accompagne. Tout aussitôt, ouvriers et soldats se mettent à l'œuvre et bâtissent un fort de cent pieds en dedans des bastions. Les travaux sont conduits avec une telle activité que lors de la visite du gouverneur, le 15 octobre, il est complètement terminé. Il en est ainsi des deux autres forts. Cette fois, on espère que les Iroquois ne pourront plus courir à travers le pays aussi librement que par le passé.

Cependant, l'expédition projetée contre les barbares se prépare. Le 9 janvier 1665, M. de Tracy, M. de Salampar, le Père Rafeix, et trois cents hommes du régiment de Carignan, appuyés par deux cents volontaires canadiens, se mettent en marche. Le 16, la troupe arrive aux Trois-Rivières non sans souffrir du froid et de la fatigue. "Il faut dit la *Relation*, toute la constance de M. de Courcelles pour entreprendre une semblable expédition avec des soldats si peu habitués à marcher sur des raquettes et à porter une

¹ *Le Journal des Jésuites*, p. 332. M. de Saurel commandait cinq compagnies: *Les Relations des Jésuites*, 1665, p. 10. Le 14 mai 1665, les soldats de cette compagnie se faisaient remarquer par leur belle tenue, au point que Talon recommandait d'accorder à M. de Saurel de quinze à vingt pistoles. M. Sulte prétend qu'il serait arrivé vers le 14 septembre: *Le régiment de Carignan*, p. 42. C'est évidemment une erreur, puisque M. de Saurel partait de Québec le 23 juillet pour se rendre à l'embouchure du Richelieu y reconstruire le fort.

charge de vingt-cinq à trente livres. Le 24 janvier, les capitaines de La Fouille, Maximin et de Laubia, se joignent aux premiers détachements conduisant vingt soldats et autant de Canadiens. Plusieurs souffrent si cruellement des morsures du froid qu'ils expirent en route. Ces pertes sensibles sont vite compensées par les soldats des sieurs de Chambly, Petit, de Rougemont, Mignardé, de la Colonnelle, qu'on tire des forts St-Louis et Ste-Thérèse. L'armée, forte d'environ cinq cents hommes, se trouve, le 14 février, à vingt lieues des bourgades ennemies. On enlève d'assaut quelques-unes d'entre elles. Il n'y reste que des vieillards, des femmes et des enfants. Les Iroquois d'âge militaire sont allés combattre ailleurs. Les Français n'osent s'aventurer plus loin dans leur pays et reviennent à Québec. Cette campagne n'est pas sans fruits pourtant, car au printemps suivant, M. de Tracy voit arriver des délégués qui viennent lui proposer la paix. M. de Tracy l'accepte avec joie. Elle n'est pas de bien longue durée. Les envoyés ont à peine quitté Québec, que l'on apprend la prise du fort Ste-Anne et le massacre des sieurs de Traversy et de Chussy, capitaines au régiment de Carignan. Cette insulte nouvelle doit être punie. M. de Saurel part avec trois cents hommes dans ce but. Arrivé à environ vingt lieues des bourgades ennemies, il fait la rencontre de nouveaux ambassadeurs qui ramènent les prisonniers faits au fort Ste-Anne et qui offrent toutes sortes de satisfactions pour le meurtre des autres. M. de Saurel ne croit pas devoir continuer sa route dans ces circonstances et revient à Québec. Le 31 août, se réunit le grand conseil auquel assistent les députés des cinq cantons. Cette fois encore, la paix est éphémère; il faut que nos troupes pénètrent de nouveau dans le pays ennemi. Elles prennent les bourgades d'assaut

et les incendient durant la campagne du mois de septembre. M. de Tracy prend possession de tout le pays et y plante une grande croix pour commémorer sa victoire.

Les soldats du régiment de Carignan rendent un grand service à la colonie. Leur présence contribue à rassurer les colons et à en imposer aux barbares. Aussi bien, M. de Tracy, dans ses lettres, prie le roi de laisser au Canada quatre compagnies de ce régiment sous le commandement d'officiers "sages qui pourront s'accommoder avec les peuples du pays. Les sieurs de Chambly, écrit-il encore, et de Saurel sont ceux sur lesquels sont jetés les yeux pour les y faire demeurer..." Parlant du dernier, il ajoute: "le sieur de Saurel a mis beaucoup de son bien et celui de ses amis à défricher les terres auprès du fort. Il doit être considéré pour rester dans le fort Richelieu qu'il a mis en l'état où il est et qui a fait défricher plusieurs terres près de son fort sur une concession qu'il demande pour se faire canadien perpétuel..."¹

Encouragé, comme on le voit, par M. de Tracy, et attiré par l'espoir de se créer un brillant avenir, M. de Saurel accepte la garde du fort qu'il a fondé et demande au roi une vaste concession de terre qu'il s'engage à exploiter. Plusieurs de ses compagnons suivent ce bel exemple; tels sont les de St-Ours, les de Contreccœur, les Jarret de Verchères, les Béquart de Grandville, les Berthier, qui ont fondé des seigneuries et des paroisses auxquelles ils ont légué leurs noms. Avant même d'avoir reçu le précieux parchemin qui doit lui accorder le titre de seigneur, M. de Saurel a commencé des défrichements autour de son fort. Le 29 octobre 1672, le roi lui accorde enfin un domaine de deux

1 *Archives du Canada.*

lieues et demie de terre de front situé de chaque côté de la rivière Richelieu sur deux lieues de profondeur dans les terres. L'île Saint-Ignace, l'île Ronde, l'île de Grâce et plusieurs autres de moindre importance sont comprises dans ses limites. Cette seigneurie est située entre celles d'Yamaska au nord-est, de Saint-Ours au sud-ouest, de Bourgmarie et Bonsecours au sud et au sud-est. Son sol est généralement bon quoique sablonneux aux environs de la ville. Au nord-est se rencontrent des terres basses, marécageuses, baignées par les eaux de la Baie de la Vallière. La rivière Richelieu coupe la seigneurie en deux portions inégales et coule du sud au nord. D'autres rivières : le Pot-au-Beurre, divisée en trois branches, et quelques cours d'eau, dont le ruisseau Jean, s'y rencontrent.

M. Pierre de Saurel, comme MM. de Saint-Ours et de Contrecoeur, ses voisins, est originaire de la province du Dauphiné. De noble race, il est né en 1628, à Grenoble, de Mathieu de Saurel et de Dame Jeanne de Giraud¹. Le 10 octobre 1668, il a épousé, à Québec, Delle Catherine Le Gardeur, fille de noble Charles le Gardeur de Tilly et de Dame Geneviève Juchereau, en présence du père de l'épouse, de M. Jean Juchereau, sieur de Maure, son aïeul, Sidrac Dugué, sieur de Boisbriant, capitaine au régiment de Carignan, et Antoine Amplement d'Héricourt, lieutenant d'une compagnie au même régiment.

Peu de temps après son mariage, il se fait construire un manoir de cinquante pieds de longueur et de trente-quatre pieds de largeur. C'est une vaste maison bâtie de poutres équarries, pièces sur pièces. Auprès de sa demeure

¹ La famille de Saurel portait : *D'argent, au sureau de sable*. MM. E.-Z. Massicotte et Régis Roy, *Armorial du Canada français*, 1, p. 123.

se voient un moulin banal, à vent, en pierres des champs, une écurie assez grande pour loger six chevaux, deux étables de quarante pieds chacune, une bergerie de trente pieds. Ces divers bâtiments sont construits dans l'enceinte même du fort et en bois de charpente. Le seigneur, comme M. de Saint-Ours et de Contrecoeur, ouvre tout aussitôt des défrichements autour de son logis. En 1670, la Mère de l'Incarnation écrit "qu'au fort de Chambly et à celui de M. de Saurel, qui sont de fort honnêtes gens, on vit de ménage; on y trouve des bœufs, des vaches, de la volaille.... Ils ont de beaux lacs poissonneux et la chasse abonde en tout temps. L'on fait des chemins pour communiquer d'un fort à l'autre, les officiers y ont de fort belles habitations et avancent leurs affaires par leurs alliances avec les familles du pays¹."

L'auteur de la *Relation* de 1667 dit à son tour: "Depuis que le Roy a eu la bonté d'étendre ses soins jusque dans ce pays en y faisant passer le régiment de Carignan-Salières, nous avons vu les choses complètement changées, et nous pouvons dire que ce n'est plus ce pays d'horreurs et de frimas qu'on dépeignait auparavant avec tant de disgrâces, mais une véritable Nouvelle-France, tant par la bonté du climat et la fertilité de la terre que par les autres commodités de la vie qui se découvrent tous les jours de plus en plus...."

"Nous ne parlons à présent que de ce qui est survenu de changement en ce pays depuis l'arrivée des Troupes qui, d'elles-mêmes, ont beaucoup servi à son accroissement, et à le découvrir en plusieurs endroits surtout en la rivière Richelieu où les forts, qui y sont placés de nouveau, voient

1 L'Abbé Richaudeau: *Lettres de la Mère Marie de l'Incarnation*.

autour d'eux des campagnes défrichées et couvertes de très beau blé.

“Mais deux choses entre autres contribuent beaucoup aux desseins qu'on a projetés pour le bien de la Nouvelle-France, à savoir, d'un côté, les villages qu'on a formés aux environs de Québec, tant pour le fortifier en peuplant son voisinage que pour y recevoir les familles venues de France, auxquelles on distribue des terres déjà mises en culture, et dont quelques-unes ont été, cette année, chargées de blé pour faire le premier fond de leur subsistance.... Et de l'autre côté, les établissements qui se font tant par les Officiers, Capitaines, Lieutenants et Enseignes, qui se lient au pays par le mariage, et se nantissent de belles concessions qu'ils font valoir, que par les soldats qui trouvent de bons partis et s'étendent partout...¹

L'année suivante, le Père François Le Mercier écrivait au Père Étienne Deschamps, provincial: “Nous avons commencé depuis plus d'un an à jouir des fruits de la paix... Il fait beau voir à présent tous les rivages de notre fleuve Saint-Laurent habités de nouvelles colonies qui vont s'étendant de plus de quatre-vingts lieues de pays le long des bords de cette grande rivière, où l'on voit naître d'espace en espace de nouvelles bourgades.... C'est ce qui cause un changement notable en ce pays par les accroissements qui s'y sont faits plus grands depuis qu'il a plu au Roy d'y envoyer des troupes, qu'il n'en avait reçues dans tous les temps passés, et par l'établissement de trois cents familles en assez peu de temps; les mariages étant si fréquents depuis trois ans. On en a fait quatre-vingt-treize dans la seule paroisse de Québec.... La crainte des ennemis n'empêche plus nos

¹ *Les Relations des Jésuites*, 1667, p. 4.

laboureurs de faire reculer les forêts et de charger leurs terres de toutes sortes de grains, dont elles se trouvent capables autant que celles de France quand on leur donnera une semblable culture... Ce sont des obligations toutes nouvelles dont notre Canada est infiniment redevable à sa Majesté qui, par une bonté tout à fait royale, a changé la face de ce pays... par ces puissants secours qu'il a fait passer avec de si grandes dépenses, entre autres le régiment de Carignan-Salières dont bon nombre d'officiers, plus de quatre cents soldats ont grossi la colonie, s'étant faits habitants avec de très avantageuses conditions; car on a donné à chacun des soldats cent francs ou cinquante livres avec les vivres d'une année à son choix, et cinquante écus aux sergents ou cent francs avec les vivres d'une année.... ce qui est la cause que fort peu retournent en France avec M. de Salières¹"

En 1669 et les années suivantes, le roi fit passer au Canada des chevaux, des brebis, des ânes, des chèvres. M. de Saurel ne fut pas oublié, il reçut ainsi que ses deux voisins, MM. Pierre de Saint-Ours et de Contrecoeur, le don d'une cavale. Sa part dans la distribution du bétail fut assez large, car en 1681, il y a au manoir un joli troupeau de vaches, de moutons et de chèvres.

M. de Saurel n'a pas de peine à trouver des colons. Les soldats de sa compagnie lui demandent des concessions de terres pour les défricher. C'est un fait incontestable que la plupart des soldats du régiment de Carignan se sont établis autour de leurs capitaines. Ce qui se passe à Sorel a lieu pareillement à St-Ours, à Contrecoeur, à Chambly. L'histoire a enregistré les noms de ces vaillants soldats qui se sont faits canadiens et qui sont devenus les premiers So-

¹ *Les Relations des Jésuites*, 1668, p. 3.

relois, au nombre de trente-trois; ce sont : le sieur Randin, enseigne, le sergent la Fleur, les soldats Champagne, Le Breton, La Pointe, Lafranchise, Dufresne, La France, Grancé, La Violette, Canada, La Fontaine, La Taille, Poitevin, St-André, St-Martin, La Rose, Lavigne, Labonté, L'Espérance, Jean Dominique, Trempe la Crouste, Saluart Chaudillon, Labarre, du Vemis, La Chesnaye, St-Armand, La Porte, La Jeunesse, La Liberté, Le Breton, Olivier. La plupart de ces soldats portent un sobriquet, c'est la coutume dans la mère-patrie. Pour mieux connaître ces braves colons nous complétons le document officiel¹ en ajoutant à ce dernier les noms de leurs familles que l'on trouve mentionnés dans les actes notariés du temps. Ce sont : le sieur *Randin*, enseigne dans les troupes. Il obtient une seigneurie sur le fleuve d'une demi lieue de terre de front sur une lieue de profondeur. Une île, sise en face de la concession, a porté son nom.

Jean Darbois, dit la Fleur, sergent.

Christophe Laurent, dit Champagne. Il épouse à Québec, le 29 octobre 1669, Marie Petit. Il a un fils, Jean, baptisé à Sorel, le 11 août 1672.

Guillaume Le Breton, dit l'Ardoise, soldat.

Jean Robin, dit La Pointe, soldat.

Claude Pastourel, dit La Franchise, soldat.

Dufresne, soldat.

Pierre Vallet, dit La France, soldat.

Nicolas Moyé, dit Grancé, soldat.

Jean Le Vannois, dit Laviolette, soldat.

¹ M. Sulte semble croire qu'il est impossible de retracer la généalogie des descendants de ces soldats : *Le régiment de Carignan, 1922*, compilé par M. Gérard Malchelosse. C'est une erreur. Ce que nous écrivons ici et ce que nous avons dit ailleurs sont des preuves du contraire : *Histoire de la famille et de la seigneurie de Saint-Ours, I*, pp. 58, 59.

Pierre Enaud, dit Canada, soldat.
Nicolas Pion, dit Lafontaine, soldat.
Antoine Béthune, dit Lataille, soldat.
Gabriel Gibaud, dit Poitevin, soldat.
Antoine Adhémar, dit St-Martin, soldat, qui devient notaire. Il épouse Marie Sédillot. Il est né du mariage de Sieur Michel Adhémar, bourgeois, de la ville d'Alby, en Languedoc, et de feu Cécile Gaschet.
St-André, soldat.
La Rose, soldat.
André Poutré, dit Lavigne, soldat.
Gilles Couturier, dit Labonté, soldat.
Pierre Villoing, dit L'Espérance, soldat.
Jean Dominique, soldat.
Jean Piette, dit Trempe la Crouste, soldat.
Claude Salois ou Saluart, soldat.
Antoine Chaudillon, chirurgien de la compagnie de M. de Saurel.
Julien Allard, dit La Barre, soldat.
Du Vemis, soldat.
La Chesnaye, soldat.
Jean Pâtissier, dit St-Amand, soldat.
Marin Morceau, dit Laporte, soldat.
Claude Coignac, dit La Jeunesse, soldat.
Pierre Letendre, dit La Liberté, soldat.
Jean Olivier, soldat.

Ces colons, anciens soldats, sont tous de la compagnie de M. de Saurel, mais d'autres, appartenant à la compagnie de M. de Laubia et à celle de M. de Tremont, se fixent également dans la seigneurie. Ce sont : *Pierre Lozeau* et *Douet le Dragon*, de la première, et *Louis Badaillac*, dit La Plante, *Pierre Montarras*, dit Marmende, *Jean Guillet*, dit St-Mars.

Étienne Raimbault, Bernard de Niger, dit Sansoucy, Antoine Francœur dit Brûlé, Charles Vanet, dit Le Parisien, de la compagnie de M. Pierre Salvaye de Tremont. Les familles Vincent Beaumont, Guillaume David et François Bénard, viennent augmenter cette petite colonie. Bientôt trente foyers surgissent au milieu de la forêt. On y trouve un notaire dans la personne d'Antoine Adhémar, un chirurgien : Antoine Chaudillon, des charpentiers, qui, tout en défrichant leurs terres, prennent les moyens de se rendre utiles à leurs voisins.

Les premiers lots de concession sont accordés sur simples billets. Plus tard, le notaire Adhémar rédige des contrats pour les concessionnaires. Parmi les plus intéressants citons celui d'André Poutré dit Lavigne, en date du 15 mars 1673. Le seigneur lui accorde une terre de quatre arpents sur quarante, située entre le fleuve et la rivière Richelieu, tenant du côté sud à la terre de Vincent Beaumont. Poutré paiera au seigneur une redevance de huit livres annuellement, douze deniers de cens et un chapon vif en plumes, pour chacun des dits arpents de terre de front ou trente sols. Le 8 septembre de la même année, Nicolas Pion-Lafontaine et Jean Casaubon-Ladébauche reçoivent une concession. Le 28 septembre, Gilles Danjou, Jean Piette dit Trempe, François Marceau, François Tourmente, Pierre Lozeau, Jacques Joubert, François Bénard, Jacques Devaulx, Pierre Cellier dit Pasqualin, reçoivent leurs contrats.

Cependant, quelques colons ne se trouvant pas heureux dans Sorel, prennent la résolution de s'en aller sous d'autres cieux. Dès ses humbles débuts, la colonie voit s'opérer des changements au milieu de ses habitants. Le 25 avril 1670, Jean Donet dit Le Dragon vend son habita-



L'église St-Pierre-de-Sorel.

tion à Noël Laurence. Ce contrat est passé au fort, en présence de M. de Saurel, M. Peltier, Pierre Huynan dit La Forge, Antoine Bétune dit Lataille, et Nicolas Pion dit Lafontaine.

Le 25 mai 1671, Jean Levannois-Laviolette fait un marché avec Thomas Lefebvre, maître tonnelier, de Québec. Il s'engage à travailler durant deux mois et demi "à tout ouvrage qui lui sera commandé." On lui donnera pour salaire deux barriques d'anguilles, bien salées, d'autres marchandises et douze livres, dix sols.

Le 29 septembre, Jean Le Breton vend à M. de Saurel une concession de terre qu'il a achetée de Jean-Baptiste Pâtissier-St-Amand, située entre la terre de Jean Garnier et celle de Villoing Lespérance. Le 1er mars 1676, Jean Darbois abandonne à Antoine Chaudillon, chirurgien, sa terre, bornée à l'ouest par le fleuve, au nord-ouest par les terres de M. de Saurel, au sud par celle de Chaudillon qui s'engage à entretenir le cédant et sa femme "tant en santé qu'en maladie."

Le 1er octobre, Charles Le Sueur obtient le contrat d'une terre de trois arpents sur quarante, située entre celle de Louis Badaillac-Laplante, et au sud-ouest, tenant à celle de Jean Pion-Lafontaine. Le même jour, Le Sueur vend à Jacques Girard et à Jean Lavallée "une paire de bœufs caille et brun, estimés par Gilles Danjou et Jean Guillet, à la somme de 125 livres, ainsi qu'une chaîne et une charrue évaluées à trente-quatre livres."

Parmi les transactions les plus instructives pour nous se trouve la suivante. Il s'agit de la vente d'une terre de deux arpents sur quarante, tenant au fleuve, située entre celle de Jean Levallois et la terre de Louis Badaillac. Le 9 mars 1676, Luc Joubert l'a cédée à Pierre Lozeau lequel, à

son tour, étant sur le point de partir pour l'Acadie, donne au seigneur l'autorisation de la vendre, ce qui eut lieu le 29 septembre 1676; Jean Guillet dit St-Mars l'achète pour 250 livres. La lettre de Lozeau nous fait connaître quelques soldats du régiment de Carignan.

De Saurel, le 1er septembre 1676.

“Monsieur,

“Tout le plus grand desplaisir que j'aye présentement est destre assez malheureux destre party de Saurel “sans avoir eu l'honneur de vous dire peut-estre le dernier “adieu, mais je ne croyais pas n'avoir pas l'honneur de vous “revoir car je croyais bien retourner, c'est pourquoi Mr, “vous aurez la bonté de m'excuser et vous prie Mr que “quoique je sois privé de votre présence je ne le sois jamais “de votre Esprit vous suppliant de me prester la main à “toutes mes petites affaires. Sur l'affaire de mon habitation et de ce qui peut m'estre deub car je ne puis demander assistance à qui que ce soit qu'à vous, estant bien assuré Mr que comme vous m'avez toujours fait la grâce de “m'assister dans mes nécessités, vous ne me délaisserez pas “dans un besoin si nécessaire comme celuy d'à-présent. “Pour mon habitation vous la vendrez à qui il vous plaira, “cependant Trempe la Crouste la demande, vous la luy vendrez ou à Labonté, ou à quelque autre que vous trouverez “à propos, ou bien qu'elle vaut cent écus, cependant vous en “ferez à votre volonté. Pour le bois qui est esquarri vous “le donnerez aussi, car je crois l'avoir bien payé à Gilles “Danjou, de ce qu'il a fait, je l'ai nourry pendant qu'il a “travaillé et luy ay aydé à lescarrir et luy ay donné treize “francs et demy pour six jours qu'il y a mis, pour ce qui “est de ce que je puis vous debvoir, je n'en sçais rien, je

"sçais que je vous ay donné trois journées de récolte, une
 "au fossé de votre moulin, environ deux journées et demy
 "à votre foin, je sçais bien que j'ay donné un minot de pois
 "à Mademoiselle pour deux chopines d'eau-de-vie et je crois
 "un minot pour deux pots de vin, et les raquettes que je
 "vous fis cet hyver cela fait environ vingt-une livres, que
 "si vous voyez que ce soit trop cher pour les raquettes en
 "raison de sept livres, vous y mettrez à votre conscience,
 "ce qu'il vous playra. Monsieur, j'ay des outils de me-
 "nuiserie, si vous en avez besoin vous les prendrez et les
 "ferez valoir ce qu'ils valent. Il y a pour 13 livres de fer
 "sans les montures.

"Voilà ce que puis vous mander pour le présent sinon
 "que M. Petit et moy nous partons pour aller à l'Acadie.
 "Je ne sçay sy ce sera pour longtems ou sy ce sera pour
 "toujours, je vous dis adieu, Mr. vous assurant que moyen-
 "nent la grâce de Dieu je me souviendrai toujours, dans
 "mes petites prières, de vous Mr et de Mademoiselle par-
 "tout où il playra à Dieu de m'envoyer.

"Je suis et seray toute ma vie, de Mademoiselle comme
 "de vous, Monsieur,

"Votre très humble et affectionné serviteur,
 LOZAULT."

Cette lettre n'est-elle pas d'une touchante naïveté? Elle fait voir la confiance que son auteur met dans l'honnêteté de M. de Saurel et l'encouragement que celui-ci donne à ses censitaires aux prises avec les difficultés de la vie¹.

¹ M. Petit, dont il est question, est cet officier qui, devenu prêtre, desservit tout d'abord la colonie de Sorel et partit plus tard pour les missions de l'Acadie.

D'autres événements plus heureux se produisent dans la petite colonie. En dépit des misères du temps, les colons s'établissent, se bâtissent des maisons et s'unissent pour toujours avec des Canadiennes ou des Françaises nouvellement arrivées au pays. A cette époque, plus encore que de nos jours, les conjoints tiennent à faire rédiger leurs contrats de mariage par un notaire. Pour cette cérémonie, les personnes intéressées, les parents et les amis se rendent à la demeure de l'un ou l'autre des futurs époux et il y a fête ce jour-là. Le 23 octobre 1673, le notaire Adhémar, dans sa maison, à Sorel, rédige le contrat de mariage de Vincent Moriceau, fils de Pierre Moriceau, habitant d'Autray (Berthier) et de Marie-Anne Beaumont, fille de Vincent Beaumont, habitant de Sorel, et de Marie de Saint-Martin, de la ville de Courtray en Flandres. MM. Pierre Salvaye de Tremont, Pierre Vallet et Joseph Lamy, apposent leurs signatures au contrat.

Le 6 décembre 1674, une partie des habitants se réunissent dans la maison de Guillaume David¹, à l'occasion des fiançailles de Marie et de Marguerite, ses filles. La première devient la femme de Pierre Girardeau, fils de Louis Girardeau et de Suzanne Bilhaude, de Marcelle, évêché de La Rochelle, la seconde s'allie à Pierre Montarras dit Marmande, fils "à feu Barthélémy Montarras et de Marguerite Bedat, de la ville de Marmande, paroisse Notre-Dame, évêché d'Enghien." Là se rencontrent Mme de Saurel, Marguerite Andrieu, femme de Pierre Augrand Lapierre, Nicolas Chasnion, Jeanne de Corps, femme de Martin Massé, Nicolas Moyé-Grancé, François Gaignon, cousin du futur époux².

1 Époux de Marie Arnaud.

2 Girardeau.

Dans cette paroisse en formation, il y a beaucoup de va et vient. Tandis que d'anciens colons quittent leurs terres, d'autres arrivent d'ailleurs pour les acheter. Le 21 mai 1675, Charles Martin s'engage au seigneur de Chambly, M. de la Mothe, à raison de trente livres de gages pour quatre mois de service. François Pelletier-Antaya vend à Pierre Courtois une terre de quatre-vingts arpents. Le 8 septembre 1675, Gilles Dufault vend à Michel Brouillet-Laviolette, nouvellement arrivé de Chambly, une terre de quarante arpents pour la somme de 300 livres. Dufault, charpentier de son métier, épouse, le 26 juillet 1678, Françoise Simon, veuve de Claude Coignac dit Lajeunesse, ancien soldat du régiment de Carignan¹. Le contrat de mariage nous apprend que Dufault est le fils de Pierre Dufault et de Marie Rioux, de la paroisse de Châteauneuf, évêché de Cornouailles, en Bretagne, et Françoise Simon, la fille de Pierre Simon et de Marie Gervaise, de la paroisse de Magny, archevêché de Rouen.

Françoise Simon apportait à son second mari un héritage modeste : une maison estimée à 250 livres, 40 minots de blé, 78 minots de maïs et tout un ameublement².

Cependant, M. de Saurel, comme tous les seigneurs de cette époque, ne vit pas dans l'opulence. Il traverse la période critique de la fondation. Il s'impose des sacrifices de toutes sortes, des courses, de pénibles travaux. Dans un pays neuf tout est à créer. Les choses nécessaires à la vie manquent. Il en est ainsi des instruments de travail. Les colons doivent trouver les moyens de fabriquer ici les outils dont ils ont un si grand besoin. Il n'y a pas jusqu'aux

1 Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec en mai 1678.

2 L'inventaire des biens de Coignac fut fait par M. de Saurel, Paul Hué et Marie Moreau.

meules de moulin qu'on doit faire venir de France. M. de Saurel trouve aisément dans son domaine des hommes de métiers, entre autres des charpentiers, qui ont construit le manoir, le moulin banal, et les autres édifices que l'on voit sur sa propriété. Il paraît que Gilles Danjou fut longtemps l'homme de confiance du seigneur. Le 27 décembre 1673, il s'engage à ériger des bâtiments sur une terre qu'il a prise à ferme et à y faire des défrichements. Le 17 septembre 1677, se trouve un premier règlement de comptes. Le notaire déclare dans l'acte que "le travail de Danjou ne com-pense pas le seigneur pour les objets qu'il lui a fournis et qu'il doit encore à ce dernier 104 livres, 10 sols. Il se déclare payé pour la façon de la grange qu'il a construite et, de son côté, M. de Saurel lui tiendra "compte du bois qu'il a nettoiyé le long du fleuve." Danjou entrera en possession de ce bois et il jouira de la concession durant deux ans. Après ce laps de temps, la terre sera chargée d'une rente annuelle de "trois minots de blé français qu'il portera dans la grange du seigneur." François de la Bernarde et Nicolas Moyé-Grancé, habitants de Sorel, sont présents à cette convention, qui est conclue au manoir. Au règlement en date du 5 septembre 1681, Danjou doit encore au seigneur la somme de 561 livres et 9 sols. Il a à son crédit 192 livres pour les travaux exécutés. Danjou demeure en service au manoir jusqu'à la fin de ses jours.

Pour subvenir aux dépenses que nécessite l'exploitation de la seigneurie, M. de Saurel fait divers emprunts. Le 26 août 1676, M. Charles Bazire, le plus riche marchand de Québec¹, lui prête 6,000 livres sous la rente annuelle de 300 livres. Ce n'est pas le dévouement qui man-

¹ Il avait épousé Delle Geneviève Macard, fille de Nicolas Macard et de Dame Marguerite Couillard.

que à nos seigneurs, ce sont les fonds qui leur permettraient de mener à bien leur entreprise. Ils sont forcés de faire de lourdes dépenses, car ils doivent aider leurs censitaires. Après dix-sept ans d'un dur labeur, M. de Saurel n'est pas encore arrivé à la fortune. Il cherche à combler ses déficits et se livre au trafic des fourrures, bien que les lois l'interdisent aux gentilhommes. Des colons de sa seigneurie suivent le même exemple. En juin 1681, six d'entre eux sont pris par M. Boisseau, l'agent de la ferme du roi. Ce sont : Pierre Salvaye, Meunier-Lapierre, Augrand Lapierre, Denis Gonthier, et Herpin, de Saint-Ours. Le procès de ces coureurs de bois s'instruit, mais Dame justice se montre clément. Quant à M. de Saurel, qui avoue s'être livré au trafic, il ne paraît pas avoir été inquiété.

Lorsqu'en 1685 le commerce devient libre, plusieurs Canadiens s'y adonnent de préférence à la culture de la terre. On peut, dès lors, acheter des permis ou congés pour aller dans les pays de l'Ouest trafiquer avec les sauvages. Le 15 janvier 1683, nous voyons quelques Sorelois en partance; ce sont : Pierre Augrand-Lapierre, Gilles Couturier, Jean-Baptiste Pâtissier-Saint-Amand. Ils fournissent la somme de 1000 livres pour acheter "un congé et se rendre chez les sauvages faire la traite de la manière accoutumée."

Le commerce des fourrures, malheureusement, est fort souvent accompagné de celui de l'eau-de-vie. Des lois sévères sont promulguées contre les délinquants, grâce à Mgr de Laval, qui menace de refuser l'absolution à ceux qui les transgressent. Le 20 octobre 1678, le gouverneur convoque une assemblée de quelques-uns des principaux habitants de la colonie afin d'étudier cette question délicate. On y rencontre les sieurs d'Ailleboust, Dugué, Le Ber, Berthelot, de Repentigny, Boucher, de Saurel, Berthier, de Saint-

Ours, de Verchères, Crevier, de la Touche, Duplessis, Chorrel de Saint-Romain, de Bécancour, Charron, Vallon des Coulombiers, Jolliet, de St-Pierre. MM. de Saurel, de Berthier et de Repentigny, considérant cette grave question au point de vue matériel et non pas au point de vue moral, soutiennent que la prohibition de ce commerce ruinerait les affaires du pays et ferait que les Hollandais, moins scrupuleux que les Français, supplanteraient ceux-ci. C'était là sans doute une erreur qui s'est répandue longtemps dans nos campagnes et qu'ont exploitée à leur profit les trafiquants de boissons ou liqueurs alcooliques, dont l'abus a causé beaucoup de ravages chez tous les peuples. Vers cette époque, M. de Saurel entreprend des courses dans l'Ouest au profit de son commerce. C'est au retour d'une de ces expéditions qu'il trouve la mort. Dans le cours du mois de juin 1682, en compagnie de MM. de Radisson, Chouart, des Groseilliers, de la Forêt, de la Chesnaye, Caujon, Gitton et vingt-neuf hommes, il se rend dans l'Ouest d'où il revient au mois de novembre. Le 26, on le retrouve à Montréal, où il meurt subitement. Ses funérailles ont lieu dans l'église de cette ville en présence de MM. de Saint-Sulpice, et ses restes mortels sont ensevelis sous les voûtes de Notre-Dame¹.

Telle fut la fin subite de cet homme entreprenant. Sa disparition fut une perte réelle pour toute la colonie. Il était doué d'une énergie peu commune et il ne recula devant aucun sacrifice pour arriver au succès. Frappé au milieu de ses travaux dans un temps où il a engagé ses biens et

1 Le vingt-huitième Jour de novembre 1682 a été enterré monsieur de Sorelle dans l'église de ville marie, il mourut le 26 de mort subite tous les messieurs du séminaire ont assiste à son Enterrement, M. Guyotte Curé.

Cotté et paraphé suivant l'Ordonnance Boyvinet.

ceux de ses amis, pour exploiter ses terres, il laisse sa veuve dans une situation pénible. Quoiqu'il en soit, son nom doit-il être placé sur la liste des seigneurs *ratés*, ainsi que l'écrivait un de nos bons historiens¹? Nous ne le pensons pas, car en mourant il laissait sa seigneurie dans un état de plus prospères.

Mme de Saurel restée seule, sans enfants², dut s'imposer de nombreuses démarches pour n'être pas tout à fait dépouillée par les créanciers de son mari, décédé intestat. Le 20 janvier 1682, commencent les formalités légales de l'inventaire. Mais comme M. de Boisvinet, lieutenant-général des Trois-Rivières, ne peut facilement se transporter à Sorrel, à cause des rigueurs de l'hiver, la pauvre veuve obtient un délai ainsi que la faculté de faire subir au moulin banal d'urgentes réparations. M. de Saurel avait songé à le rebâtir, car peu de temps avant sa mort, il avait acheté de Pierre Letendre tout le bois de charpente. A son tour, Mme de Saurel engage un charpentier de Champlain, Pierre Mercereau qui, pour la somme de 850 livres, consent à le mettre en état "de faire de la bonne farine"³.

1 M. l'abbé Groulx: *La naissance d'une race*.

2 M. Émile Salone, dans son beau livre: *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 316, écrit qu'il laissait un fils qui repassa en France. M. de Saurel n'eut pas d'enfants de son union avec Mlle Le Gardeur.

3 Le contrat explique minutieusement les obligations des deux parties. Mme de Saurel, le 1er mars, versera 200 livres, et 325 livres à la fin des travaux, la balance à la Saint-Michel de 1684. Elle accorde, en plus, au charpentier 20 livres pour le *pot-de-vin*; elle fournira le bois, les portes, les pieux, les planches, les madriers, les clous et le plâtre. Nicolas Moyé-Grancé et le chirurgien Antoine Chaudillon agissent comme témoins. *Adhémar: Archives du Palais de Justice, à Montréal, faveur de M. E.-Z. Massicotte, archiviste.*

CHAPITRE III

Sorel en 1681. — État de la seigneurie. — Les colons. — Leurs noms.
— Leurs défrichements.

A sa mort, M. de Saurel laissait la seigneurie dans une situation vraiment prospère, si l'on en juge par le recensement de l'année 1681. Sur un domaine de dix arpents, réservé par le seigneur, les défrichements ont progressé si vite qu'on y voit déjà cent-cinquante arpents de terre en valeur. Plusieurs domestiques prennent soin des fermes et des troupeaux; il y a quarante-trois bêtes à cornes, soixante-et-deux moutons et dix-huit chèvres. Au manoir se trouvent quatre fusils pour la protection de ses habitants.

Voici les noms des serviteurs: Gilles Danjou, Pierre Courtois, Nicolas Légaré, Jean de Lisle, Pierre Cassel et Jacques Piot. *Danjou* est l'un des premiers. De bonne heure, il s'attache à ses maîtres et il reste à leur service jusqu'à sa mort, arrivée le 1er décembre 1690. Son acte de décès lui donne 81 ans. *Danjou* était normand.

Pierre Courtois a laissé peu de traces de son passage. Il a 32 ans en 1681.

Nicolas Légaré, 27 ans, fils de Gilles Légaré et de Marie Fontaine, épouse le 10 janvier 1690, Anne Dupré, à Québec. Plus tard, il quitte Sorel et va s'établir au Château-Richer. En 1681, il a 14 arpents en valeur.

Jean de Lisle, 49 ans, serviteur au manoir, a pour femme Marguerite Lafleur.

Pierre Cassel, 39 ans, serviteur. En 1683, il s'engage comme charpentier chez Mme de Saurel, pour un an, moyennant 1000 livres. Il reçoit en plus une concession de trois arpents sur quarante, sur le fleuve, entre celle de Nicolas Moyé dit Grancé et celle de Bonhommeur. Il a pour femme Marie David.

Jacques Piot a dix ans.

Jean Darbois dit Lafleur, 60 ans, Marie Harbaude, sa femme 55 ans. Ils ont un fusil, 4 bêtes à cornes, 15 arpents en valeur. Darbois, l'un des premiers colons de Sorel, abandonne, le 1er mars 1676, au chirurgien du lieu, Antoine Chaudillon et à sa femme, la terre qu'il a obtenue du seigneur, à la condition que le donataire prendra soin des cédants "pendant leur vie, tant sains que malades, et qu'il leur fera faire des funérailles, et prier Dieu pour le repos de leurs âmes, à sa discrétion et volonté"¹.

Antoine Chaudillon, chirurgien, 38 ans, Marie Boucher, sa femme, 31 ans. Enfants: Charlotte 9 ans, Marie 7 ans, Catherine 6 ans, Antoine 4 ans, Claude 2 ans; un fusil, 6 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur.

Pierre Salvaye, écuyer, sieur de Tremont, 31 ans, Catherine Le Roy, sa femme, 37 ans. Ils ont Marie 5 ans, Catherine 3 ans, Louis 2 ans, 2 fusils, 6 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur.

M. de Salvaye, d'origine italienne, ancien capitaine au régiment de Carignan, fait rédiger son contrat de mariage par le notaire Adhémar en novembre 1673. Il est fils de Jean-Baptiste de Salvaye, sieur de Tremont², capitaine au

¹ Adhémar: *Archives du palais de Justice, Montréal*.

² Non pas: sieur de Fromont. M. Sulte: *Le régiment de Carignan*, p. 126.

régiment d'Espagne et au service de Mgr le duc de Savoie, et de Delle Jacquette Belle, de la paroisse de St-Donnat, évêché de Gênes, en Italie. Melle Le Roy est fille de M. Le Roy et de Dame Marie Lussia, de la paroisse de St-Paul, des ville et archevêché de Paris. Le mariage fut béni en présence de M. de Saurel, son épouse, Catherine Le Gardeur, femme de M. Alexandre de Berthier, Delle Marie-Anne Juchereau, veuve de François Pollet de la Combe-Pocatière. Plusieurs enfants naissent de cette union. Marie-Catherine, l'aînée, baptisée le 29 septembre 1675, a pour parrain M. de Saurel, pour marraine, Mme de Berthier. Elle meurt en bas âge. La seconde fille, baptisée également sous le nom de Catherine, le 6 février 1678, a pour parrain M. de Berthier et pour marraine, Mme de Saurel; Louise-Charlotte née vers 1680. Pierre, baptisé le 4 novembre 1683, a pour parrain M. Gédéon Petit, marchand, pour marraine, Delle Gertrude Le Gardeur, sœur de Mme de Saurel; Antoine, baptisé le 3 juillet 1686, porte le nom de son parrain, le sieur Antoine Chaudillon, chirurgien; sa marraine est Marie Salvaye.

Nous ignorons quand et comment mourut M. Pierre de Salvaye. Il compte encore de nombreux descendants dans la seigneurie de Sorel. En 1689, sa veuve épousa le sieur Jean Miray de l'Argenterie.

Pierre Vallet dit Lafrance, 31 ans; un fusil, 10 bêtes à cornes, 20 arpents en valeur. Ancien soldat du régiment de Carignan.

Joseph Lamy, tanneur, 41 ans, Marie Fontaine, sa femme, 31 ans; enfants: Marie 10 ans, Noël 7 ans, Jeanne 5 ans, Catherine 3 ans, Claude 6 mois. Un fusil, 4 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur.

Jean le Magnan dit La Grange, charpentier, 52 ans, Perrette Bougon, sa femme, 56 ans. Deux fusils, 5 bêtes à cornes, 8 arpents en valeur.

Paul Hué (Hus), 38 ans, Jeanne Baillargeon, sa femme, 26 ans; enfants: Louis 11 ans, Antoine 10 ans, Marc 9 ans, Jean-Baptiste 7 ans, Jean 5 ans, Pierre 3 ans, Jeanne 1 an; 8 fusils, 7 bêtes à cornes, 20 arpents en valeur.

Paul Hué, ancêtre des Paul Hus, a laissé dans Sorel une véritable dynastie, ainsi que nous le verrons plus loin.

François Marceau, (Marcé) cordier, 42 ans. Masseron, sa femme, 33 ans; enfant: Marie 8 mois; 1 fusil, 4 bêtes à cornes, 12 arpents en valeur.

André Poutré dit Lavigne, cordonnier, 38 ans, Jeanne Burel, sa femme, 33 ans. Enfants: Marie 13 ans, Madeleine 10 ans, Marie 8 ans, Catherine 6 ans, Charlotte 4 ans, Jean 2 ans. Un fusil, 1 vache, 6 arpents en valeur¹.

Jean Le Vannois dit Laviolette, poudrier, ancien soldat de Carignan, 54 ans; Charlotte de la Rue, sa femme, 45 ans. Un fusil, 8 bêtes à cornes, 3 arpents en valeur. Le 24 juillet 1678, M. de Berthier lui concède une terre dans sa seigneurie.

Jean Guillet dit St-Mars, soldat du régiment de Carignan; 3 bêtes à cornes, 4 arpents en valeur.

Gilles Couturier dit Labonté, cordonnier, 39 ans. Elisabeth de Tarragon, sa femme, 30 ans. Enfants: Pierre

¹ Poutré était fils de Pierre Poutré et de Philippe Rocquet, de St-Géry, évêché de Valenciennes. Il se maria à Québec, le 3 novembre 1667, avec Jeanne Burel, fille de Daniel Burel et d'Anne Le Suisse, de St-Denis-de-Clair, évêché de Rouen. Peu après 1681, il abandonne sa terre à Mme de Saurel et va demeurer à Montréal.

5 ans, Jean, Gilles. Un fusil, 5 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur.

Louis Badaillac dit *Laplante*, 37 ans, Catherine Lalors, sa femme, 24 ans; enfants: Catherine 8 ans, Marie 6 ans, Anne 3 ans, Louis 1 an. Quatre bêtes à cornes, 8 arpents en valeur.

Jean Lavallée, 29 ans, Marguerite Duson, sa femme, 26 ans. Enfants: Anne 10 ans, Jean 8 ans, Françoise 6 ans, Noël 4 ans, Catherine 1 an; deux bêtes à cornes, 12 arpents en valeur. Il a laissé une nombreuse descendance. Lavallée était à Québec en 1664, à l'emploi de M. Jean-Baptiste Peuvret, sieur de Mesnu, greffier du Conseil Souverain. Il apparaît à Sorel pour la première fois, le 14 février 1674. On le désigna sous les noms de Jean de La Vallée, Jean Vallée, Jean Lavallée. Son fils aîné, Jean, entra dans la famille de Paul Hus, par son union avec Catherine Hus. Il eut onze enfants.

Jean Olivier, 50 ans, Elisabeth Renault, sa femme, 29 ans. Enfants: Thomasse 7 ans, Geneviève 6 ans, Marie 4 ans, Elisabeth 2 ans, Jean 7 mois; 8 arpents en valeur. Olivier, l'un des premiers colons et soldat de la compagnie de M. de Saurel, épousa, le 20 septembre 1673, Élisabeth Renault, fille d'Antoine et d'Étiennette Cleignier, de St-Étienne, évêché de Langres. Olivier était né du mariage de Laurent Olivier et de Jeanne Mathurine, de Sallegrisson, évêché d'Entrevaux. Olivier, après 1681, s'établit à Berthier.

Jean Cassenave, 37 ans; 4 arpents en valeur.

Michel Brouillet dit *Laviolette*, 36 ans, Marie Dubois, sa femme, 37 ans. Enfants: Bernard 10 ans, Jean 9 ans,

Gilles 8 ans, Pierre 7 ans, Marie 5 ans. Un fusil, 2 bêtes à cornes, 6 arpents en valeur.

Brouillet s'établit d'abord à Chambly. C'était un ancien soldat du régiment de Carignan. Bernard Brouillet fut la souche de la famille Bernard de laquelle sont issus feu Mgr A.-X. Bernard, ancien évêque de Saint-Hyacinthe, M. le chanoine Bernard, curé de Sorel, M. l'abbé Adhémar Bernard, sulpicien.

Marin Moreau, 27 ans, Catherine Lucas, sa femme, 35 ans. Un fusil, 2 bêtes à cornes, 8 arpents en valeur.

Marin Moreau meurt à Sorel, en 1704.

Jean Carron, taillandier, 30 ans. Il a 8 arpents en valeur. Il est originaire de La Rochelle. En 1685, il épouse Elisabeth Rabouin, et vers 1690 il s'établit à Champlain.

Jean Garnier, 49 ans, Françoise Feuilleton, son épouse, 35 ans. Enfants: Anne 5 ans, Catherine 3 ans, Marie 1 an. Il a un fusil, 5 bêtes, 12 arpents en valeur.

Jean-Baptiste Pâtissier dit Saint-Amand, 35 ans; Marie Giguère, sa femme, 25 ans; enfants: Catherine 3 ans, Pierre 1 an et demi. Il a un fusil, une vache, dix arpents en valeur¹.

¹ Son mariage a lieu le 10 janvier 1678, en présence de Mme de Saurel et de Jacques Gauthier dit Loranger. Le 29 septembre 1676, M. de Saurel accepte pour Saint-Amand une terre que lui abandonne Jean Hémard dit l'Ardoise. Plus tard, on retrouve St-Amand à Villermarie, où il intente un procès à Jean Hubou de Longchamps dit Tourville. M. E.-Z. Massicotte, conservateur des *Archives* du Palais de Justice, à Montréal, raconte ainsi la cause du procès. "Jean Hubou de Longchamps, âgé de 31 ans, brigadier au service de M. le marquis de Denonville, était entré dans le cabaret de Jean Petit-Boismorel, vers 7 heures du matin, avec La Charité, Lespine et Saint-Amand, habitant de Sorel. Ces compères n'en sortirent qu'à 7 heures du soir, après avoir bu force bouteilles. Ainsi qu'il arrive souvent entre amis surchauffés, on se prit de querelle et St-Amand reçut un coup d'épée... La justice accorda au blessé 200 livres comme dédommagement et il fut soigné aux frais de son agresseur." Ce procès eut lieu le 8 septembre 1687. *Bulletin des Recherches Historiques*, année 1915, p. 356.

Charles Vanct dit Le Parisien, charpentier, 32 ans; Catherine Le Magnan, sa femme, 31 ans. Enfants: Catherine 7 ans, Marie 5 ans, Jeanne 3 ans, Charles 1 an. Il a un fusil, 5 bêtes à cornes, 12 arpents en valeur. Charles Vanct fut le premier marguillier de la paroisse et il paraît en avoir conservé le titre jusqu'à sa mort arrivée en 1715. Sa femme fut inhumée au cimetière situé près du moulin banal, le 15 février 1694.

Nicolas Moyé dit Grancé, tonnelier, 35 ans. Il a un fusil, 4 arpents en valeur. Il est inhumé le 13 septembre 1713, après avoir reçu les sacrements "et avoir donné toutes les marques du bon chrétien." Il est dit âgé de 81 ans et ancien soldat de Carignan.

Zacharie Dignan, boulanger, 39 ans; 3 arpents en valeur.

Claude Pigeon, 40 ans; 2 arpents en valeur.

Pierre Augrand dit Lapierre, 47 ans; Marguerite Audrieux, sa femme, 27 ans. Enfants: Jeanne 7 ans, Pierre 5 ans, Anne 4 ans, Louise 2 ans. Deux fusils, 7 arpents en valeur.

Pierre Augrand, fils de Jean et d'Audine Robiscar, de Larocque, évêché de Condom, épousa à Québec, le 19 septembre 1673, Marguerite, fille de Guillaume Audrieux et d'Anne Couillard, du bourg de Dactère, évêché de Rouen. Augrand meurt à Québec le 23 mai 1713.

Tels sont les habitants de Sorel en 1681. On y rencontre vingt ménages formant une population de 118 âmes, 61 hommes et 57 femmes. Il y a 26 fusils, 202 bêtes à cornes, 403 arpents en valeur. La seigneurie en 1681 est donc l'une des plus prospères de la Nouvelle-France.

CHAPITRE IV

La première chapelle de Sorel. — Mgr de Laval visite la mission. — Mme de Saurel accorde des concessions à la paroisse. — La belle société à Sorel. — Les commandants du fort. — Courses et déprédations des Iroquois.

A l'origine de la colonie soreloise, les exercices religieux ont lieu dans le fort. Les dimanches et jours de fêtes, colons et militaires se réunissent pour assister aux offices divins et recevoir les sages avis du zélé missionnaire qui les visite de temps en temps. Vers 1670, on bâtit une modeste église de trente pieds de longueur et de douze de largeur, en poutres équarries, car le seigneur ne néglige rien pour doter sa seigneurie d'un édifice aussi nécessaire et si propre à encourager les colons dans leurs travaux. Comme les chapelles de St-Ours et de Contreccœur, celle de Sorel est bien modeste. On l'a placée sous le patronage de Saint Pierre, prince des Apôtres, probablement à la demande de M. de Saurel dont le prénom est Pierre. Le *Rapport des Missions* de 1683, transmis à Sa Sainteté le Pape Innocent XI, fait mention de la mission de Sorel dans les termes suivants: "Monsieur Volant, prestre natif du païs, âgé de 28 ans, dessert la seigneurie de Saurel, la Rivière du Loup et la Rivière St-François, et fait sa résidence à Saurel où il est en pension. Saurel est distant de Montréal de dix-huit lieues et quarante-deux de Québec, situé du côté du sud, il a deux lieues et demi d'étendue le long du grand

fleuve et deux lieues dans les terres. Il y a quinze familles et cent-treize âmes. Il y a une chapelle dédiée à Saint Pierre, que les habitants ont promis de réparer jusqu'à ce qu'on en fasse une autre."

Ainsi, en 1683, la chapelle a besoin de réparations, cela suppose qu'elle est déjà vieille de plusieurs années. Elle s'élève au centre du fort. En 1678, Mgr de Laval visite la mission et y confirme plusieurs personnes tant de Sorel que des missions voisines. Ce sont : Louis Jean dit Lafontaine, Marie-Madeleine Richaume, 16 ans, Jeanne Richaume 10 ans, Marie-Charlotte Charron 11 ans, Louis de Contrecœur 10 ans, Charles Robert dit Deslauriers 33 ans, Marie Pelletier 41 ans, François Pelletier 20 ans, Jean-François Pelletier 15 ans, Marie-Madeleine Poutré-Lavigne 8 ans, Marie Poutré-Lavigne 10 ans, Marie-Anne David 19 ans, Mathieu Amiot 11 ans, Louis Crevier 9 ans, Elisabeth Couc-Lafleur dite Cognac 11 ans .

Dans le but d'aider à l'établissement de la paroisse naissante, Mme de Saurel accorde aux curés et à la Fabrique une terre de 120 arpents située sur le Richelieu, bornée par les terres du domaine et par celles de M. Miray de l'Argenterie. Cette terre, jusque-là, a appartenu au sieur Michel Brouillet-Laviolette. M. Chaigneau accepte le don pour les missionnaires et les curés qui se succéderont dans la paroisse. Par ce même contrat en date du 6 mars 1708, Mme de Saurel donne à la Fabrique une autre terre de deux arpents de front provenant de Jean Robin-Lapointe, sise sur le Richelieu, entre le fleuve et les terres de la donatrice. En retour de ce don, la Fabrique fera dire, chaque année, à perpétuité, "quatre messes basses de Requiem, dans l'église de Sorel, durant la vie de Mme de Saurel, pour le repos de l'âme de son mari, et après le décès de la dite dame, pour le

repos de son âme et du dit sieur de Saurel." Cette digne châtelaine ne borne pas là ses faveurs. Elle accorde à Messire Chaigneau deux autres lopins de terre, l'un de quatre arpents en superficie, près du fort, à quelques pas du moulin, sous la rente annuelle d'un sol, l'autre comprend l'emplacement sur lequel sont bâtis l'église et le presbytère. M. Chaigneau, la donatrice, les sieurs Jean Petit et Cabazier, apposent leurs signatures au contrat qui fut passé à Villemarie le 6 mars 1708¹. M. Jean-Baptiste de Ramezay, le 2 février 1762, renouvellera ces titres afin d'assurer la jouissance de ces domaines aux curés de la paroisse.

La colonie soreloise compte plusieurs familles distinguées. Les seigneurs se tiennent en relations constantes avec les de Saint-Ours, de Contrecoeur, Le Gardeur et Berthier. Au fort, il y a encore des officiers d'élite. Leurs noms méritent de passer à la postérité. Citons tout d'abord celui de M. de Mines, capitaine de grande valeur qui, durant quinze ans, rend des services signalés. Arrivé en 1687, il prend une part active dans la campagne contre les Iroquois. A son retour de cette expédition, il devient commandant du fort de Sorel. C'est en cette qualité qu'il signe, le 18 janvier 1688, l'acte de décès de Pierre le Heuss, passé de vie à trépas et qui a le bonheur d'abjurer l'hérésie avant de mourir. M. de Mines, le 9 janvier 1698, épousa Delle Marie-Anne de Saint-Ours².

Le chevalier de Forrany paraît avoir exercé le commandement au fort. Le 8 janvier 1688, au baptême de François de Grandmaison, fils d'un habitant de Chambly, il signe comme tel à son acte de baptême. Peu de rensei-

¹ *Adhémar. Archives du Palais de Justice, Montréal.*

² *Histoire de la famille et de la Seigneurie de Saint-Ours, I,* p. 113.

gnements nous sont parvenus sur ce personnage ainsi que sur le sieur Louis de Mongeneau qui, le 20 août 1700, tient sur les fonts baptismaux Marie-Louise Le Tendre, fille de Pierre Le Tendre et de Catherine Lamy. Cette famille Lamy dont nous disons un mot ici est très importante par ses alliances. Son chef, Isaac Lamy, fils de Jacques Lamy et de Barbe Chevalier, de St-Martin, évêché de Rouen, épousa, le 22 octobre 1663, à Québec, Marie-Madeleine de Cheurainville. Une de ses filles, Catherine, épousa Pierre Le Tendre; une autre, Louise, le 6 juillet 1703, contracta mariage avec Messire Charles Marin de la Malgue, écuyer, sieur de la Massière, veuf de Madeleine Niquet; en secondes noces elle épousa René Le Gardeur. Pierre Lamy, son frère, devenu veuf de Catherine Badaillac-Laplante, convole en secondes noces avec Delle Catherine Salvaye, tandis que Marie Lamy fait une alliance aussi distinguée avec M. Michel Dagneau Douville. Ce dernier officier, arrivé au Canada en qualité d'enseigne, ne tarde pas à recevoir de l'avancement. Comme il désire s'établir au pays, il obtient de Mme de Saurel un fief de six arpents de front, à la charge de la foi et hommage à chaque mutation de propriétaire et "de porter tous les ans, à l'église de Sorel, le jour de la Saint-Pierre, un bouquet de fleurs." M. de Saint-Ours, seigneur voisin, lui accorde un fief de quatre arpents de front à la charge seulement "de conduire la Dame de Saint-Ours, une fois l'année, à l'église paroissiale de Saint-Ours." M. Douville a laissé une nombreuse famille; il a dû quitter Sorel vers 1720.

M. Charles-Gaspard Piot de l'Angloiserie et M. Pierre de Saint-Ours ont aussi exercé le commandement au fort. Le premier, capitaine d'un détachement des troupes de la marine, était fils de Martin Piot et d'Anne Petit, de Ha-

niou, évêché de Chartres¹. Il épousa à Sorel, le 15 août 1691, Delle Marie-Thérèse Duguay, fille de M. Sidrac Dugué, capitaine au régiment de Carignan, devenu plus tard seigneur de Sainte-Thérèse. M. de l'Angloiserie eut une belle famille et mourut à Québec, où il fut inhumé le 21 février 1715.

Quant à M. de Saint-Ours, il était fils de M. Pierre de Saint-Ours², célèbre capitaine au régiment de Carignan, qui a laissé de si bons souvenirs au pays. Parmi les officiers et les soldats de sa compagnie dont nous rencontrons les noms dans les annales du fort, nous connaissons Valérien Porus, sieur de Beaumont, et Pierre Châtelain dit Lapierre, sergents, Nicolas Lessard dit La Toupie, Gérard Alix dit Lajeunesse, Luc Poupart, Thomas Dignan, Hilaire Saurel dit Léveillé.

La présence des militaires donne du courage aux habitants que menacent les Iroquois. Toujours sur le qui-vive ils se tiennent prêts à répondre à l'appel. Ils accomplissent une tâche pénible mais combien glorieuse! Leurs noms méritent de passer à la postérité, car ils appartiennent à l'époque héroïque de notre histoire!

Les années se succèdent au milieu des épreuves. Les Iroquois ont levé de nouveau la hache de guerre et parcourent le pays en tous sens semant la mort et la ruine. Les missions de Sorel, de Contrecoeur et de Saint-Ours, sont ravagées et brûlées. Les forts ne sont pas assez spacieux pour loger les habitants qui tentent de s'y réfugier. Toute la côte du sud de Sorel à Chambly est dans la désolation. Le deuil entre dans la plupart des familles. Le 8 juin 1690, M. de Saint-Claude, missionnaire, donne la sé-

1 Mgr Cyprien Tanguay: *Dictionnaire généalogique*, 1, p. 488.

2 *Histoire de la Famille et de la seigneurie de Saint-Ours*, I, p. 88.

pulture à Paul Hué, enfant de sept à huit ans, tombé sous les coups des barbares. Le 16 mai 1691, Jean Prou dit La Baguette, soldat de la compagnie de M. de L'Angloiserie, reçoit aussi la sépulture chrétienne. M. de Saint-Claude fait son éloge en ces termes : "il a mené une vie exemplaire et la mort précipitée et violente ne lui a pas permis de recevoir d'autres sacrements que celui de l'Extrême-Onction." Le 19 août, Jean Le Magnan, âgé d'environ quarante-cinq ans, est inhumé à son tour. Les Iroquois l'ont massacré. Il y a donc lieu de se mettre en garde contre ces barbares.

Le chevalier Alexandre-Samuel de Clermont reçoit l'ordre de donner la chasse à l'ennemi qui ne s'est pas contenté de ces massacres, mais s'est enfui en conduisant en captivité quatre jeunes enfants. M. de Clermont les poursuit jusqu'à Chambly, d'où il voit l'incendie des villages de Saint-Ours et de Contrecoeur. Il a la joie de délivrer les petits prisonniers et les ramène sains et saufs. Vis-à-vis de Saint-Ours, il apprend du major Provost, ancien capitaine au régiment de Carignan et major de Québec, qu'une flotte anglaise menace la colonie. Il rebrousse chemin et se rend à Québec où il trouve une mort glorieuse¹. Il fut inhumé à Beauport le 23 octobre 1690, avec Joseph de la Touche et un autre dont le nom est inconnu : "tous trois donnèrent leur vie pour soutenir leur religion et leur patrie", dit le registre.

Le 2 novembre 1692, deux autres victimes de la barbarie iroquoise sont inhumées dans le cimetière situé auprès du moulin banal. Ce sont : Jean-François Pelletier et Jean Pelletier. M. de Saint-Claude dit de l'un et de l'autre "qu'ils ont vécu d'une manière très chrétienne et ont donné des marques d'édification et de piété."

¹ *Collection de Documents et Manuscrits*, I, p. 502.

En 1696, une bande d'Iroquois attaque Sorel. Les barbares pillent les maisons et les incendient. Mme de Salvaye, devenue la femme de M. Miray de L'Argenterie, sa fille, et plusieurs autres personnes, sont emmenées prisonnières dans le pays ennemi et ne recouvrent leur liberté que l'année suivante. A leur retour, elles trouvent chez Antoine Salvaye une généreuse hospitalité. Ce brave gentilhomme accorde à sa mère et à sa sœur tous les soins que requiert leur état et il emploie le fruit de ses travaux et de ses courses dans les pays de l'Ouest pour aider à rebâtir la maison et les bâtiments qui ont été incendiés. Plus tard, pour reconnaître ces bons offices et témoigner à ce cher fils toute sa tendresse, Mme de l'Argenterie lui accorde une somme de 3,000 livres et cinq arpents des terres paternelles. Le contrat est du 27 mai 1715¹. Dans les années suivantes, Pierre de Salvaye eut l'idée d'attaquer les dispositions de cet arrangement et d'intenter un procès à son frère pour rentrer en possession d'une plus grande portion de l'héritage. Le 30 juillet 1726, tous deux se rendent chez le notaire qui a rédigé les conventions. Ce dernier donne la lecture des contrats. Par amour pour la paix, Pierre de Salvaye abandonne ses prétentions et veut bien se contenter d'une terre d'un arpent de largeur. La Providence paraît l'avoir favorisé dans ses enfants et ses descendants. Tous font de belles alliances avec les familles les plus importantes: les Dandonneau du Sablé, Péloquin, Paul Hus. Quant à Antoine, devenu veuf de Delle Marguerite Hertel, il épouse Delle Catherine-Delphine Le Gardeur, nièce de Mme de Saurel. Il devint capitaine des portes de la ville de Montréal.

1 *Adhémar.*

Les colons de la Nouvelle-France n'ont pas seulement à combattre les Iroquois, ils ont à souffrir de la famine. En 1700, M. des Goutins déclare qu'on a un besoin urgent de farine, de lard et de provisions, tant pour la subsistance des troupes que pour celle des habitants. Le roi se laisse émouvoir par le tableau qu'on lui fait des misères du peuple. Il recommande de réparer les forts, notamment celui de Sorel, afin de le mettre en état de soutenir un siège. M. Le Vasseur de Néré trace les plans d'un fort en pierre et les présente à la Cour en 1705.

Durant les longues guerres contre les Iroquois les habitants de Sorel et des environs voient arriver les prisonniers faits par les Français et les sauvages alliés dans leurs courses à travers les colonies anglaises. En parcourant les mémoires qu'ils ont laissés, il fait bon voir avec quelle charité vraiment chrétienne les colons ont su adoucir les misères de l'exil de ces infortunés. Le Révérend John William, de Deerfield¹, raconte en quelles circonstances il fut pris le 29 février 1704, et conduit à Chambly et de là à Sorel. "Les Français furent très bons pour moi. Un gentilhomme de l'endroit me prit dans sa maison et me fit mettre à sa table. La nuit, il me fit coucher sur un bon lit de plumes. Les officiers et les habitants m'ont traité de la manière la plus obligeante et... en nous rendant par la rivière à Sorel nous entrâmes dans une maison où se trouvait une femme anglaise de notre ville. Les Français furent très bons pour elle et pour moi et me donnèrent en fait de provisions ce qu'ils avaient de mieux. Quand nous arrivâmes dans la première maison habitée de Sorel, une femme vint au-devant de nous sur le bord de la rivière et exprima

1 Rév. Henry White: *History of New England*, p. 122.

le désir de nous recevoir dans sa maison. Une fois entrés elle s'apitoya sur notre sort et nous apprit que, dans la dernière guerre, elle-même fut emmenée prisonnière au milieu des indiens et elle éprouvait beaucoup de pitié pour nous. Elle donna aux sauvages quelque nourriture au coin de la cheminée; elle étendit une belle nappe blanche sur la table et des serviettes pour nous ce qui les offensa tellement qu'ils sortirent sans aller au fort".

Cependant Mme de Saurel lutte contre les créanciers de son mari. On se souvient que, le 26 août 1676, il a emprunté 3,000 livres de M. Bazire moyennant une rente de 300 livres. Cette rente ne fut pas payée régulièrement. M. Aubert de la Chesnaye ayant acheté la créance veut forcer la pauvre veuve insolvable à lui rembourser ces sommes, et il prend des mesures pour faire vendre la seigneurie. Au moins de septembre 1702, il se rend à Sorel. Il se retire chez Marin Moreau, sieur de Laporte, et il envoie à Berthier l'huissier, Jean-Baptiste Pothier, de la Juridiction des Trois-Rivières, pour annoncer aux habitants du lieu et à ceux de Sorel que la seigneurie sera vendue après quatre criées "faites en la manière accoutumée." Sont présents à cette criée les sieurs Louis Dandonneau du Sablé, Jacques Brisset, copropriétaires et coseigneurs de l'île Dupas, Pierre Houré dit Laferrière, habitant de l'île-aux-Castors, Pierre Dandonneau, René Couillard, Pierre Le Vallois, habitants de l'île Dupas, le sieur Boisjoli, demeurant chez le sieur Dagneau Douville, commandant au fort de Sorel, Joseph et Louis Fafard, Antoine Piet dit Lafrenière, Louis Casaubon-Ladébauche, de Berthier¹.

¹ *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, IV, pp. 267, 268.

Le 2 septembre 1702, signification de cette criée est faite à Nicolas Moyé-Grancé, gardien du manoir, en l'absence de Mme de Saurel. Le lendemain et le 1er octobre nouvelles criées à Sorel. A la dernière, M. Michel Dagneau Douville fait une opposition à cause de l'île Ronde, tandis que Pierre Lamy Desfonds revendique l'île Madame et une partie de l'île de Grâce qu'il possède en commun avec Charles Vanet le Parisien.

La seigneurie de Sorel est convoitée par plusieurs représentants de nos vieilles familles canadiennes. Une fois mise à l'enchère, le sieur Hainard offre 7,000 livres, Mme de Noré Dumesnil 7,800, le sieur Perrot 8,000, M. Denis de Saint-Simon 8,400, M. Fleury de la Gorgendière 8,500, M. Jean Crespin 8,700, le sieur Hubert 9,000, le sieur de Ramezay 9,200; elle est adjugée enfin pour la somme de 9,200 livres au sieur Hubert, qui l'achète au compte de M. de Ramezay, par contrat passé le 14 février 1713. M. Paul Dupuy¹, lieutenant-général de la Prévôté à Québec, présidait l'audience des criées.

Le 22 mars, M. de Ramezay charge le notaire Le Pailleur, de Montréal, de donner avis à Mme de Saurel "de quitter, délaisser la seigneurie, le manoir et les dépendances", tandis que le 26 avril il signifie à M. Michel Dagneau Douville et à M. Étienne Volant Radisson qu'il réclame l'île Saint-Ignace en vertu de l'acte d'adjudication. Les droits de quint s'élèvent à la somme de 1,226 livres, 13 sols. Le 15 septembre 1714, le nouveau seigneur prend

¹ Il fut seigneur de l'île-aux-Oies. Il avait épousé Delle Jeanne Couillard, fille de Louis Couillard, sieur de Lespinay, et de Delle Geneviève des Prés, seigneur de la Rivière-du-Sud, et ancêtre de l'auteur. *Histoire des Seigneurs de la Rivière-du-Sud*. Voir aussi *Louis Couillard, sieur de Lespinay*, dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, par le même auteur, 1924.

possession de son domaine. C'est ainsi que Mme de Saurel vit passer en des mains étrangères cette belle seigneurie que son mari avait ouverte à la colonisation et sur laquelle il avait dépensé la plus grande partie de sa fortune. On ne peut lire sans émotion la lettre suivante que la pauvre veuve écrivit durant le long débat qui se faisait autour de la succession.

“Mademoiselle ma très chère cousine,

“Je viens de recevoir votre lettre tout présente-
“ment où vous me marquez que je vous donne mon con-
“sentement pour enlever mais (pour mes) coffres, qui sont
“ici. Je consens volontiers me trouvant hors d'état présen-
“tement de vous donner quelque chose, cependant, ma chère
“cousine, j'espère que vous me rendrez votre parole et qu'ils
“ne seront point vendus. Cependant, ma chère cousine, s'il
“se trouve quelqu'un qui vous voulût répondre jusqu'à cet
“automne, je vous prie de les laisser parce que je perds
“au moins autant que la valeur de ce qui est dans les coffres,
“cela court les risques pour l'aller et le revenir et n'ai pas
“beaucoup de choses pour vous. C'est beaucoup pour moi
“qui suis dénuée de tout! J'écris à mon cousin des Mus-
“seaux et le prie de s'en vouloir bien charger jusqu'à l'au-
“tomne, si cela n'avait pas été si pressé je serais montée
“là-haut; j'ai écrit deux fois à M. Paschot sans en avoir
“aucune réponse.... Enfin, ma chère cousine, s'il se trouve
“quelqu'un qui veuille bien nous répondre des coffres jus-
“qu'à l'automne, je crois que vous me ferez ce plaisir.

“J'espère, ma chère cousine, que vous m'épargne-
“rez le plus que vous pourrez, vous le pouvez en cherchant

“quelques moyens.... Je ne vous demande que jusqu'à l'automne, vous ne me refuserez pas s'il vous plaît.”

“Je demeure, ma chère cousine,

“Votre très humble et très obéissante cousine et servante,

Catherine le Gardeur de Saurel.”

Cette missive montre la grande détresse dans laquelle se trouve la pauvre veuve. Ces coffres renferment des nappes de toile, des draps, des essuie-mains, des tabliers. Le plus petit appartient à la femme de M. Radisson, l'autre aux habitants.

Mme de Saurel vécut encore de longues années, aimée et respectée des colons. Elle mourut à Sorel le 23 juin 1732, à l'âge de 82 ans, 10 mois et demi. Elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse le 25 juin 1732.



CHAPITRE V

Les missionnaires de Sorel: le Père Pierre-Joseph-Marie de Chaumont. — Le Père François Dupéron. — M. Germain Morin. — M. Hugues Pommier. — M. Pierre de Caumont. — M. Louis Petit. — M. Benoit Duplein. — M. Claude Volant de Saint-Claude. — M. Pierre Volant de Saint-Claude. — M. Paul de Sennémaud. — Le Père Chrétien Leclercq. — M. Jean Séré de la Colombière. — M. Étienne Guyotte. — M. Jean-François Buisson de St-Cosme. — M. Alexandre Doucet. — M. Claude Volant de Saint-Claude. — Le Père Laurent Gaschils. — Les Pères Guillaïn Beaudoin, Hilaire Hilaire, Romuald Lebrun, Alphonse Droïerres et Michel Bruslé. — M. Philibert Boy. — M. Yves Priat. — M. Claude Le Breton. — M. Louis Geoffroy. — M. Léonard Chaigneau. — M. Louis-François de La Faye. — M. Jean-Baptiste Arnaud. — L'île Dupas. — Le seigneur de l'île: M. Pierre Dupas. — Il est attaqué par les Iroquois. — Sa mort. — Sa veuve se retire aux Trois-Rivières et épouse M. Pierre Boucher.

Avec la reconstruction du fort de Sorel, la mission est reprise. C'est un fait indéniable, partout où le soldat et le colon apparaissent le missionnaire les suit. La Nouvelle-France, dès son origine, a compté sur cette trinité d'hommes héroïques, le colon, le soldat, le prêtre. Quelle œuvre admirable le religieux et le prêtre ont accomplie sur les bords du Saint-Laurent, au milieu des plus grandes fatigues et de périls constants! S'il est impossible de narrer dans tous les détails l'histoire de leur vie, il convient au moins de rappeler leurs noms aux descendants de ceux qu'ils ont soutenus dans leurs travaux d'établissement. Celui qui eut la mission d'accompagner M. de Saurel sur les bords

du Richelieu pour y rebâtir le fort détruit en 1645, fut le Père Pierre-Joseph-Marie de Chaumenot, jésuite. Né en France en 1611, il arriva au pays le 1er août 1639. Après avoir évangélisé la nation huronne et la nation iroquoise, il exerce son ministère aux forts de Sorel et de Chambly. Il meurt le 21 février 1693, à l'âge de 82 ans.

Le Père François Dupéron, jésuite, qui partage ses travaux apostoliques, meurt à Chambly¹, le 10 novembre 1665. On porte son corps à Sorel et on le place dans un cercueil exécuté par les soldats du fort et, grâce aux soins de M. de Saurel, il est transporté aux Trois-Rivières où se fait l'inhumation.

Celui qui recueille la desserte est M. Germain Morin, premier prêtre né au Canada. Il est le fils de Noël Morin, charron, et de Dame Hélène Desportes, de Québec². Il a été baptisé le 14 janvier 1642.

M. Morin a fait ses études chez les Jésuites et a reçu l'onction sacerdotale des mains de Mgr de Laval, dont il fut le secrétaire jusqu'en 1669. Le 17 février de cette année, on le trouve à Sorel. Il y confère le baptême à Marguerite, fille de Jean Collet et de Jeanne Bécharde. C'est le seul acte que l'on possède de ce prêtre distingué qui, ayant exercé le saint ministère dans plusieurs autres paroisses, meurt à Québec le 20 août 1702. Il était chanoine de la cathédrale.

M. Hugues Pommier, natif du Vendemois, arrivé au Canada en 1663, exerce le ministère à Québec, et dans l'au-

¹ *Le Journal des Jésuites*, p. 338.

² Celle-ci était veuve de Guillaume Hébert, fils de Louis Hébert, premier colon canadien. La famille Morin a donné à l'Église deux enfants, M. Germain Morin et sa sœur, Marie, qui entra chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et porta le nom de Sœur Saint-Joseph.

tomne de 1670, à Sorel. Il ouvre les registres dans cette mission. Sa juridiction s'étend sur les missions voisines, Saint-Ours, Contrecoeur et Autray, et il les dessert simultanément. Nous avons quatorze actes de ce missionnaire : cinq appartiennent à Sorel, trois à Saint-Ours, trois à Contrecoeur et deux à Autray. L'autre est illisible. M. Pommier quitte Sorel vers le 15 juillet 1671. Après avoir desservi les missions de la Pointe-Lévis, de Saint-François-du-Lac, la côte de Beaupré, il repasse en France où il meurt en 1686.

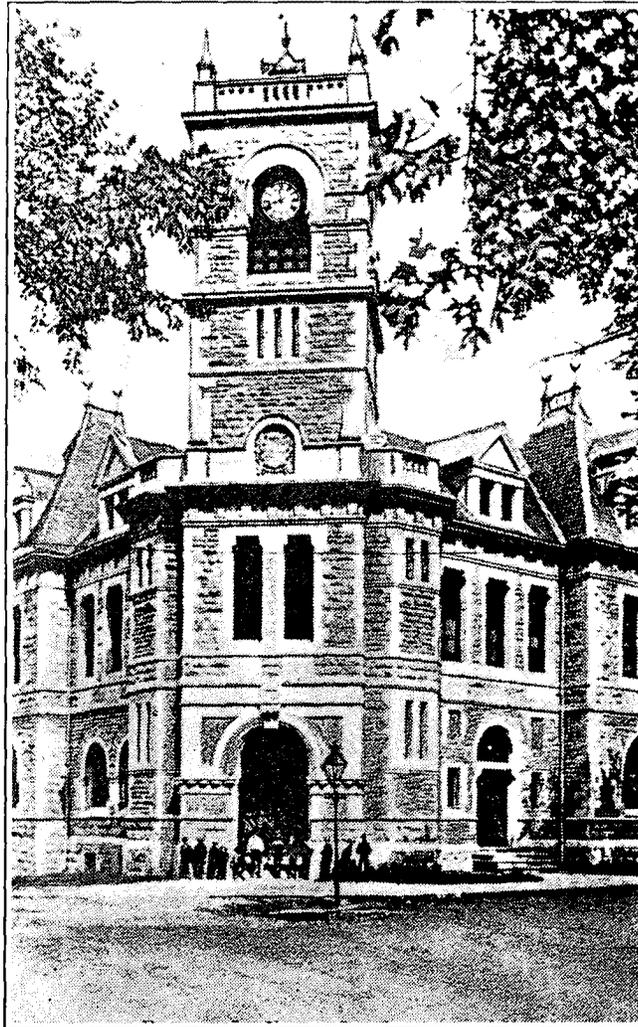
Ici, il y a une lacune dans le registre. Durant huit mois, il n'est fait mention que d'un acte de baptême dans la mission. Se peut-il qu'elle ait été abandonnée ou que durant ce laps de temps il n'y eut aucune autre naissance, ni mariage, ni sépulture à enregistrer ? Cela est peu admissible. Il est plus probable que le missionnaire alors en fonction aura inscrit ces actes dans les registres des missions voisines ou encore sur des feuilles volantes qu'on n'a pu retracer. Le seul acte qu'on retrouve est dû à M. Pierre de Caumont. Ce missionnaire naquit en France vers 1630 et fut ordonné vers 1654. Il dessert la paroisse de Boucherville de 1670 à 1678 et la mission de Contrecoeur dans les années 1671-1672. Comme Sorel avoisine cette paroisse, on peut penser qu'il la visite de temps à autre ; toujours est-il que le 7 mars 1672 il s'y rend et donne le baptême à un petit enfant. M. de Caumont fut curé du Cap Saint-Ignace en 1679 et 1680. Il devint chanoine de la cathédrale de Québec, où il mourut le 16 février 1694.

M. Louis Petit, ancien officier du régiment de Carignan, lui succède. Après le licenciement de son régiment, il entre dans la milice du Seigneur. Mgr de Laval lui con-

fère l'onction sacerdotale le 21 décembre 1670. Cet homme distingué, tour à tour soldat et prêtre, qui rendit de grands services tant dans les missions de Québec que dans celles de l'Acadie, était le fils de Adrien Petit et de Catherine Dufloc, de la paroisse de Belzane, en Normandie. Il dessert les missions de Sorel et circonvoisines jusque vers le 20 juillet 1676. Nommé vicaire-général de Port-Royal, en Acadie, le 5 septembre, il s'y rend et y demeure jusqu'en 1690. Lorsque les Anglais, sous le commandement de Phipps, attaquent cette place, il fait accepter aux ennemis les articles de la capitulation garantissant aux Acadiens les honneurs de la guerre, la jouissance de leurs terres et le libre exercice de la religion catholique. Phipps fut traître à sa parole. Il désarme les soldats, les enferme dans l'église, met au pillage la maison du gouverneur, brûle le temple et le presbytère, et fait prisonniers M. Petit et son confrère M. Trouvé. Il les embarque même sur le vaisseau amiral et ils doivent assister au bombardement de Québec ainsi que Madame de La Lande¹ et sa fille Madame Jolliet, qui ont été capturées dans le bas du fleuve. Une fois rendu à la liberté, M. Petit devient curé de l'Ancienne-Lorette et il meurt à Québec le 3 juin 1709.

Du 1er janvier 1673, et du 12 février au 14 avril 1674, M. Pierre de Caumont remplace M. Petit. M. Benoît Duplein lui succède dans Sorel, du 29 septembre 1676 au 5 juin 1678. Le 2 avril 1677, il fait l'inhumation de Aufray Coulon dit Mabrian, mort subitement, à l'âge de 37 ans. Sa veuve ne le pleure pas longtemps; un mois plus tard, elle

¹ Marie, fille de Guillaume Couillard et de Marie-Guillemette Hébert. Elle épousa François Bissot, sieur de la Rivière; en secondes noces, Jean de La Lande, sieur de Gayon. Sa fille, née Claire-Françoise Bissot, épousa Louis Jolliet, seigneur d'Anticosti, découvreur du Mississipi.



L'Hôtel des Postes et des Douanes.

épouse Pierre Guignard, fils de Pierre Guignard et de Françoise Tiercé, de Contrecoeur. Jean de La Vallée et Michel Brouillet-Laviolette sont les témoins de ce mariage mentionné à la date du 2 mai 1677.

Le 7 janvier 1681, M. Duplein ouvre les registres des missions de Contrecoeur et de St-Ours. Le 8 novembre 1684, il est fait chanoine de la cathédrale de Québec et il meurt à Montréal le 20 octobre 1689.

M. Claude Volant de St-Claude, fils de Claude Volant de St-Claude et de Françoise Radisson, né aux Trois-Rivières le 8 novembre 1654, ouvre avec son frère jumeau, Pierre Volant de St-Claude, la liste des étudiants du Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 17 septembre 1678, le 22 du même mois on le rencontre à Sorel avec le titre de curé. Il dessert simultanément la Rivière-du-Loup, Berthier ou Vilmure, La Noraie ou Autray, la mission de St-François et celle de St-Michel d'Yamaska. Plus tard, on lui confie la cure de Saint-François-Xavier, de Bastiscan, et la mission de Champlain. Du 12 décembre 1689 au 13 mai 1693, il est de nouveau missionnaire à Sorel. Le 18 décembre 1693, il devient curé de Varennes et il y décède le 8 octobre 1719.

Son frère, M. Pierre Volant de St-Claude, lui succède du 7 janvier 1687 au 15 mai 1688. Après une absence de trois ans et demi, il revient à Sorel et il y demeure jusqu'au 11 août 1706.

Le 18 septembre 1683, il confère le baptême à Marguerite, fille de Jean Crevier, écuyer, sieur Duvernay, et de Dame Marguerite Hertel; le 4 novembre, à Pierre Salvaye, fils de Pierre Salvaye de Tremont et de Dame Catherine Le Roy. Le 30 avril 1683, il bénit le mariage de Joa-

chim Germano, 28 ans, fils de Joachim Germano et de Marie Choufy, de St-Maxime, évêché de Limoges, et de Elizabeth Couc, fille de Pierre Couc-Lafleur, soldat de M. de Frémont, et Marie Miteouamegoukoue, algonquine, de la mission de St-François. Le père du missionnaire agit comme témoin à ce mariage.

M. Paul de Sennémaud succède à M. Volant. Arrivé au Canada le 14 août 1681, il devient missionnaire au Cap Saint-Ignace dans les premiers mois de 1685, et à Sorel du 14 juin au 19 novembre de cette même année. Il ne laisse que huit actes. Il exerce son ministère à St-Ours, où il réside, à Contreccœur, Verchères, Chambly et Lavaltrie. Il retourne à Québec vers 1687 et il y meurt le 14 avril 1690.

De tous les missionnaires de Sorel, le Père Chrétien Leclercq, récollet, est celui qui a laissé les meilleurs souvenirs. Arrivé au Canada en 1673, il se rend d'abord dans l'île Percé, en Gaspésie, puis, du 2 décembre 1685 au 3 juin 1686, il s'occupe des missions de St-Ours, de Sorel, et de Contreccœur. Au registre de la paroisse de Sorel se trouvent neuf actes. Repassé dans la mère-patrie en 1687, il devient gardien du couvent de Lens, de la province de St-Antoine de Pade, en Artois. Qui n'a lu avec intérêt ses écrits sur les missions canadiennes: *Le premier établissement de la foi dans la Nouvelle-France* et la *Nouvelle Relation de la Gaspésie?*

M. Jean Séré de la Colombière ne fait que passer dans la mission de Sorel. Du 25 juillet au 4 août 1686, il y laisse quatre actes. Rappelé en France en 1691, il entre au Séminaire de St-Sulpice. Mgr de Saint-Vallier l'ayant ramené avec lui au Canada, le fit chanoine de la cathédrale de Québec, le 1er décembre 1692, vicaire-général le 2 mai, et Grand Archidiacre du Chapitre le 14 août 1698. Le 12

mai 1701, il visite officiellement la mission de Sorel. Il décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 18 juillet 1723, à l'âge de 72 ans.

M. Étienne Guyotte, né à Paris, exerce les fonctions curiales du mois de novembre 1686 au mois de juillet 1687, à Sorel, Saint-François, Berthier et Autray. Il semble avoir séjourné six mois dans la mission. Aux archives se trouve le premier fragment d'un registre légalement authentiqué, le 22 novembre 1686, par Jean Le Chasseur, conseiller du Roy, lieutenant-général de la Juridiction des Trois-Rivières. Le 8 mai 1687, il baptise un enfant né de Paul Hué et de Jeanne Baillargeon, "sa femme". Le parrain et la marraine sont le sieur Jean de l'Estang, sous-lieutenant d'une compagnie de milice, et Geneviève-Gertrude de Tilly.

M. Jean-François Buisson de St-Cosme, né à Québec, le 26 novembre 1660, fils de Gervais Buisson de St-Cosme et de Dame Marie Lereau, dessert la mission de Sorel du mois de novembre 1686 au mois de mai 1688. Le 18 mai de cette même année, il bénit le mariage de Michel Dagneau, écuyer, sieur Douville, cadet de la compagnie de M. Le Moyne et de Delle Marie Lamy, fille du sieur Isaac Lamy et de Dame Marie-Madeleine de Cheurainville. Le séjour de M. Buisson est marqué par les incursions des Iroquois qui répandent partout la terreur. Ce missionnaire, après avoir desservi la paroisse de St-François de Sales de l'île Jésus, meurt à Québec le 15 mars 1712.

M. Alexandre Doucet, qui lui succède, né à Paris en 1656, du mariage de Jacques Doucet et de Marie Pinet, est ordonné prêtre à l'Hôtel-Dieu de Québec le 5 mars 1689. Il séjourne à Sorel durant les mois d'octobre et de novembre

de la même année. Nommé curé de Charlesbourg en 1690, il se rend à Port-Royal en 1693, et il y meurt le 26 mars 1700.

M. Claude Volant de St-Claude, que nous avons rencontré déjà, remplace M. Doucet et dessert la mission de Sorel de 1689 à 1693. Il faut remarquer que durant une période de vingt ans les archives sont incomplètes. On y rencontre plusieurs inhumations de personnes assassinées par les Iroquois. M. de St-Claude n'abandonne pas complètement la mission, car son nom apparaît de temps en temps du mois de décembre 1693 à l'année 1704.

Le Père Laurent Gaschils, récollet, arrivé au pays le 5 juin 1692, se rend à Sorel au mois de décembre 1693 et y demeure jusqu'au mois d'août 1697.

Quelques jours après son arrivée, le 9 décembre 1693, il bénit le mariage du sieur Étienne Volant, fils de Claude Volant, sieur de Saint-Claude, et de Dame Françoise Radisson, et de Delle Geneviève Le Tendre, veuve de Jean Pelletier. Le 25 décembre 1695, il bénit le mariage d'Étienne de Miray, écuyer, sieur de l'Argenterie et de Delle Louise-Charlotte de Salvaye.

Les cinq missionnaires qui se succèdent à cette époque dans la mission sont tous des religieux récollets. Ils ont laissé peu de traces de leur passage. On rencontre le Père Guillain Beaudoin de la fin de l'année 1697 au 7 janvier 1698. Il fait un mariage et un baptême; le Père Hilaire Hilaire, son successeur, laisse un seul acte; le Père Romuald Lebrun dessert également St-François. Le 1er décembre 1690, il fait l'inhumation de Gilles Danjou, mort à 81 ans, au service de Mme de Saurel. Le Père Alphonse Droïerres se rencontre à Sorel du mois de novembre 1700

au mois de février 1701. Le 29 juin de cette même année, le Père Michel Bruslé, missionnaire de Contrecoeur et de Saint-Ours, fait un baptême.

M. Michel-Philibert Boy, prêtre séculier, arrivé au pays en 1700, fait la desserte du mois de janvier au mois d'octobre 1702. Durant les années suivantes cette mission reçoit des prêtres de St-Sulpice, députés *ad hoc*. Ainsi MM. Yves Priat, Claude Le Breton, Louis Geoffroy, Léonard Chaigneau ne font pour ainsi dire que passer. M. Louis-François de La Faye y fait un plus long séjour. Né à Paris en 1657, il est nommé curé à La Prairie en 1695 et, du 10 juillet 1704 au 9 novembre 1724, il est chargé des missions de Verchères, de Contrecoeur, de St-Ours et de Sorel. Le 26 novembre 1706, il obtient de l'Intendant Raudot une ordonnance qui oblige les "habitants de Sorel et des autres paroisses à venir le chercher dans l'endroit de sa demeure afin de le conduire dans les lieux où il sera nécessaire pour les fonctions de son ministère et de le ramener ensuite chez lui".

Le 21 avril 1705, il baptise Étienne, fils de Claude Drouet, écuyer, sieur de Richardville, officier du détachement des troupes de la marine, et de Dame Marie-Jeanne Desrosiers, habitant l'île-aux-Castors.

Trois autres sulpiciens ont exercé leur ministère dans la mission de Sorel. Ce sont : M. Louis Chaigneau en 1703, il dessert l'île Dupas du 21 janvier 1704 au 12 août 1706. Il est de nouveau à Sorel du 17 février au 16 août 1708. M. Charles de la Goudalie, du 16 septembre 1708 au 12 septembre 1718, et Joseph Ysambert, du 16 octobre 1718 au mois de janvier 1720.

1 *Édits et Ordonnances*, II, p. 267.

Celui qui ferme cette longue liste des missionnaires de Sorel est M. Jean-Baptiste Arnaud. Né au Canada en 1692, il a fait ses études au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 22 mai 1717, il devient curé de l'île Dupas le 19 novembre. En même temps, il exerce son ministère dans les missions de Sorel, de Berthier et de La Noraye, du 20 octobre 1720 au 16 septembre 1726.

On s'imagine difficilement ce qu'est la desserte de ces îles. Durant la belle saison, le missionnaire se fait transporter en canot par l'un ou l'autre de ses administrés. L'hiver, sur la glace, le voyage se fait encore plus rapidement, mais dans les saisons du printemps et de l'automne ce trajet est des plus périlleux. Voilà pourquoi, dès l'arrivée des premiers habitants sur l'île Dupas, il fut question d'y établir une mission. Cette île fut concédée à un ancien officier du régiment de Carignan, Pierre Dupas, sieur de Braché, fils de Jean Dupas et de Jeanne Letendre, de Braché, évêché de Châlons, en Champagne. Dès 1669, Pierre Dupas se rencontre sur l'île; le 19 juillet, trois Iroquois l'attaquent dans sa maisonnette où il s'est réfugié avec deux serviteurs, Étienne Clémenceau dit Lachenaye et Pierre Dupineau. Les Français réussissent à tuer deux sauvages et une femme qui les accompagne, le troisième est pris à Sorel où il est tenu prisonnier en attendant le procès. Cependant, sur la prière de trois des chefs de la nation, on le remet en liberté moyennant certaines conditions.

Le seigneur Dupas, le 3 novembre 1672, obtient la concession d'une lieue de terre de profondeur sur une demi lieue de front sur la rivière Chicot, et le 7 novembre 1677, il épouse à Québec Delle Charlotte Denis, fille de Simon Denis de la Trinité et de Dame Françoise Dutartre. Par cette alliance, il entre dans une des plus importantes familles ca-

nadiennes et devient l'allié des Le Gardeur, de Saint-Ours, Couillard de Lespinay, le Neuf. Cette union fut trop tôt brisée. Un mois et treize jours plus tard, M. Dupas meurt emporté par une fièvre violente qui ne lui permet pas de recevoir les derniers sacrements. Son inhumation a lieu le 22 décembre 1677, dans le cimetière de Sorel.

Seule maintenant sur son île déserte, éloignée de toute habitation et dénuée de tout secours, sa veuve n'y pouvant vivre prend le parti de se retirer aux Trois-Rivières chez M. Michel Cressé, son beau-frère. Elle emporte une cassette et un coffre "remplis de ce qui est à son usage et le plus nécessaire." Avant de partir, elle a confié à Julien Allard-Labarre, son plus proche voisin, les meubles, le bétail, les provisions de la maison. Plus tard, ayant appris qu'il les dissipe et en fait mauvais usage, elle fait transporter tout ce qu'elle peut aux Trois-Rivières. L'inventaire des biens a lieu le 22 mars 1678. Le 25 avril, elle sollicite la faveur de renoncer à la communauté de biens qui a existé entre elle et son mari. Voilà des faits qui nous montrent quel grand courage ont dû déployer nos ancêtres pour s'attacher, au milieu de tant de difficultés, à l'œuvre si importante de l'établissement de notre belle patrie! Nobles et roturiers, riches et pauvres, ils ont dû payer de leurs personnes, car tout à cette époque encore plus que de nos jours devait s'acquérir par le courage et le travail.

Six ans plus tard, Mme Dupas épouse à Québec M. Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, fils aîné de M. Pierre Boucher de Grosbois, ancien gouverneur des Trois-Rivières.

L'île demeure déserte durant un quart de siècle. M. Charles Aubert de la Chesnaye en fait l'acquisition, et le 11 novembre 1690, il la vend aux sieurs Jacques Brisset et

Louis Dandonneau pour la somme de 1,500 livres. Le 16 février 1699, Jeanne Le Noir, femme de ce dernier, fait lever toutes les hypothèques sur cette île. A cette date, des colons viennent s'y fixer. Une desserte est fondée en 1704. M. Jean-Baptiste Arnaud, missionnaire de Sorel, en est chargé de 1720 à 1726 et une seconde fois de 1729 à 1732.



CHAPITRE VI

La famille de Ramezay. — M. Claude de Ramezay. — Son arrivée au Canada. — Services qu'il rend comme gouverneur des Trois-Rivières. — Il est fait gouverneur de Montréal. — Il obtient la seigneurie de Monnoir et celle de Ramezay. — Son mariage. — Sa mort. — Sa famille. — M. Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de Ramezay. — Sorel en 1724. — Le fort. — Où l'on retrouve les descendants des premiers colons.

Le nouveau seigneur de Sorel, M. Claude de Ramezay, appartenait à la vieille noblesse de France. Né le 15 juin 1659, à La Gesse, évêché de Langres, du mariage de noble Timothé de Ramezay, seigneur de La Gesse, Montigny et Boisfleurant, et de Dame Catherine Tribouillard, il entra de bonne heure dans les troupes royales et devint lieutenant de la compagnie de Troye. Le 10 septembre 1686, M. le marquis de Denonville le présente au ministre pour qu'il lui confie un poste de capitaine. Cette faveur lui est accordée le 1er mars 1687 et il obtient une commission de capitaine d'infanterie à la place du sieur de Macary. La même année, il assiste à la prise du pays des Tsonnontouans par les troupes françaises.

Lors de l'attaque de Phipps contre Québec en 1690, il rend des services signalés. Le 1er juillet de la même année, il est fait gouverneur des Trois-Rivières en remplacement de M. de Varennes qui vient de mourir. En 1696, il prend une part active dans l'expédition dirigée contre les Iroquois, et le 28 mai 1699 il obtient le commandement géné-

ral de toutes les troupes de la colonie. L'année suivante, le roi lui accorde une pension de 600 livres, et le 20 juin 1703, il est créé chevalier de l'Ordre royal et militaire de St-Louis. Il devient gouverneur de Montréal le 15 mai 1704. Il conserve ce poste durant vingt ans. En 1708, il obtient la seigneurie de Monnoir et, le 17 octobre 1710, celle de Ramezay, comprenant trois lieues de terre de front sur autant de profondeur, à savoir : une lieue et demie de terre de front au-dessus de la rivière Cibouet, qui tombe dans la rivière Yamaska, et une lieue et demie au-dessous avec les îles qui s'y trouvent. On sait comment M. de Ramezay devint seigneur de Sorel.

Le 8 novembre 1690, il épouse, à Québec, Delle Marie-Charlotte Denys, fille de Pierre Denys de la Ronde et de Dame Catherine Le Neuf. M. François Dupré bénit cette union en présence de M. de Bécancour, de M. de Subercase, du marquis de la Grois et du sieur de la Pérade.

M. de Ramezay meurt à Québec le 1er août 1724; il est inhumé dans l'église le lendemain. Mme de Ramezay le suit dans la tombe le 9 juillet 1742. Des seize enfants issus de ce mariage, mentionnons les suivants : *Louis*, baptisé le 1er juillet 1694, devient seigneur de Monnoir; *Charles-Hector*, né aux Trois-Rivières le 18 mai 1695, embrasse la carrière des armes et périt à bord du navire le *Chameau*, le 28 août 1725; *Marie-Catherine*, née le 7 juillet 1696, entre chez les Ursulines sous le nom de Mère Sainte-Radegonde; elle est inhumée le 18 mai 1725; *Marie-Charlotte*, née aux Trois-Rivières le 31 juillet 1697, entre à l'Hôpital-Général de Québec où elle fait profession le 30 mai 1718, sous le nom de Mère Saint-Claude de la Croix. Elle meurt le 15 novembre 1767. *Louise-Geneviève*, née le 21 novembre 1699, épouse, le 10 décembre 1721, Louis-

Henri Deschamps de Boishébert, fils de Jean-Baptiste Deschamps de Boishébert, seigneur de la Bouteillerie et de Dame Catherine-Gertrude Macard¹. *Marie-Elisabeth*, née le 14 février 1707, épouse, le 1er septembre 1740, M. Louis de la Corne, sieur de Chapt et de Saint-Luc, *Jean-Baptiste-Nicolas-Roch*, que nous retrouvons plus loin.

M. Claude de Ramezay, à sa mort, laissa quatre héritiers : M. Jean-Baptiste-Nicolas-Roch, Louise-Geneviève, femme de M. Deschamps de Boishébert, Elisabeth, épouse de M. de La Corne, et Louise, qui ne se maria point.

Le premier, né à Montréal, le 4 septembre 1708, entre au service du roi en qualité d'enseigne à l'âge de douze ans. Il est fait lieutenant en 1726. Deux ans plus tard, il va combattre les Renards, sous les ordres de M. de Lignery. Fait capitaine en 1734, il commande en 1742 à la Baie d'Hudson, au poste Nipigon. Il se rend en Acadie en 1746, à la tête de 1800 canadiens et sauvages et il se distingue dans cette campagne. Pour reconnaître ses glorieux services, le roi lui décerne la croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il devient major de Québec en 1749, lieutenant du roi en 1758. Il eut le triste devoir de remettre la ville aux mains des Anglais. Après la capitulation, il retourne en France et le roi lui accorde une pension de 800 livres. Il eut six enfants de son union avec Delle Louise Godefroy de Tonnancour qu'il avait épousée le 6 décembre 1728². Le 12 juin 1739, le gouverneur de Beauharnois lui accorda une augmentation de terre de deux lieues de front sur trois de profondeur au bout de la sei-

1 Fille de Nicolas Macard et de Marguerite Couillard, de Québec.

2 Il fut inhumé à Blaye (France) en 1777. Sa veuve mourut à cet endroit en 1791. M. Claude de Bonnault : *Les Canadiens en France et aux colonies après la cession (1760-1815)*, dans la *Revue de l'histoire des Colonies françaises*, XIIe année, 1924, p. 500.

gneurie de Monnoir. Le 18 juin, les Delles Angélique, Louise et Élisabeth de Ramezay, obtenaient à leur tour le reste du terrain situé en arrière de la seigneurie de Sorel, entre les seigneuries de La Vallière, Fézeret et de St-Ours. Le 17 mai 1758, pour la somme de 3,000 livres, Delle Louise-Geneviève de Ramezay, veuve de Jean-Baptiste Deschamps de Boishébert, vend tous ses droits au seigneur de Ramezay, son frère.

Les guerres iroquoises ayant cessé, les colons peuvent se livrer au défrichement sur des terres nouvelles. Des recrues importantes viennent renforcer le noyau des travailleurs du sol. Durant le premier quart du dix-huitième siècle, Sorel entre dans la voie du progrès. L'aspect du bourg s'est modifié. Le nouveau fort, bâti de pierre, présente des proportions plus imposantes. Il se dresse fièrement sur la pointe formée par la rivière Richelieu et le grand fleuve et semble défier l'ennemi avec ses quatre bastions. Une palissade en pieux de cèdre, de dix à douze pieds de hauteur, serrés les uns contre les autres, l'entoure et forme un quadrilatère bastionné aux angles, de sorte que toutes ses parties peuvent être vues et facilement défendues. Dans l'enceinte fortifiée se trouvent le vieux manoir, l'église de cinquante pieds de longueur et de vingt de largeur, bâtie en bois de charpente, le presbytère, de trente-cinq pieds par vingt-deux, un corps de garde pour loger les soldats en service, une écurie, deux étables, une bergerie, le moulin à vent, bâti de pierres des champs, et une maison de vingt-cinq pieds par dix-huit qui sert de logis au meunier.

Les défrichements ont aussi progressé. Sur le domaine du seigneur, il y a cent arpents de terre labourable et vingt-cinq de prairies. Dans la seigneurie proprement dite se trouvent cinquante-deux habitants, trente-huit maisons,

trente-huit granges, quarante étables, 596 arpents de terre labourable et environ soixante de prairies.

Quels sont les noms des braves qui, à cette époque reculée de deux siècles, vivent sur ce coin de terre? Quel est alors l'état de leur fortune? — Un document des plus précieux, l'*Aveu et Dénombrement* de 1724, l'indique¹. Si nous suivons la route qui commence aux limites de la seigneurie d'Yamaska en remontant le fleuve jusqu'au fort, nous rencontrons les habitants dont les noms suivent. Le premier, *Jean Chevalier*, possède six arpents de terre de front sur trente de profondeur. Au seigneur, il paye annuellement une redevance de treize livres de rente, six chapons, un sol de cens par chacun des dits arpents. Il jouit d'un droit de commune. Il a une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable. Né à Montréal, du mariage de Joseph Chevalier et de Marie Barton, il a épousé, à la Pointe-aux-Trembles, de Montréal, Catherine Lavallée, le 28 novembre 1701. Il eut dix enfants. Il meurt à Sorel le 28 novembre 1752; il y compte encore des descendants.

Jean Bibault, son voisin, a trois arpents sur trente, chargés de trois chapons de rente, un sol de cens, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable. Il est le fils de François Bibault, qui s'établit à Sorel vers 1680, et de Louise Esnard.

Pierre Salvaye de Tremont, au sud, a une terre de deux arpents de front sur trente. Il paye une rente de quatre livres, dix sols, un sol de cens. Il a une maison, une grange, une étable, sept arpents de terre labourable. Le 1er juin 1714, il épousa, à Sorel, Geneviève Hus,

¹ *Archives du Parlement de Québec.*

filles du sieur Paul Hus. A cette époque, il a déjà une famille nombreuse. Il est inhumé à Sorel le 14 juillet 1741.

*Louis Paul Hué*¹ a une terre de neuf arpents, chargée de trente sols de rente, un sol de cens, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre en valeur. Il est le fils du patriarche de ce nom que nous retrouvons plus loin.

Pierre Hus Cournoyer a deux arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Michel Lamy a deux arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable, quatre de prairies. Il est né du mariage de Isaac Lamy et de Marie-Madeleine de Cheurainville, qui figure au recensement de 1681. Il a épousé, le 9 février 1723, sur l'île Dupas, Marie-Madeleine Desrosiers-Dutremble.

Charles Vanct-Le Parisien a deux arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, quinze arpents labourables, quatre de prairies. C'est un ancien soldat du régiment de Carignan. Il fut inhumé à Sorel, le 22 avril 1723.

Paul Hus, père, a quatre arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, vingt arpents de terre labourable, quatre de prairies. On le rencontre à Sorel en 1681. De son mariage avec Jeanne Baillargeon², il eut

1 Ou Paul Hus.

2 D'après M. B. Sulte, à son contrat de mariage, rédigé par le notaire Jean Cusson, au Cap-de-la-Madeleine, le 16 juin 1669, il est dit habitant de Québec et natif de Montigny, près de Rouen, fils de Léonard Hus et de Marguerite Lanfant. Jeanne Baillargeon est fille de Mathurin Baillargeon et de Marie Métayer, du Cap-de-la-Madeleine.

quatorze enfants, neuf garçons et cinq filles. Il a fondé une véritable dynastie de Paul, qui sont devenus les Paul Hus, les Hus Millet, les Hus Cournoyer, les Hus Latraverse, les Hus Paulet, les Hus Capistran, les Hus Lemoyne, les Hus Beauchemin. Le 2 octobre 1727, il divise ses terres entre ses enfants et quelques-uns de ses petits-enfants. Toutes sont situées dans l'île du chenal de Moine et autour de la baie de la Vallière. A son fils Louis-Paul Hus, il donne onze arpents; à Pierre Hus Cournoyer¹, trois arpents et demi; à Étienne Loyseau, son gendre, l'île au Fantôme; à ses petits-fils: Paul Hus, quatre arpents de terre de front sur toute la profondeur jusqu'à la baie, un arpent en superficie dans l'île aux Barques; à Pierre Hus Cournoyer trois arpents; à Jean Lavallée, son gendre, quatre arpents; à Jean Lavallée, son petit-fils, deux arpents, ainsi qu'à Étienne Hus; quatre arpents à Blanc Millet, son fils, et à Blanc Despins; tous obtiennent alors un arpent dans l'île du chenal du Moine et les droits de commune².

Michel Pelletier, père, a dix arpents sur trente: il est issu d'une des plus anciennes familles de Sorel. Il a une maison, une grange, une étable, vingt-cinq arpents de terre labourable et cinq de prairies. Il porta le nom de Pelletier dit Antaya. De son épouse, Françoise Me-neux, il eut onze enfants.

1 Il a épousé Marie-Angélique Niquet. Il est inhumé à Sorel, le 3 avril 1733.

2 Plus tard, les droits de chacun s'embrouillèrent, écrit M. Sulte, à la suite des ventes et des transactions, si bien que, en 1865, l'honorable J.-B. Guévremont fit passer une loi érigeant les propriétaires en corps constitué sous le nom: *Le président des syndics des îles du Moine*

Veuve Pierre Letendre, née Catherine Lamy, que nous avons rencontrée au recensement de 1681, a élevé une nombreuse famille sur sa terre de huit arpents. Elle a une maison, une grange, une étable et vingt-cinq arpents de terre labourable. Son mari fut inhumé le 14 avril 1714, à Sorel; elle-même le suivit dans la tombe le 21 janvier 1750.

Joseph Pelletier, fils, a quatre arpents sur trente, dix arpents de terre labourable.

François Pelletier a quatre arpents sur quarante et quatre de terre labourable.

Pierre Pelletier a une égale étendue de terre en superficie et en valeur.

Germain Le Roy a aussi quatre arpents sur quarante, en plus, une maison, une grange, une étable et quinze arpents de terre labourable.

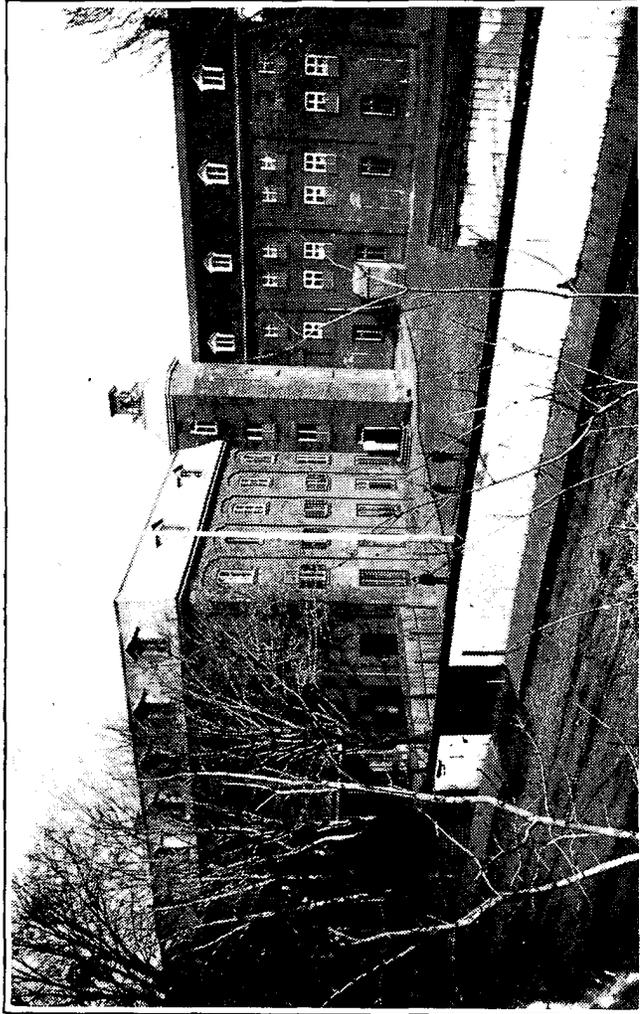
Veuve Julien Laforest a une terre de quatre arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, vingt-cinq arpents de terre labourable.

Au-dessus de cette terre est un domaine de dix arpents qui appartient au seigneur, sur lequel sont le fort de Sorel et tous les édifices mentionnés plus haut : le manoir, le moulin banal.

Sur la rive sud du Richelieu sont les habitants qui suivent :

Louis Paul Hus, fils, a une terre de trois arpents sur quarante; il a une maison, une grange, cinq arpents de terre labourable.

François Plante est établi sur une terre de trois arpents sur quarante; il a une maison, une grange, une étable, quatre arpents de terre labourable.



L'Académie du Sacré-Cœur.

Joseph Chevalier, fils, a une terre de trois arpents mais point de bâtiments.

Félix Péloquin a une terre de quatre arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable. Il est né du mariage de François Péloquin dit Crédit, soldat, et de Marie Niquet¹. Il a épousé Marie Pelletier dont il eut dix-sept enfants, qui s'allièrent aux Lavallée, Mandeville, Hus, Salvaye, Letendre. La descendance de ce patriarche est encore très nombreuse dans Sorel et les paroisses avoisinantes.

Le sieur *Étienne de Miray de l'Argenterie*, qui a épousé le 22 décembre 1695, à Sorel, Delle Louise-Charlotte, fille de Pierre de Salvaye, et de Dame Catherine Le Roy, possède quatre arpents de terre de front sur quarante de profondeur. Il a vingt arpents de terre labourable.

Jean Mandeville a deux arpents de terre de front sur quarante, une maison, une grange, une étable, dix arpents de terre labourable.

Guillaume Arnaud dit Clermont a quatre arpents sur quarante, dix arpents de terre labourable, pas de bâtiments.

Pierre Péloquin a quatre arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, huit arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Jean Le Merle a la même superficie, une maison, une grange, une étable.

Jacques Hély a trois arpents sur quarante, maison, grange, étable, huit arpents de terre labourable, huit de prairies.

¹ *Histoire de la famille et de la seigneurie de St-Ours*, I, p. 218.

Pierre Lemire est établi sur une terre de trois arpents sur quarante, il a une maison, une grange, une étable, dix arpents de terre labourable et trois de prairies.

Claude Jodoin a une égale superficie de terre et huit arpents de terre labourable.

Nicolas Sanspitié a huit arpents de terre labourable.

Du côté nord de la rivière Richelieu, à son entrée, et joignant le domaine du seigneur, sont les habitants qui suivent :

Jean Mandeville a trois arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, vingt arpents de terre labourable, huit de prairies.

Delle de l'Argenterie a cinq arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, vingt arpents de terre labourable et dix de prairies.

Mathurin Blette dit Gazaille a deux arpents et demi de terre de front sur quarante, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable et deux de prairies. Il est né à Sorel vers 1678, du mariage de Jean Blette dit Gazaille et de Jeanne Bouveau¹. Il épousa à Sorel, le 5 février 1719, Geneviève Bégner, qui lui donna plusieurs enfants.

Jean Niquet a quatre arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, dix arpents de terre labourable. Il est né vers 1668, du mariage de Pierre-René Niquet et de Françoise Lemoine. Une des sœurs de Jean Niquet se maria à César Marin de la Malgue. Cette famille s'allia aux Hus, Miville, Cartier.

¹ Le contrat de mariage fut rédigé le 16 avril 1671, à St-Ours. Il était originaire de Sarrazat, diocèse de Périgueux. Voir: *Histoire de la famille et de la seigneurie de St-Ours*, I, p. 326.

Mathurin Blette a quatre arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable.

Pierre Blette dit *Gazaille* a quatre arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable. Il est le frère de *Mathurin Blette Gazaille*. Il a épousé *Angélique Niquet*, fille de *Pierre-René*, le 3 février 1726. Il mourut à *Sorel* et y fut inhumé le 25 janvier 1728.

Jean Beignet a deux arpents sur quarante, dont dix de terre labourable; il n'a pas de bâtiments.

Charles Vanet dit *Le Parisien* possède dix arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Mme de Saurel a deux arpents sur quarante sans bâtiments, quinze arpents de terre labourable, quatre de prairies.

La veuve Charles Beignet a trois arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, dix arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Pierre Hus-Millet a quatre arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable, quatre de prairies.

La veuve Jean De Lisle a une égale étendue de terre dont dix arpents labourable, quatre de prairies, une maison, une grange, une étable.

Richard Hossang a six arpents par quarante, six de terre labourable, une maison, une grange, une étable.

Jean Lagache a trois arpents par quarante, deux de terre labourable, maison, grange, étable.

Nicaisse Lafeuillade a quatre arpents sur quarante, quatre de terre labourable, maison, grange, étable.

Gilles Bourgault a trois arpents sur trente, quatre de terre labourable, maison, grange, étable.

Philippe Guertin possède quatre arpents labourables, maison, grange, étable.

Joseph Deplaine a une même superficie : quatre arpents labourables, maison, grange, étable.

Étienne Deplaine : comme le précédent.

Louis Lacroix a trois arpents sur trente, quatre de terre labourable, maison, grange, étable.

François La Croix : comme le précédent, cinq arpents de terre labourable.

Guillaume Deplaine a cinq arpents de terre labourable.

Antoine Courrier a trois arpents sur trente, une maison, une grange, une étable, cinq arpents de terre labourable.

Étienne La Rue a trois arpents sur trente, quatre de terre labourable, une maison, une grange, une étable.

Paul Guertin a trois arpents de terre labourable, une maison, une grange, une étable.

Dans les îles, la colonisation a aussi progressé. L'île Ronde, en 1724, appartient à M. Arnaud, curé de l'île Dupas. Il s'y trouve une maison, une grange, quarante arpents de terre labourable et quarante de prairies.

M. Michel Dagneau, écuyer, sieur de Douville¹, fut le premier concessionnaire. Par contrat en date du 19 novembre 1695, Mme de Saurel lui a cédé ses droits, moyennant une rente annuelle de quatre livres, deux chapons vifs et six deniers de cens. M. Dagneau vendit cette île pour la somme de 1,200 livres à un marchand qui a laissé un nom célèbre dans nos annales : Étienne Volant Radisson, fils de

1 Le 8 octobre 1736, M. Douville se fait concéder deux lieues de terre de front par trois lieues de profondeur sur le lac Champlain. *Archives du Palais de Justice, Montréal: Greffe de Mézière.*

Claude Volant de St-Claude et de Françoise Radisson¹. Il y avait alors sur l'île une maison entourée de pieux de cèdres, une étable, un hangar, tous couverts en paille, et vingt arpents de terre labourable.

Le 19 novembre 1694, le sieur de Radisson obtient du gouverneur de Frontenac le fief Radisson comprenant les îles, îlets et battures "qui se trouvent dans le lac Saint-Pierre, au-dessous des îles concédées à M. de Saurel, depuis le bord du chenal du nord jusqu'au grand chenal de l'île Plate, sur une distance de trois quarts de lieue de longueur et autant de largeur."

Le 14 janvier 1722, en présence de Charles Benoist et de Joseph Philippeaux, à Ville-Marie, Radisson et son épouse Geneviève Le Tendre vendent leurs droits "dans les îles et îlets de la Batture aux Carpes, aux sieurs Pierre Lamy père, Louis Lamy fils, et à Pierre Le Tendre, à la charge de payer 500 livres de France, à raison d'une rente annuelle de vingt-cinq livres, et de cinq sols de redevance envers les vendeurs, à chaque mutation de propriétaire." Ces îles joignent d'un côté l'île-aux-Ours et de l'autre l'île-à-la-Cavalle². Vers le même temps, Radisson vend une autre partie de son fief au sieur Duplessis-Faber. Il meurt à Montréal et est inhumé le 15 juin 1735.

1 Étienne Volant est né le 29 octobre 1664. Il épouse à Sorel, le 9 décembre 1693, Delle Geneviève Le Tendre, veuve de François Pelletier. Le contrat de mariage est fait sous seing privé en présence de Messire de St-Claude, prêtre, de Jean-François et de Charles Volant de St-Claude, ses frères, Pierre Le Tendre, frère de l'épouse, et du Frère Laurent, curé de Sorel.

2 Le 23 août 1754, Pierre Lamy vend à Dame Thérèse Duchouquet, veuve du sieur de la Découverte, un tiers de ces îles. *Montmarqué*. La rente de vingt-cinq livres est transportée par M. Duplessis-Faber, le 4 février 1754, au sieur de La Corne St-Luc, (*Adhémar*) qui, le 15 octobre 1766, la cède à Mme de la Découverte. Le 17 mai 1790, M. Pierre Martel, exécuteur testamentaire de cette dame, vend le tout au sieur Edouard Jessup, Juge de la Cour des Plaidoyers communs et Major des Milices.

En 1724, l'île-au-Ours¹ appartient au sieur de Richardville, gentilhomme canadien, fils de Claude Drouet, écuyer, sieur de Richardville, officier dans les troupes, et de Dame Marie-Françoise Desrosiers-Dutremble, dont le mariage a été célébré à Champlain, le 18 mars 1687. On connaît six enfants issus de cette alliance: *Marie-Josephite*, née le 23 janvier 1691; elle épousa, à Sorel, Louis Dandonneau, sieur du Sablé; *Armand*, baptisé le 25 mars 1695; il épousa Delle Catherine Lamy. Il obtient dans cette île une terre de cent arpents. *Michel-Ignace*, né le 14 octobre 1696. *Antoine*, baptisé le 6 avril 1699; il épousa Marie Lamy, et en secondes noces Françoise Houtlas. *Étienne*, baptisé le 21 avril 1705; *Claude*, né en 1718, qui épousa, le 8 mai 1747, Marguerite de Couagne.

Le 14 janvier 1719, Claude Drouet accorde à ses fils, Armand, sieur de Richardville, et à Antoine, sieur de la Colonnerie, une "île, située entre l'île-aux-Ours et l'île-à-L'Orne²."

Telle est la belle famille que Claude Drouet a élevée sur son île. Plusieurs de ses enfants ont servi dans l'armée et ses descendants se sont perpétués durant plusieurs générations. En 1724, sur l'île-aux-Ours, se trouvent cinquante arpents de terre labourable, trente de prairies, une maison, une grange, une étable. Au sud-ouest de l'île, il y a un domaine de quatre-vingts arpents en superficie appartenant au sieur Sanschagrin, une maison, une grange, une étable, vingt-six arpents de terre labourable et six de prairies.

1 *Le Pailleur*. M. de Ramezay accorde cette île le 17 janvier 1717.

2 Le document porte "Une y Laitte antre l'isle aux ours et l'isle à Lornes."

L'île Madame, concédée par Mme de Saurel, le 24 juillet 1724, aux frères Lamy: Pierre, Claude et Noël, devient la propriété de Pierre qui, en premières noces, épouse Catherine Badaillac-Laplante et, plus tard, Delle Catherine Salvaye. Deux de ses filles entrent dans la famille Drouet: Catherine, qui épouse Armand Drouet, sieur de Richardville, et Marie, qui s'allie à Antoine Drouet, sieur de la Gravière. Quant à son fils, Jean-Baptiste Lamy, il épouse Mme Thérèse Lefebvre-Duchouquet et lui abandonne ses terres.

En 1724, Pierre Lamy, sieur Desfonds, possède une maison, deux granges, deux étables, quatre arpents de terre labourable et vingt de prairies. Depuis deux ans, il est le propriétaire de la plus grande partie des îles de la batture aux Carpes.

Sur l'île St-Ignace se trouvent un domaine de vingt arpents de longueur, une maison, une grange de soixante pieds par vingt-cinq, une étable, soixante arpents de terre labourable et vingt de prairies. Du côté du nord-est, en arrière de ce fief,

Louis Fafart a quatre-vingts arpents de terre en superficie, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Joseph Fafart a deux arpents de terre sur trente-deux, une maison, une grange, une étable, dix arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Louis Dutremble a trois arpents de terre sur trente-cinq, une maison, une grange, une étable, douze arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Jean-Baptiste Désorcy a trois arpents sur trente-cinq, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable, quatre de prairies.

La veuve *Michel Désorcy* a trois arpents de terre sur trente-cinq, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Gabriel Lespine possède une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Joseph-Marie Denis possède trois arpents par trente-cinq, une maison, une grange, une étable, dix arpents de terre labourable, trois de prairies.

François Lespine a trois arpents sur trente cinq, une maison, une grange, une étable, dix arpents de terre labourable, trois de prairies.

Joseph Désorcy a une égale étendue de terre, une maison, une grange, une étable, douze arpents de terre labourable, trois de prairies.

Nicodème Turcot a trois arpents de terre sur trente-cinq, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Gabriel Désorcy a trois arpents sur trente-cinq, une maison, une grange, une étable, douze arpents de terre labourable, trois de prairies.

Jean Champagne a trois arpents sur trente-cinq, une maison, une grange, une étable, huit arpents de terre labourable, trois de prairies.

Gabriel Antaya-Pelletier a trois arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, dix arpents labourables, trois de prairies.

Jean Plante a trois arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, dix arpents de terre labourable, trois de prairies.

Pierre Fauteux a trois arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, douze arpents de terre labourable, trois de prairies.

Jean-Baptiste de Sallières a trois arpents de terre sur quarante, une maison, une grange, une étable, douze arpents de terre labourable, trois de prairies.

Jean Plante a trois arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, douze arpents de terre labourable, trois de prairies.

François Plante a une égale superficie de terre défrichée et non défrichée, une maison, une grange, une étable.

Le Sieur Douville, officier, a un arrière-fief, relevant du domaine, de six arpents sur trente, à la charge de Foy et Hommage, à chaque mutation de propriétaire; il doit aussi porter à l'église de Sorel, tous les ans, le jour de la St-Pierre, patron de la paroisse, un bouquet de fleurs. Il a une maison, une grange, une étable, dix arpents de terre labourable, quatre de prairies.

Sur l'île, il a trois arpents de terre de front sur quarante, une maison, une grange, une étable, quatre arpents de terre labourable.

La veuve Laroché a trois arpents sur trente, une maison, une grange, une étable, douze arpents de terre labourable et quatre de prairies.

André Duclos a trois arpents sur trente, une maison, une grange, une étable, quinze arpents de terre labourable, cinq de prairies.

Léonard Dufaulx a cent arpents en superficie, une maison, une grange, une étable, quatre de désert.

Nicolas Lamy, du côté du sud-ouest de l'île, possède cent-vingt-cinq arpents; il a une maison, une grange, une étable, trente arpents de terre labourable, dix de prairies.

La seigneurie, on le voit, a fait beaucoup de progrès. Les descendants des premiers colons y sont de plus en plus nombreux et tous s'attachent fortement à la terre ancestrale.



CHAPITRE VII

M. Benoit-Mathieu Collet et son greffier visitent Sorel. — Fondation de la paroisse. — Les premiers curés: M. Jean-Baptiste Arnaud. — Le Père Emmanuel Crespel. — M. Joseph-Ambroise Gaillard. — Les marguilliers. — Le Père Louis-Hyacinthe Dumesny. — Le Père Verquillée. — La nouvelle église. — Le Père Julien Rainville.—Le Père Ambroise Rouillard.—Le Père Antoine Hervieux. — M. Jean Collet. — Le presbytère. — Visite de Mgr de Pontbriand. — Il ordonne de réparer l'église. — M. Louis-Laurent Parent. — M. Lataille. — M. Joseph-Hippolyte Filiau. — Les troupes françaises à Sorel. — Bel acte de courage du curé et de ses ouailles. — Fin de la domination française.

Jusqu'en 1721, la petite colonie soreloise fut desservie par des missionnaires. Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec, s'étant proposé d'ériger en paroisses les missions alors existantes, pria le roi de publier une ordonnance pour sanctionner ses décrets. Avant de procéder dans cette délimitation des paroisses, M. Benoît-Mathieu Collet, procureur du Conseil Supérieur, fut chargé de s'enquérir de l'état des missions. Il visita tous les groupes français disséminés sur les bords du fleuve et du Richelieu. On le rencontre, le 4 mars 1721, à Sorel, en compagnie de M. Nicolas-Gaspard Boucault, son greffier. Là, il reçoit une forte délégation des principaux habitants, qui le supplient d'ériger cette mission en paroisse et de leur donner un curé résident. Ceux qui se présentent ainsi sont: M. Charles de Ramezay, sieur de la Gesse, au nom du seigneur, M. Claude de Ramezay, Pierre Salvaye, Paul Hué, Charles Vanet le Parisien, Louis-Paul Hué, Michel Pelletier, Jean Mande-

ville, François La Roche, Jean-Baptiste Du Clos, Pierre Niquet, Louis Fafard, Michel Lamy, Jean-Baptiste Deshoussy, Jean-François Lépine, Jacques Raimbault, Pierre Lamy, Jean Hué, Pierre et Joseph Hué, Estienne Hué, Pierre Élie, Richard Ossan, tous habitants de Sorel et d'une partie de la seigneurie d'Yamaska. Dans cette enquête, M. Collet apprend qu'ils sont desservis par le curé de l'île Dupas, mais qu'ils n'ont eu aucun office religieux depuis la fête de Noël jusqu'à la fête de Saint-Mathias. Dans toute la seigneurie, il y a soixante chefs de famille, quatre sur l'île-aux-Ours, un sur l'île Ronde, deux sur l'île Madame, et trente sur l'île Saint-Ignace.

L'église de Sorel, en temps de guerre, a servi et sert encore aux habitants de l'île Dupas, de Dorvilliers, d'Autray et de la Noraye. Ceux de Berthier ont la messe chez eux durant la paix. A Sorel, l'église étant bâtie dans le fort où il y a une garnison permanente, le service divin s'y fait avec plus de sûreté, les vases sacrés y sont mieux conservés. Celle de l'île Dupas fut bâtie par M. Duchesneau qui, sans autorité, s'est fait concéder un terrain par les propriétaires de l'île. Elle est défectueuse et menace de tomber en ruine. En temps de guerre les habitants sont obligés de se réfugier au fort. Les Sorelois terminent leur supplique en ajoutant "qu'il ne serait pas raisonnable de leur refuser une paroisse (église) dans laquelle ils recevront ceux de l'île Dupas s'ils jugent à propos d'y venir comme autrefois.... Les dimes payées par les habitants établis seront suffisantes pour l'entretien d'un curé et deviendront plus considérables dès qu'un prêtre y fera sa résidence." A la suite de cette entrevue, le sieur Paul Hué, qui habite dans la seigneurie d'Yamaska avec sa famille et qui possède l'île du Moine et l'île des Barques, demande à faire partie de la

paroisse de Sorel. C'est là qu'il a toujours payé ses dîmes et, ajoute-t-il, il a plus de facilité pour s'y rendre. Au reste, pendant les glaces de l'automne et les dégels du printemps, et même dans les autres saisons lorsqu'il fait des gros vents, il lui est impossible de se rendre sur l'île Dupas; pour cette raison, il ne peut recevoir de secours spirituels en cas de maladie ni envoyer ses enfants aux catéchismes¹.

Le 20 septembre, Mgr de Saint-Vallier promulgue un décret contresigné par M. le marquis de Vaudreuil et l'intendant Bégon, établissant la paroisse de Saint-Pierre de Sorel. On lui donne une étendue de quatre lieues de front, trois dans la seigneurie de Sorel et une dans celle d'Yamaska, comprenant les terres de Paul Hué et ses deux îles : l'île du Moine et celle des Barques, l'île aux Ours, l'île Ronde, les îles Madame et Saint-Ignace. Le 3 mars 1722, le roi approuve ce règlement². Par un nouveau décret du 21 juillet 1749, les îles de Grâce, aux Corbeaux, à la Pierre, seront encore annexées à la paroisse. Le 13 mai 1836, après avoir fait partie du diocèse de Québec durant 114 ans, la paroisse de Sorel sera comprise dans le diocèse de Montréal, dont elle sera détachée le 8 juin 1852, lors de la création du diocèse de Saint-Hyacinthe.

M. Arnaud, alors desservant de l'île Dupas et de Sorel, prend le titre de curé. Il conserve son poste durant cinq ans. Étant tombé malade, M. Ysambert le remplace temporairement jusqu'au 1er octobre 1732. Il meurt à la Longue-Pointe, le 6 février 1741.

Son successeur comme desservant de l'île Dupas et de Sorel, arrivé le 6 octobre 1726, fut le Père Emmanuel Cres-

1 P.-G. Roy: *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1921-1922*, p. 319.

2 *Édits et Ordonnances*, I. p. 443 et p. 460.

pel, récollet. Le 26 octobre et le 24 décembre, il est remplacé par un tout jeune prêtre, M. Joseph-Ambroise Gailard. A la fin du mois d'août et au commencement du mois de septembre 1727, M. Jean-Baptiste Arnaud fait du ministère et s'intitule, au registre, ancien missionnaire de Sorel.

Sous l'administration du Père Crespel, l'on rencontre, pour la première fois, dans les archives paroissiales, la mention de quatre marguilliers. A la date du 18 mai 1728, se trouve le procès-verbal de la location de deux bancs en faveur de Joseph et Mathurin Deguire. Qu'on nous permette de tirer des registres cette pièce authentique et de la reproduire ici comme modèle des contrats de location de bancs à cette époque reculée.

“Nous soussignés Marc Antoine Hué et Michel Peltier, marguilliers en charge de la paroisse de Saint-Pierre de Sorel, déclarons avoir cédé le premier banc du costé de l'évangile après les trois criées faites à la porte de l'église à Mathurin et Joseph Deguire se montant à quinze livres d'entrée, que le dit Marc Antoine déclare avoir reçues et quatre livres de rente payables au jour de l'an, et comme nous ne savons pas signer nous avons prié le Père Emmanuel de signer le présent contrat, fait au dit Saurel, ce 18 mai 1728.”

L'autre banc, cédé par Pierre Hué et Jean Mandeville, autres marguilliers en charge, est adjugé aux mêmes requérants moyennant vingt et une livres d'entrée et quatre de rente, payables au jour de l'an.

L'établissement des marguilliers dans la paroisse semble remonter à l'année 1720. Un livre de compte de Fabrique, dont les premières pages sont disparues, mentionne l'administration de Michel Désorcy, en l'année 1730. Du-

rant environ cinquante ans, il n'y eut dans le banc d'œuvre que deux marguilliers. Les élections régulières commencent le 3 décembre 1809.

Le 19 mai 1728, le Père Crespel célèbre le mariage de Antoine Drouet écuyer, sieur de la Colonnerie, et de Delle Marie Lamy, fille de Pierre Lamy et de Delle Catherine Salvaye.

Le Père Louis-Hyacinthe Dumesny succède au Père Crespel. Il arrive dans la paroisse au mois de juillet 1728, et y demeure jusqu'au 20 août 1729. Durant son séjour, il doit s'occuper du cimetière. On se rappelle que le premier était situé auprès du moulin. Au mois de septembre 1702, M. Philibert Boy bénit un cimetière entouré de pieux de cèdres. Sous M. Dumesny, il est en mauvais état, car M. Louis-Eustache Chartier de Lotbinière, archidiacre et chanoine de l'église de Québec, dans une visite officielle, laisse une ordonnance enjoignant expressément "aux habitants de le clore afin d'empêcher les bestiaux d'y entrer et ce, à peine d'interdiction du dit cimetière." Défense est faite au curé d'inhumer aucun corps jusqu'à ce qu'il soit entièrement clos¹.

Les Sorelois, si l'on en croit les documents du temps, ne s'empressent pas pour obéir, car jusqu'en 1731 la clôture brille encore par son absence. Au mois d'octobre 1729, le Père Verquaillié vient remplacer son confrère le Père Dumesny et il doit s'occuper de cette affaire. Le 12 mars 1731, M. Lyon de St-Féréol, Vicaire-Général du diocèse, visite officiellement la paroisse au nom de Mgr Pierre-Herman Dosquet, coadjuteur de Mgr Louis-François Duplessis de Mornay, et laisse une ordonnance dans laquelle il ap-

¹ *Archives paroissiales de Sorel.*

prouve les comptes des années 1729 et 1730. Il oblige les marguilliers à retirer les "30 sols dus par quelques paroissiens, pour payer la réparation de la clôture du cimetière." Ils ont l'ordre de poursuivre les retardataires après trois sommations.

Dans la même ordonnance, le grand vicaire ajoute : "comme l'église, bâtie en bois, est vieille et menace ruine, nous ordonnons qu'on travaille au plus tôt à en bâtir une nouvelle." A cet effet, il désire qu'on tienne une assemblée dans laquelle on choisira trois personnes qui, avec les marguilliers, feront la répartition de la taxe que chacun des paroissiens devra payer." Cette répartition sera ensuite présentée à M. l'Intendant, afin d'en obtenir une ordonnance pour contraindre ceux qui refuseront de contribuer à la construction de l'église. M. de St-Féréol oblige encore les paroissiens à couvrir le presbytère.

Les habitants ne se laissent pas émouvoir par ces ordonnances. La clôture du cimetière reste encore à faire en 1732. Le Père Verquaillié s'en plaint au chevalier Hocquart, et le prie de prendre des mesures pour qu'elle soit construite incessamment tel que convenu.

Le 24 mars 1732, l'intendant ordonne de faire une assemblée des paroissiens au presbytère. Ils éliront trois d'entre eux qui, conjointement avec le missionnaire et le capitaine de la paroisse, dresseront un état "estimable de la quantité de pieux nécessaires pour la perfection de la clôture, ainsi que des corvées qu'il sera nécessaire de faire pour compléter les travaux." Chaque habitant devra travailler sous peine d'amende.

Le Père Verquaillié inaugura les travaux de construction de la nouvelle église, mais ne put en voir la fin. Il fut remplacé par le Père Julien Rainville, récollet, arrivé à So-

rel le 16 août 1734. Il doit se donner beaucoup de mal pour faire terminer le nouveau temple que l'on construit en dehors du fort. Les travaux avancent lentement bien qu'ils soient commencés depuis trois ans. Les documents du temps font connaître deux des syndics et les ouvriers qui ont présidé à cette construction. Les premiers sont Joseph Plante et Michel Désorcy, les ouvriers sont Charles Paillé, maître charpentier, Turenne, menuisier, et Tournois, couvreur.

En 1734, le syndic Michel Désorcy paye aux maçons pour les fondations 49 livres, 10 sols, 6 livres de tabac à une livre, 16 sols; pour la façon d'un coq, six livres, 15 sols.

Du 1er janvier 1734 au 16 mai 1735, Charles Paillé, charpentier, reconnaît avoir reçu la somme de 900 livres pour les travaux qu'il a faits. En 1735, on a payé à Girardeau pour l'eau-de-vie due aux charpentiers (qui ne sont pas de l'abstinence totale, paraît-il) 21 livres, 5 sols. On a payé 92 livres, 8 sols, pour 600 planches, de 1735 à 1738; à maître Turenne, couvreur, 314 livres; de 1737 à 1739, pour 45,000 clous à bardeaux, 123 livres, 5 sols; pour 2160 clous à planches, 52 livres, 5 sols; pour la couverture, à maître Tournois 191 livres.

La façon du banc d'œuvre a coûté 5 livres, un confessionnal 48 livres, le clocher 29 livres, 19 sols. En 1744, pour le *solage* de l'église, on a payé 180 livres.

Durant onze ans, la Fabrique dépense la somme de 2,050 livres, six sols pour la nouvelle église. Celle-ci contient trente-quatre bancs répartis sur quatre rangées. Il y a aussi trois chaises louées à 30 sols chacune annuellement. La vente des bancs, en 1739, donne un produit de 350 livres. Ce sont les seuls revenus de la Fabrique. Afin de subvenir aux dépenses quotidiennes, les curés établissent

comme dans les autres paroisses des collectes le dimanche et celle dite de l'Enfant-Jésus, encore en honneur de nos jours. La population de la paroisse est alors de 342 âmes.

Le 24 avril de cette année, M. Louis Normant, Grand-Vicaire, visite Sorel. Il fait plusieurs ordonnances dont voici les principales : les comptes de Fabrique seront tenus selon la forme prescrite par le *Rituel* ; on placera deux autres bancs dans l'église et, en plus, quelques chaises qui seront vendues à 30 sols par année ; on ajoutera un confessionnal ; on fera l'achat d'un bénitier portatif, de livres de chant ; on fera doubler le tabernacle d'étoffe de soie et on couvrira de toile fine la pierre d'autel afin d'éviter la profanation et la rupture. Il enjoint également aux marguilliers de faire terminer la couverture de l'église.

Le dernier acte du Père Julien Rainville au registre est daté du 5 septembre 1741.

Le Père Ambroise Rouillard, récollet, prend charge de la paroisse au mois de décembre 1741. Durant son séjour il reçoit la visite de Mgr Henri Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec. Le Père Rouillard a pour successeur le Père Antoine Hervieux qui prend possession de la cure le 2 juin 1743, jour de la Pentecôte. Il est le sixième et dernier des récollets qui ont occupé la cure de Sorel. Il est remplacé par M. Charles Collet. Ce dernier a été ordonné prêtre le 23 septembre 1747. Un mois plus tard, il se rend dans la paroisse de Sorel. A son arrivée, il trouve les édifices religieux en mauvais état, le presbytère est à peine logeable, l'église petite, peu décente et peu digne de la Majesté divine. Ils ont besoin d'être reconstruits ou au moins réclament d'urgentes réparations. Telles sont les premières impressions que font sur le digne curé et l'église et le presbytère. Ce dernier, bâti depuis un demi-siècle,

n'est plus habitable; faute de mieux le curé s'en contente durant un an, mais enfin, il se décide à remédier au mal. Au mois de décembre, il assemble ses paroissiens et les force à le recouvrir. On nomme des syndics pour surveiller ces travaux et chaque paroissien s'engage à payer sa quote-part pour ces réparations. Cependant, on montre peu de zèle pour s'acquitter de ces obligations, si bien que M. Collet prie le Commissaire Varin de publier une ordonnance enjoignant à tous de payer cette dette "sous peine de saisie de leurs biens meubles." Malgré toutes ces injonctions, il se trouve des habitants qui ne veulent pas obéir. Un nommé Graveline, entre autres, se voit condamner à une amende de dix livres.

M. Charles Collet a une large part d'ennuis durant son séjour dans la paroisse. L'église en bois, bâtie depuis quinze ans à peine, n'est plus susceptible de réparations durables. Il s'en plaint à l'évêque de Québec qui, connaissant par ailleurs l'état de délabrement dans lequel se trouve le temple, adresse une lettre pastorale aux habitants de Sorel leur enjoignant de bâtir une nouvelle église. Dans cette ordonnance, en date du 1er mars 1749, l'évêque s'exprime ainsi. "Dès notre visite nous connûmes, Nos Très Chers Enfants, que votre église était dans un mauvais état, et nous comprimes la nécessité de faire de grandes réparations ou d'en entreprendre une toute nouvelle. Dès l'année dernière, nous vous avions exhortés d'y remédier si celui qui vous conduit ne nous eût fait espérer que vous vous porteriez de vous-mêmes à en bâtir une nouvelle.... Nous avons cependant appris que si nous étions témoins de l'état où elle se trouve nous défendrions d'y célébrer les saints mystères. Voudriez-vous donc nous obliger à vous faire cet affront et laisser à la postérité un monument qui ferait juger que

vous n'avez eu aucun zèle pour votre paroisse et que vous auriez méprisé un lieu respectable aux anges mêmes, un lieu saint où vous avez été régénérés dans les eaux du baptême, absous de vos crimes, nourris du corps adorable de Jésus-Christ et abreuvés de son sang précieux? Nous comptons faire la visite de votre paroisse en juin prochain. Nous vous avertissons que si nous trouvons l'église dans l'état qu'on le dit nous l'interdirons et... nous défendrons d'y célébrer les saints mystères. Faites donc vos efforts pour exécuter le dessein que vous avez déjà pris d'en bâtir une nouvelle..."

Le 21 juillet, Mgr de Pontbriand arrive et il trouve les choses telles qu'on les lui a dépeintes. Le même jour, il rend une ordonnance dont voici les principaux points: Il faudra exécuter ces réparations sous un mois, sous peine d'interdiction *ipso facto*. M. Kerborio examinera, dans le temps, ces réparations, pour voir si elles sont bien faites. Il ordonne de vendre la terre de l'église et permet aux habitants de l'île Madame de faire partie de la paroisse. Il ouvre une répartition au montant de 3,377 livres. Les sieurs Félix Péloquin, Marc-Antoine Hué, Jean-Baptiste Chevalier, Denis St-Martin, sont choisis pour recevoir les contributions de leurs coparoissiens.

Cette église est bâtie en pierre dans l'année 1750 sous la direction de M. Collet. Ce dévoué pasteur ne peut en prendre possession, car il quitte la paroisse le 30 août, laissant à ses voisins MM. Kerborio, de Berthier, et Duguay, de l'île Dupas, le soin de veiller sur ses ouailles.

Il y a alors une population de 700 âmes. On compte 145 hommes en état de porter les armes.

Le nouveau curé, M. Louis-Laurent Parent, fait son entrée à Sorel le 27 septembre 1750, en la solennité de Saint

Michel. Il inaugure le nouveau temple et en fait terminer les travaux intérieurs. On y compte quarante-trois bancs, dont quatorze dans la rangée du côté de l'Évangile, onze dans la rangée du côté de l'Épître, neuf dans chacune des rangées du milieu.

Le 18 juillet 1751, sous la présidence de M. Collet, ancien curé, il y a assemblée des marguilliers anciens et nouveaux. Les syndics rendent leurs comptes et l'on constate qu'il y a un surplus de 942 livres. On décide en cette circonstance que M. le curé et les marguilliers feront exécuter un tabernacle en sculpture, une chaire, et qu'on enverra en France cent francs pour une chape, deux cents francs pour un ciboire, "doré en dedans"; on achètera un graduel, un antiphonaire, un psautier in-folio, six chandeliers d'autels d'argent, de vingt pouces de hauteur, et un Christ proportionné, une croix des processions sans bâton, de cuivre, et un bénitier.... M. Collet reçoit la somme de 1,000 francs pour l'achat de ces objets du culte¹.

L'église terminée, il faut entreprendre la restauration du presbytère. On s'adresse à l'intendant Bigot pour être autorisé à prélever une taxe légale qui servira à cette fin. Le 16 juillet 1754, l'intendant ordonne de le réparer si cela est possible ou de l'allonger. Au mois mai suivant rien n'a été fait encore. Mgr de Pontbriand, en visite pastorale, peut se convaincre lui-même de l'état pitoyable de cette maison; aussi, laisse-t-il dans les Archives une ordonnance pour forcer les habitants à le reconstruire et ce, sous la menace de leur enlever leur pasteur "il n'est plus possible, dit-il, à un missionnaire d'y loger et d'y demeurer."

¹ La Fabrique débourse pour le chœur et les balustrades 418 livres, pour la grande croix 24 livres, pour la façon du tabernacle 732 livres, et en frais de transport de ces derniers articles 142 livres.

L'ordre de l'évêque est formel; il faut bâtir ou la paroisse restera sans prêtre. Le 29 juin, une assemblée a lieu au presbytère. Le curé en explique le but: il s'agit de faire l'élection de syndics qui surveilleront les travaux de construction d'une nouvelle maison presbytérale en pierre, ainsi que l'ordonne l'évêque. Les paroissiens s'opposent à cette élection et ne veulent pas entendre parler "de bâtisse, alléguant qu'il leur en coûterait trop de bâtir un presbytère en pierre..." Le Père Pierre-Joseph Aubry, missionnaire des Abénaquis, jésuite, MM. Kerborio, curé de Berthier, Lataille, curé de l'île Dupas, Jean Defond, capitaine de la paroisse, J.-B. Cournoyer, J.-B. Cheval, Michel Lavallée, Louis Lavallée, Pierre Lavallée, Jean Le Roux-Provençal, ont signé au procès-verbal.

Le refus des paroissiens oblige M. Parent à faire des réparations temporaires au vieux presbytère, et il demeure au milieu de ses ouailles jusqu'au 24 juillet 1757. A partir de cette date, il n'y a plus de curé résident. C'est M. Lataille, curé de l'île Dupas, qui est chargé de la desserte de la paroisse jusqu'au 5 août 1759.

Après la retraite de M. Lataille, la paroisse demeure deux longs mois sans curé ni desservant. Le nom de son successeur, M. Joseph-Hippolyte Filiau, est mentionné pour la première fois dans les archives à la date du 7 octobre 1759. Il dessert en même temps l'île Dupas. Il est assez heureux pour voir enfin la construction du presbytère ordonnée, depuis douze ans. Occupe-t-il l'ancien tout en ruine ou loge-t-il chez des particuliers durant les huit premières années de son administration? Nous l'ignorons. Ce que nous apprennent les documents de l'époque, c'est que M. Étienne Marchand, Grand-Vicaire et curé de Boucherville, enjoint aux Sorelois, le 15 mai 1766, d'entreprendre la cons-

truction d'un édifice de quarante pieds par trente, pour loger le curé. Le 5 juin 1766, les sieurs Drouet de Richardville, père et fils, et trente-cinq propriétaires "représentant la plus saine et majeure partie des habitants de Sorel, ont résolu de construire, durant l'été prochain, un presbytère conformément aux instructions du Grand-Vicaire, à côté de l'ancien, sur le terrain du missionnaire, auprès de l'église". Chacun des propriétaires doit fournir sa quote-part de matériaux, journées et deniers, à l'exception des habitants de la côte St-Joseph dite le Pot-au-Beurre, lesquels, en considération du nouvel établissement, ne paieront que la moitié des charges. Les sieurs J.-Bte St-Martin, Antoine Joly et Pierre Lavallée, sont nommés syndics.

Le 20 novembre 1766, M. le Grand-Vicaire Marchand permet, dans une ordonnance, de bâtir le presbytère en bois, vu la rareté de la pierre. Le 25 novembre, le sieur James Cuthbert, juge de paix et seigneur de Berthier, homologue cet acte de délibération, et le 3 avril 1767, Samuel Mathew, de St-Denis, juge de paix, recommande aux habitants de l'exécuter sous peine d'amende. Une maison curiale est donc construite dans le cours de l'été et bénite le 13 octobre. Cette construction fut mal faite, puisque treize ans plus tard tout était à recommencer.

A M. Filiau incombe la lourde tâche de rebâtir l'église, bien que celle actuellement existante n'est construite que depuis vingt ans. Le 3 décembre 1769, il y a assemblée des francs-tenanciers de la paroisse, et le curé expose le besoin où ils sont d'édifier un nouveau temple. Tous approuvent le projet, et les sieurs Pierre Latraverse, Charles Cournoyer, Louis Lemoyne et Jacques Vandal sont élus syndics. Le contrat est accordé au sieur Noël Lamothe dit Laramée, qui s'engage à bâtir une sacristie de dix-huit pieds

par douze, à refaire le mur de l'église et à le relever d'un pied, pour la somme de 500 chelins. De son côté, le sieur Jean Cartier, maître charpentier, entreprend les ouvrages de charpente pour 700 chelins. L'église subit de telles transformations qu'à la fin des travaux elle présente l'aspect d'un bâtiment tout à fait neuf. Elle est livrée au culte vers la fin de l'année 1770.

M. Filiau exerce le saint ministère dans la paroisse jusqu'au 18 septembre 1775. Il rend de précieux services à la cause française. Si les habitants se sont montrés quelque peu négligents pour exécuter les travaux ordonnés par les autorités religieuses, il faut bien dire que, durant les dernières années du régime français, la colonie traversait une crise terrible. Il leur fallait non seulement songer à bâtir des établissements religieux, mais encore se pourvoir contre les attaques des ennemis. Déjà, en 1752, le célèbre Franquet avait mis en garde les autorités du pays et leur avait donné des avis très sages afin de mettre le fort sur un pied de défense. De St-Ours, il s'était rendu à Sorel : "Je m'arrêtai dit-il, chez le curé, pour visiter une enceinte de pieux que je jugeais entourer le fort du lieu. Je ne me trompais point. Je la parcourus en dehors : les pieux de douze pieds de hauteur sur dix à douze de diamètre sont serrés l'un contre l'autre et la figure qu'ils forment ressemble à un carré long bastionné aux angles de manière que toutes les parties sont vues et défendues. L'église, la maison du curé et celle du seigneur y sont renfermées et l'espace suffit aux habitants pour y réfugier au besoin les femmes, les enfants et leurs effets les plus précieux, mais on néglige aujourd'hui cette enceinte et il arrivera que quoique les pieux soient de cèdre, on sera obligé, à une prochaine rupture avec les Anglais, de la renouveler entièrement. Mon avis serait que comme

les bois deviennent chers par leur éloignement, et que les difficultés de s'en procurer augmentent tous les jours, que dans tous les endroits où semblables forts sont établis, on les entretint soigneusement, et qu'à mesure qu'un pieux tombe en caducité, il fût aussitôt remplacé, et que, dans ce cas, pour rendre à celui-ci sa première défense, on éloignât l'enceinte de dix-huit pieds de l'église, afin d'ôter la facilité que présente son état actuel d'y entrer par les fenêtres¹."

Ces conseils venaient à leur heure. La Nouvelle-France traversait, quelques années plus tard, les épreuves de la guerre dont l'issue devait la faire passer au pouvoir de ses ennemis. Malgré les efforts surhumains des soldats et des habitants du Canada pour défendre leur patrie il fallut se rendre. Tous les hommes valides en état de porter les armes se mirent sous les drapeaux. La seigneurie de Sorel fournit 145 hommes au-dessus de quinze ans, ce qui fait supposer qu'il pouvait y avoir alors 700 âmes. En 1755, les Sorelois voient partir les troupes françaises, traînant les quelques engins de guerre démodés que le gouvernement a ordonné de transporter à St-Jean, afin de protéger cette place. Sur la rive gauche du Richelieu, près de l'église, on établit un poste de défense et l'on y place une garnison de 500 hommes. M. le curé Filiau dirige les travaux de retranchements; enfin, un peu plus haut, un fort de pieux est construit et garni de quelques petits canons. Bourlamaque arrive de St-François pour commander les troupes. Sur ces entrefaites, Québec tombe au pouvoir des Anglais et la flotte de Murray remonte le fleuve jusqu'en face de Sorel. Là, elle doit s'arrêter, car une longue chaîne, placée par les habitants, barre le chenal principal. Il faut deux

1 *Voyage de Franquet en 1752.*

heures pour enlever cet obstacle; alors seulement la flotte peut aller jeter l'ancre vis-à-vis l'embouchure du Richelieu. Peu après, trois vaisseaux anglais, commandés par Lord Rollo, vont aussi mouiller près de Sorel¹. On rapporte qu'un soir le curé Filiat se rendit faire une visite au noble Lord. On peut croire que l'échange de politesses fut de courte durée. Après les saluts d'usage, le curé revient chez lui. Le lendemain, les vaisseaux sont attaqués par une si vive fusillade qu'ils sont obligés de s'éloigner. Cependant Murray, désireux de faire une descente, envoie un parti de soldats à environ un mille au-dessous du village. Les barbares brûlent les maisons et causent des dégâts considérables dans toute la paroisse. Lord Rollo s'acquitte de cette besogne de son mieux, puis remonte le fleuve pour attaquer le fort. Ayant échoué dans ses projets, il tente d'amener les Français à la soumission par des promesses. Il ne peut y réussir. Découragé, il continue sa route jusqu'à Montréal. Sorel est sauvé. Bourlamaque, peu après, se rend à Longueuil pour secourir les soldats du sieur de Roquemarre et empêcher les troupes anglaises d'opérer leur jonction avec celles du lac Champlain, en prenant le chemin de Chambly, puisqu'elles n'ont pu prendre celui du Richelieu. Profitant de l'éloignement des troupes françaises, Murray fait débarquer un détachement de cinq à six cents hommes à Varennes; ils s'y retranchent et s'empressent de désarmer les habitants de la rive gauche du St-Laurent jusqu'aux environs de Sorel. Un grand nombre de maisons sont brûlées dans le but d'éloigner les quelques miliciens qui auraient tenté de s'y réfugier. Murray n'y trouve que des vieillards, des femmes et des enfants. Il les laisse sans abri et

¹ *Collection de Documents et Manuscrits*, IV, pp. 298, 299. Voir: W. Chapman: *Les invincibles — Le Sorelois illustré*.

plusieurs même sans vie. Il continue sa route jusqu'à Montréal. A son tour, cette place tombe aux mains des Anglais. La puissance française au Canada devient alors chose du passé. Les Canadiens ne peuvent croire à leur malheur. Ils espèrent que la France reprendra la colonie et, durant un an, ils vivent dans cette illusion. Au traité de Paris, les familles des fonctionnaires publics, la plupart de vieille noblesse, quittent la colonie et retournent en France. Il en est ainsi de la famille seigneuriale de Sorel, les de Ramezay, qui vendent leur beau domaine au sieur Jean Bonfield, pour la somme de 24,000 livres, le 9 mars 1764¹. C'est en pleurant que les Canadiens voient partir le drapeau fleur-de-lisé qui disparaîtra pour jamais, vingt-cinq ans plus tard, dans la tourmente de la Révolution.

¹ *Archives du Palais de Justice, Québec: Saillant, notaire.* Ces domaines passèrent au sieur John Bestwreck, le 6 mars 1765; et aux sieurs Greenwood et Higginson, exécuteurs testamentaires de ce dernier.



CHAPITRE VIII

La guerre anglo-américaine. — Les troupes anglaises et rebelles visitent Sorel. — Défaite du général Bourgoyne. — Les loyalistes à Sorel. — Fondation de la ville. — Son Altesse royale le prince William Henry. — Les humbles commencements de cette ville.

Durant les premières années de la domination anglaise, la colonie a fait peu de progrès. Les Canadiens appauvris n'ont pu encore réparer les pertes que leur ont causées les dernières guerres. L'état d'incertitude dans lequel ils vivent et le changement survenu dans l'administration des affaires, contribuent à accroître le malaise dans tout le pays. Pour comble de malheur, les colonies américaines lèvent l'étendard de la révolte contre leur mère-patrie. Nos populations sont alors plongées dans l'anxiété. La nouvelle se répand bientôt que les rebelles ont pris le fort St-Jean. Celui de Chambly a le même sort peu après. Ce que voyant, Carleton, gouverneur du Canada, ordonne au colonel McLean de se transporter à Sorel dont le fort, très important, garde l'entrée du Richelieu. Conformément à ces ordres, le colonel, à la tête de 350 Canadiens et soldats du régiment *Royal Emigrant*, montagnards écossais du sieur Fraser, se dirige vers cet endroit où le gouverneur doit le rencontrer. En passant aux Trois-Rivières, 67 miliciens viennent renforcer la petite armée.

A Sorel, McLean attend vainement Carleton. Impatienté, il s'avance sur le Richelieu jusqu'à la paroisse de St-Denis, où il apprend la chute du fort de Chambly. La population des paroisses riveraines semble mal disposée; les ponts sont rompus en maints endroits; il prend alors le parti de rebrousser chemin. Plusieurs des siens, gagnés à la cause révolutionnaire, se joignent à l'armée américaine. Découragé, le colonel s'embarque avec une centaine de soldats en destination de Québec. En apprenant ces mauvaises nouvelles, Carleton cherche son salut dans la fuite. Il s'embarque à Montréal avec le major Prescott et 120 soldats dans le but de se retrancher dans Québec en attendant des secours de l'Angleterre. Son voyage précipité n'est pas heureux. Les vents contraires le forcent à jeter l'ancre vis-à-vis la paroisse de Lavaltrie, où il apprend que les rebelles ont pris le fort de Sorel et se disposent à s'emparer de sa personne et de sa suite. Cette fausse rumeur le plonge dans la consternation. Afin de conjurer le danger, le gouverneur ordonne aux capitaines des navires de se rendre à bord du vaisseau amiral et les conjure de prendre les moyens les plus sûrs pour l'empêcher de tomber entre les mains des ennemis. Le capitaine François Belette¹, marin de grand courage, déclare sur sa tête pouvoir le sauver ainsi que toute sa flotte; il s'engage à fournir tant d'occupations aux chaloupes américaines, si toutefois il ne les coule pas toutes à fond, que le gouverneur aura tout le temps nécessaire pour se rendre à destination.

Cependant, le capitaine Bouchette, surnommé La Tourtre, a l'honneur d'être choisi pour accomplir cette mission

¹ *Mémoires de la Société Royale*, 1908, 1^{ère} Section, p. 71: Jean-Baptiste Bouchette, par M. B. Sulte.

périlleuse. Le 17 novembre, le gouverneur débarque sain et sauf à Québec.

Nous n'avons pas à nous attarder sur le siège de cette ville par les Américains. On sait, par ailleurs, en quelles circonstances le général Montgomery meurt en escaladant la citadelle. Dès que cette nouvelle tragique est connue, le désarroi se met dans les troupes révolutionnaires. Carleton saisit avec empressement cette occasion si favorable et cherche à gagner le peuple canadien à la cause royale. Les débris de l'armée américaine se replient sur Sorel sous la conduite du général Thomas que la maladie emporte dans la tombe. Le commandement passe au général Sullivan. Il y établit un camp afin de surveiller les mouvements de l'armée anglaise.

Le 8 juin, le général Bourgoyne disperse un corps de 1,800 rebelles près des Trois-Rivières et s'avance jusqu'à Sorel. Déconcerté, le général Sullivan quitte son campement en toute hâte et se dirige vers Chambly qu'il brûle ainsi que le fort St-Jean. Le général Bourgoyne le poursuit jusqu'à Saratoga, mais bientôt, cerné à son tour, il doit mettre bas les armes dans la journée du 16 octobre 1777. Cette victoire remportée par les rebelles met fin à la guerre. Un traité de paix est conclu et les colonies américaines prennent, dès lors, leur rang parmi les nations libres de l'Amérique et de l'Univers.

A la conclusion de la paix beaucoup de familles et de soldats américains, préférant vivre sous la tutelle de l'Angleterre, demandent à s'établir au Canada. Le gouvernement anglais favorise cette immigration. Il accorde à ces nouveaux venus, qu'on désignera dans l'histoire sous le nom de *Loyalistes*, des concessions de terre dans les Cantons de l'Est, dans la Province d'Ontario, alors appelée le Haut-

Canada, et même dans la presqu'île de Gaspé. C'est dans l'intention de venir en aide à ces expatriés que le gouverneur Haldimand achète, au nom de son souverain, de MM. Greenwood et Higginson, pour la somme de 3,000 louis, la seigneurie de Sorel, par contrat en date du 13 novembre 1781.

Les villages d'Yamaska, d'Yamachiche, comme celui de Sorel, reçoivent un contingent de loyalistes. Le 8 septembre 1778, Edouard Foy s'adresse aux capitaines des paroisses avoisinant cette dernière place, pour les engager à y bâtir les magasins, les casernes, un hôpital destinés à recevoir les nouvelles recrues. La plupart répondent à cet appel, mais on remarque que le capitaine Charbonnier St-Laurent, de St-Ours, refuse d'obéir et on le met en demeure d'expliquer sa conduite.

Les loyalistes arrivent nombreux d'Albany, de Susquehanna, de Charlotte, de Gloucester. Le 1er juillet 1779, le capitaine Daniel McAlpin, du 60e régiment, apprend au gouverneur qu'il se trouve au pays 853 loyalistes et que 87 d'entre eux résident à Sorel. Quatre compagnies, formant un corps de troupes de 300 hommes, sont au fort avec leurs officiers sous le commandement des capitaines Ebénézer Jessup, John Peter, Robert Leeks, Samuel Adams. Il y a quelques enfants et une vingtaine de femmes: Mmes Dalmage et son enfant, Foster, Parrot, Wilson. Celle-ci a quatre enfants. Mmes McKinnon, Mann, Hartman, Bustead, Maybee, Jones, Rogers, Borden, Stephens, McIntosh, MacDonnel, Hullibert, Harris; la famille Cassel est représentée par quatre enfants. Parmi les hommes on remarque les sieurs S. Huntington, John Emberry, John Jones, gardien des casernes, le capitaine Johnston, venu du fort Édouard, et James Brackenridge, des environs de New-

York. "Tous sont dans le dénuement", ajoute McAlpin, et ont besoin d'un prompt secours; il en est ainsi de ceux qui ont été dirigés sur Yamachiche.

Le 2 juin 1783, les soldats du régiment de Brunswick sont à Sorel. McAlpin, un mois plus tard, dit "qu'ils ont été si bien disciplinés qu'ils pourraient entrer en campagne deux jours après en avoir reçu l'ordre."

Au commencement de décembre, il y a à Sorel 132 loyalistes, et ce nombre est porté à 653 en comptant ceux d'Yamaska. Le gouverneur est obligé de pourvoir à leurs besoins. Il a fourni 306 verges de toile, 149 verges de drap de laine, 73 draps, 110 paires de bas, 106 paires de chausures *canadiennes*.

Vers cette époque, M. Martel, curé de Sorel, voit le cimetière profané par les ordres du major Nairne, commandant au fort. Le colonel MacKenzie, du 31^e régiment étant décédé, le major demande la permission d'enterrer sa dépouille dans le cimetière catholique. Le curé s'y refuse poliment ajoutant "qu'il est mortifié de déplaire au major en ce point, que le cimetière appartient aux catholiques et qu'il est de son devoir de ne pas acquiescer à son désir, mais il ajoute qu'il est possible de déposer le corps du colonel déceint, en dehors du cimetière, en entourant sa tombe de pieux de cèdres et il s'engage à faire exécuter ce travail par ses paroissiens s'il y a la moindre difficulté." Le major ne "s'est pas contenté de mes raisons, écrit le curé, dans une lettre à son évêque, il a fait enfoncer la porte du cimetière et y a enterré le colonel. Cette voie de faits m'a extraordinairement surpris...".

1 Archives de l'Évêché de St-Hyacinthe.

M. de Montgolfier, alors Grand-Vicaire du diocèse, dans sa réponse conseille au curé de bénir de nouveau ce champ des morts ainsi pollué.

Un ingénieur civil, probablement le major French, trace le plan de la ville en forme de quadrilatère, avec des rues larges qui se coupent à angles droits. Ces rues sont désignées sous les noms des principaux personnages de la maison royale: Georges, King, Queen, Augusta, Sophie, Prince, Phipps, Charlotte.... Au centre, on laisse une place publique ou Place d'Armes: c'est le Parc-Royal que le touriste admire de nos jours. La ville est divisée en lots à bâtir. L'agent de la seigneurie, Samuel Holland, les accorde sur billets dont on peut trouver encore des spécimens. Chacun de ces lots est concédé en *franc et commun socage*, sans aucune rente seigneuriale, tel que le veut la proclamation royale. A la demande de Robert Jones, les autorités anglaises consentent à les charger d'une rente, ce qui, plus tard, sera la cause d'un long débat entre les citadins et le gouvernement.

Le 24 juillet 1787, l'agent de la seigneurie rapporte que 107 personnes ont accepté des lots dans la ville. L'établissement des loyalistes, dans la seigneurie, se fait aussi rapidement. En 1770¹, John Collins, ingénieur civil, à la requête du sieur Edouard Harrison, agent de MM. Greenwood et Higginson, de Londres, a tracé le plan de ce domaine. En 1795, M. S.-L. Watson a rempli la même fonction pour le gouverneur², afin d'accorder aux loyaux sujets de Sa Majesté des concessions de soixante âcres en super-

¹ *Archives canadiennes, Ottawa. Catalogue de plans et cartes*, p. 172, no. 1397.

² *Le même.*

ficie. Comme les soldats ont droit à cent âcres, ils ont la faculté de prendre le surplus soit à Cataracoui, soit dans d'autres endroits de la Province.

Le gouvernement de la Métropole favorise le plan de Haldimand dont le but est de fortifier l'élément anglais au Canada et d'arrêter l'expansion de la race française. En établissant à Sorel, aux Trois-Rivières, à Yamachiche, à Yamaska, dans les Cantons de l'Est et même à Gaspé, ces essaims de loyalistes, il espère encercler les fils des pionniers du pays et les noyer au milieu des nouveaux venus. Les desseins de la Providence ne sont pas ceux des pauvres mortels : les loyalistes qui devaient porter le coup de grâce à notre peuple, non seulement sont disparus de Sorel et de ses environs mais, de nos jours, ils désertent leur château-fort des Cantons de l'Est, où ils étaient les seuls maîtres au commencement du siècle dernier. Nos compatriotes les supplantent et y prennent de si profondes racines que jamais on ne pourra les déloger. A Sorel, on ne rencontre plus qu'une poignée des descendants des vrais loyalistes.

Au mois de septembre 1787, le Canada reçoit la visite de Son Altesse Royale, le Prince William Henry. Québec, Montréal, Chambly, lui font des réceptions magnifiques. Sa visite à Sorel n'est pas banale. La *Gazette de Québec* rapporte cet événement : "Hier après-midi, le 18 septembre, vers quatre heures, Son Altesse Royale, le Prince, en son retour de Montréal et de Chambly, nous honora d'une visite... Elle fut saluée d'une décharge de l'artillerie de la garnison lorsqu'il mit pied à terre à la maison seigneuriale, où l'honorable Samuel Holland, écuyer, arpenteur-général de la province, lui ayant présenté un plan de la ville, il plut à Son Altesse Royale de nous permettre l'honneur de lui donner son nom : William-Henry. Après avoir dîné à la

maison seigneuriale, Son Altesse Royale fut conduite à la Place d'Armes où elle fut saluée derechef par la garnison. Après quoi, ayant fait une courte visite au magasin, elle traversa à Berthier, accompagnée du colonel Dundas et du capitaine Smith, de l'Artillerie. Son Altesse Royale fut saluée une troisième fois en entrant dans le bateau, par la garnison et la milice canadienne.... Il est impossible de faire une description des vives expressions de contentement et de satisfaction qui se manifestaient sur le visage de tous ceux qui étaient présents en cette *auguste* occasion. Nous nous flattons que tous les loyaux habitants de William-Henry se ressouviendront longtemps de cet événement avec une joie toujours nouvelle..." De cette époque la ville prend le nom de William-Henry qu'elle conserve durant trois-quarts de siècle.

Dans la ville proprement dite, il y a 75 maisons, bâties en bois, et 180 lots concédés. Robert Jones recommande au gouverneur de prélever une rente annuelle sur chacun de ces lots et d'établir des chantiers pour la construction des navires. Il réserve, dans ce but, trois lots de 250 pieds de front sur 600 de profondeur, situés sur le bord de la rivière vis-à-vis la pointe de Saint-Joseph-de-Sorel. Dans sa lettre du 26 mars 1798, il conseille au gouverneur de faire labourer l'île Ronde, d'y bâtir deux granges et de concéder les îles aux Corbeaux et au Cauchon. Il recommande, en outre, de donner à louage la partie du domaine non concédée et de prélever une rente annuelle sur tout ce terrain. Il termine sa lettre en disant qu'il a réservé plusieurs lots pour y asseoir une académie, une prison, un hôtel de ville et une maison du gouvernement. Quant au moulin à scie, érigé dans le haut de la seigneurie, il conseille de le louer

à des particuliers moyennant une rente annuelle. Il y a deux autres petits moulins qui, comme le premier, doivent être réparés.

A cette époque, Sorel renferme deux églises, l'une catholique, l'autre protestante, les édifices du fort, les magasins, les casernes, un hôpital, le château des gouverneurs dont le duc de Kent, père de la Reine Victoria, devait faire un jour sa résidence, situé du côté sud-est de la rivière Richelieu, au milieu d'un beau jardin¹. Sur le coteau qui, de là, s'étend dans la direction du nord, les commandants font ériger des ouvrages en terre afin de mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Le collège des Frères de la Charité est précisément assis sur une partie de cette élévation de terrain d'où le nom de Mont-Saint-Bernard.

Quel est l'aspect de la ville naissante? Dans le fort proprement dit, se trouvent le manoir seigneurial, le moulin banal, qui sera bientôt transformé en magasin à poudre, les hangars et une maison pour le meunier. Autour du fort se dresse toujours une palissade qui tombe en ruines; il y a deux lots vacants dont l'un appartenant au sieur Jean Le Roux-Provençal et l'autre, au sieur Desnoyers. Quelques pas plus loin se rencontrent la maison de la Poste, celle de l'Ingénieur, les hangars, les boulangeries, les brasseries et les forges. La plupart des bâtiments sont en bois.

En descendant du fort on trouve la maison du Commissaire Général, celle du sieur Guilbault, de M. Farquharson, un emplacement bâti voisin de M. de Couagne. Sur

¹ Edouard-Auguste, duc de Kent, passa dans cette résidence la saison d'été, de 1791 à 1794. Il était accompagné de Mme la comtesse St-Laurent. En 1818, il épousa, en Allemagne, la veuve Leiningen; de ce mariage est née la Reine Victoria, le 24 mai 1819. Il mourut le 20 janvier 1820. Le duc protégea les familles de St-Ours, de Salaberry, Hatt, avec lesquelles il eut des relations fréquentes. Mme de Riedesel a laissé des mémoires sur cette maison qui subsiste encore.

ce lot sont trois maisons sises sur le chemin qui conduit à la rivière. Viennent ensuite la demeure de Mme de La Découverte, le marché, le jardin du curé, l'église, les hangars, dont le terrain touche à celui des casernes. En remontant la rivière, à gauche du marché, on rencontre la maison du sieur Riverin, celle de Mme de La Découverte et des sieurs Le Grand, Paterson, Mathis, Macferon. Quelques pas plus loin, on voit les casernes, en face, la Place d'Armes et les maisons de M. Barnes, de M. John Jones, gardien des casernes, du capitaine Corbin, et les terres de Samuel Jacobs, de l'Espérance. Du côté nord de la Place d'Armes sont les emplacements du sieur Macaulay, de Mme de La Découverte, de la veuve Rageot et de Guillaume Farnéif, la nouvelle église anglicane, la maison presbytérale, les bâtiments.

En 1795, Isaac Weld, dans une de ses randonnées à travers l'Amérique, ayant visité cette ville, l'a décrit en ces termes : "Sorelle est située à l'embouchure d'une rivière du même nom qui tire ses eaux du lac Champlain, et les décharge dans le fleuve St-Laurent. Sa fondation ne date que de 1787. Le plan sur lequel elle a été tracée est vaste et régulier avec des rues larges et une superbe place au milieu. Mais on ne compte jusqu'à présent qu'une centaine de maisons, toutes construites avec peu de goût et à une grande distance les unes des autres. C'est la seule ville entre Montréal et Québec où la langue anglaise soit la langue dominante. Les habitants sont en grande partie des loyalistes des Etats-Unis qui se sont réfugiés au Canada. Leur plus grand commerce est la construction des bateaux....¹"

¹ Isaac Weld Jr. *Travels throught the States of North America*, pp. 333 et 334.

Cette citation du célèbre voyageur confirme le rapport de John Jones. Les noms des loyalistes concessionnaires tant de la seigneurie que de la ville nous ont été conservés. Ce sont : le capitaine Joseph Jessup, Graham French, Samuel Rose, John Wilson, John Wilson junior, Silas Hamden, Isaac Iriot, Reuben Henley, Jeremiah Heleaker, Abraham Heleaker, James Sea, Herman Sea, John Sea, Alexander McNeil, John Gillis, Elike Northrup, Azor Northrup, John Philipps, I. Rogers, William Rogers, Jesse Brown, Dan. Scott, William Upton, Joseph Sutherland, Richard Harris, George Campbell, Peter Plass, le major Jessup et sa famille, Grant Miller¹, Aaron Bull, David Castle, Simpson Jenny, David Beatty, Thomas Freeman, Jean Hogle, James Walker, médecin, Joseph Guers, John Poovis, J. Kenny, James Sutherland, John Bryan, Amasiah Howe, Michel Bilby, Patrick Nugent, John Scully, John Gray, John Hall, Phillip Cook, le Révérend John Doty, Dorgal Cameron, John Jones, gardien des casernes², Daniel Dorge, Mathieu Buckley, Alex White, Patrick Smith, Jacob Dies, Fred Williams, Felix Myers, Henry Dellenback, Samuel Buck, Daniel Buck, George Rowe, Daniel Stuart, Peter Cramer, John Dawson, Stafford Vassell, George Hare, Julius Ruth, Godfrey Sibert, Benjamin Gilloway, Anth. Wilment, John Driver, Eskel Orterhart, Michel Dobbé, Jesse Armstrong, John Robinson, George Foedle, Joseph Elworth, John Kluck, Arch. Forester, Alexander McKenzie, Charles Fielding, Henry Hogland, John Cole, John Thorne, Elias Holmes, les femmes Brown, Brooks,

1 Il obtient le lot no 105, sis du côté sud-est de la rue Prince, et le 13 octobre 1794, il l'abandonne à William Nelson.

2 Du régiment des Dragons de Riedsel; il obtient le lot no 28

Rogers, Closer, McPherson, David Rogers, Nicolas Claus, Cato Teine, John Claus.

En comptant les femmes et les enfants, il y a 316 personnes établies dans la ville et la seigneurie. Plusieurs reçoivent des secours à l'hôpital en qualité d'anciens miliciens ou loyalistes. Cet asile donne l'hospitalité aux hommes invalides, aux femmes et aux enfants, jusque vers 1830. En 1825, on y compte 34 hommes, 29 femmes et 5 enfants; en 1830, 34 hommes, 29 femmes et 5 enfants.

Par décision du Conseil, en date du 26 décembre 1787, huit lots de ville sont tirés au sort. Les heureux concessionnaires sont: Robert Monagh, Robert Woolsey, John Askquith, Joseph Frobisher, Robert Lester, John Gray, James McGill, John Antrobus. John Molson obtient le lot 199, de 188 pieds de front sur la rue Queen, et de 140 en profondeur sur la rivière Richelieu.

Plusieurs descendants des premiers colons de la seigneurie y vivent à cette époque; de la ligne seigneuriale d'Yamaska en remontant au fort, sont: Pierre Bibeau, Charles Bibeau, Augustin Forcier, Jean-Baptiste Chevalier, Jean-Baptiste Antaya, Pierre Antaya, Pierre Paul Hué, Pierre La Traverse, Jean-Baptiste Paul, Menon Cournoyer, Louis Cournoyer, Antoine Le Tendre, Joseph-Jean-Baptiste Paul, Pierre Pelletier, Antoine La Traverse, Louis-Étienne Paul, Jean-Baptiste Salvaye, Ignace Aussau, Pierre Bergeron, Jean-Baptiste Lavallée, Louis-Michel Lavallée, Théberge, Young, Antoine-Paul Cournoyer, dont la terre borne l'emplacement du fort qui prend à l'embouchure du Richelieu en allant vers la ligne de St-Ours.

En remontant le Richelieu : Emmanuel Félix, Péloquin, Pierre Péloquin, Jean-Baptiste Mandeville, Menon Paul, Joseph Graveline, Joseph Aussant. Un terrain non concédé, la Veuve Joseph Cartier, Jean-Baptiste Félix, Michel Lavallée, Antoine Cartier, Antoine Bérard, Catherine Mandeville, Simon Roy, Louis Dumas, Joseph-Nicolas Bibault, Bernard Verdier, Dauphiné, François Vandec, père, Julien, Joseph Bibault, Antoine Menon Lavallée, Paul Babin, Jean-Baptiste Auger, Ignace Gosselin.

Au nord de la rivière Richelieu il y a un domaine et les habitants qui suivent : Joseph Tessier, François-Joseph Saint-Martin, Ignace Cournoyer, Pierre Cournoyer, Pierre Beauchemin, Joseph Paul, Charles Mandeville, Charles Millet, Antoine Saint-Martin, Joseph Gouin, Alexis Mandeville, Claude Fortier, Michel Delisle, Alexis Mandeville, Charles Millette, Black, François Péloquin, la veuve Châteaumeuf, Antoine Vandal, Claude Millet, Menon Lavallée, les mineurs Félix (Péloquin), la veuve Batoche Saint-Martin, Jean-Baptiste Leclerc, Jean Tessier, Antoine Bibault, Cardinal et Tessier.

A la côte de la Misère ou la pointe de Saint-Joseph de Sorel se trouvent un domaine, deux moulins à vent, les hôpitaux militaires. Là ont été érigées une maison pour le médecin et des bâtisses qui servent à l'usage des officiers du gouvernement : il s'y rencontre un vaste jardin. Le Dr James Walker, en 1787, a loué ce domaine pour la somme de 200 louis. Il a réparé à ses frais tous les bâtiments, afin de les mettre en bon état. En 1810, Joseph Jollief, par contrat en date du 26 octobre, obtient tout le terrain de 304 arpents ainsi que les 140 arpents du Dr Walker. Le locataire paiera 150 louis et devra indemniser M. Walker.

Dans son rapport à Finlay, M. le curé Martel déclare que dans la seigneurie il y a 212 francs-tenanciers : 23 sur le fleuve, 30 au sud du Richelieu, 31 au nord, 30 sur l'île Saint-Ignace, 16 à la Misère, 10 au ruisseau Raimbault, 33 au sud du Pot-au-Beurre, 12 au nord, 2 à la seconde rivière du Pot-au-Beurre, 8 sur des emplacements en ville, 1 sur l'île-aux-Ours, 5 en l'île Madame, 11 dans les concessions nouvelles.

Selon Bouchette, en 1815, il y a une population de 1,500 âmes dans la ville et 150 maisons, bâties en bois. Du 2 septembre 1786 au 10 mars 1791, les revenus de la seigneurie ont été de 12,639 livres, 20 copres, d'après le rapport de l'agent seigneurial.



CHAPITRE IX

Quelques familles importantes de William-Henry. — Les Jones. — Jessup. — Walker. — Nelson. — Un arpenteur bizarre: Théodore de Pincier, l'ermite de Sorel. — Il rend de bons services aux agents de la seigneurie. — Il arpente les rangs de Bellevue, Prescott, Hunterville, les deux Pot-au-Beurre. — Sa triste fin. — Les Crebassa.

Parmi les familles importantes qui ont joué un rôle plus ou moins considérable dans l'histoire de Sorel, à son origine, il convient de mentionner celles de Jones, Jessup, Walker, Nelson, de Pincier, Crebassa.

La famille Jones eut pour fondateur au Canada John Jones, ancien soldat de l'armée anglaise, né en Angleterre et émigré en Amérique vers 1755. Il servit dans le 44^e régiment. En 1763, le Général Gage lui donne le grade de capitaine et l'établit gardien des casernes (Barrack Master) au fort Georges et ses dépendances jusqu'à Albany. Passé au Canada après la guerre, il obtient le même emploi au fort de Sorel. Le 28 octobre 1787, il prend un lot sur la rue Georges.

En 1793, il prie le gouverneur de lui donner comme successeur dans ses fonctions de gardien des casernes, son propre fils, Robert Jones, qui a rendu d'éminents services pendant la guerre américaine. Cette faveur lui est accordée. Robert Jones devient l'homme de confiance des autorités anglaises, qui lui remettent en mains l'administration

des affaires de la seigneurie. Le nouvel agent déploie beaucoup de zèle dans ses fonctions. De 1798 à 1806, il accorde plus de cinquante concessions de terre tant à d'anciens habitants de la seigneurie qu'aux loyalistes. Il fait bâtir des forges dans la ville, et il se charge des trois moulins banaux en payant une rente annuelle de 40 livres. Il protège l'arpenteur de Pincier dont nous raconterons la triste histoire plus loin.

Le 1er avril 1799, il achète la terre de la Fabrique, concédée jadis par M. de Ramezay, et il s'engage à payer une rente de six livres. La Fabrique se réserve toutefois le droit de conserver la quantité de six arpents de terre en superficie pour y ériger une église et une sacristie au cas où l'on voudrait plus tard changer le site de l'ancienne.

En 1806, il abandonne l'administration des affaires de la seigneurie. Comme il est en dette avec le roi, le 24 septembre 1824, il vend la terre de la Fabrique à John Kent Welles; ce dernier l'accepte au nom du gouverneur Sir Pergrive Maitland. Jones est encore redevable d'une somme de 296 livres de rente qu'il a perçues depuis longtemps¹. Robert Jones rend de bons services comme juge de paix, notamment en 1837. Son nom se rencontre dans la plupart des événements importants qui se passent à cette époque. A sa mort, il était colonel des milices et âgé de 74 ans. Il fut inhumé le 27 septembre 1844. Il laissait plusieurs enfants. Ses frères Isaac et John Jones ont acquis une triste renommée dans l'affaire du meurtre de Marcoux, en 1834.

La famille Jessup, représentée au Canada par trois de ses membres: Édouard, Joseph et Ébenezzer Jessup, eut

¹ *Grefte des notaires Mondelet et Daveluy, Archives du Palais de Justice, Sorel.*

pour chef Édouard Jessup, originaire de Yorkshire, Angleterre, qui s'établit à New-York et épousa Élisabeth Hyde. Celle-ci mourut en 1747, à Fairfield, Connecticut.

Joseph Jessup, né à Fairfield, épousa Abigail James, originaire du pays de Galles; il meurt à Montréal en 1778, à l'âge de 79 ans. Ébenezzer Jessup, qui fut lieutenant du roi dans le *Royal American Regiment*, épousa Élisabeth, fille de Jonathan Dibbel¹. Édouard Jessup, qui s'établit à Sorel, est né dans la paroisse de Stanford, comté de Fairfield, en décembre 1735. Il devint major des troupes loyalistes. Il épousa Abigaïl Dibbel, fille de Jonathan Dibbel et sœur d'Élisabeth. Il eut deux enfants: Édouard et Abigaïl. Édouard Jessup fut lieutenant dans le régiment *Loyal Rangers*. Il naquit à Albany, état de New-York, le 26 mai 1766. Il épousa Suzanne, fille de Simon Covell. Abigaïl, sa sœur, née dans le comté de Dutchess, état de New-York, épousa, en 1781, le Dr James Walker, chirurgien major de l'armée anglaise, dans le *Royal Canadian*.

Le major Jessup acheta de sieur Jean Drouet, écuyer, de Richardville, une terre de six arpents dans l'île Madame, et la troisième partie des îles formant la Batture-aux-Carpes, de Messire Pierre Martel, curé de la paroisse, exécuteur testamentaire de Dame Thérèse Douchouquet. A sa mort, il était juge de la Cour des Plaidoyers Communs. C'est lui qui, de concert avec son gendre le Dr Walker, le 29 octobre, prend possession, à titre de locataire, des édifices du gouvernement situés sur la pointe de Sorel en face de la ville, comprenant la maison du médecin, la cuisine, l'hô-

¹ Il eut de ce mariage Henry-James Jessup, avocat, qui épousa, le 28 janvier 1788, Anna-Maria, fille de Jean Bowes, comte de Strathmore, Écosse, et 5 filles: Leale, Sarah, Élisabeth, Débora, Mary-Ann, Clarendon.

pital, les deux moulins. John Craigie, marchand, agit au nom du gouverneur. Les bâtiments sont en mauvais état et il faut dépenser une somme de 200 louis pour les rendre logeables. Le gouverneur s'engage à rembourser cette somme lorsque les édifices lui seront rendus. Le contrat porte en plus la cession des jardins. En 1818, Joseph Jolief obtient ces domaines du gouvernement et y ouvre des chantiers pour la construction des navires.

Le Dr Walker célébra son mariage avec Abigail Jessup, le 15 novembre 1781. Il mourut vers 1812. Sa veuve se retira dans le Haut-Canada et mourut en 1838. Quatre enfants sont issus de cette union : Hamilton, né le 15 juillet 1782, Édouard, né en juillet 1784, Phébée, au mois d'octobre 1786, et le Dr James Walker, capitaine de milice, né le 3 décembre 1788. Il épousa, en 1832, Suzanne Hus-Le-moine, et mourut subitement à Coteau Landing, le 24 juin 1841. L'inhumation eut lieu à Sorel; il laissait quatre filles : Élisabeth, qui épousa Robert Nelson¹; Marie, Jean-Georges Crebassa; Caroline, Walker Nelson; Jeanne-Sophie, le sieur Frédéric-Walker Long Penton.

Le chef de la famille Nelson fut William Nelson, né à Nesham, Yorkshire, Angleterre. Il s'établit de bonne heure avec d'autres loyalistes. Il était, paraît-il, cousin du héros de Trafalgar. Il fut instituteur et syndic de la paroisse anglicane. Il mourut le 10 juin 1834, à l'âge de 84 ans. Son épouse, Jane Dies, était née en Angleterre.

Cette famille a donné entre autres hommes remarquables les Dr Wolfred et Robert Nelson, qui se sont distin-

¹ Fils du docteur Wolfred Nelson et de Dame Charlotte Noyelle de Fleurimont; ils eurent plusieurs enfants: Julia Nelson, devenue l'épouse de l'honorable Juge Wurtele, Charles Nelson, Mme S. Brosnan, Walter Nelson.

gués par la part si importante qu'ils prirent dans le mouvement révolutionnaire de 1837-1838.

Le premier, en 1827, fut le représentant de la Chambre pour la division de Sorel, mais il demeurait à Saint-Denis-sur-Richelieu en 1837. Député de Richelieu en 1844, il fut maire de Montréal de 1854 à 1855, président du Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada en 1851, et président du bureau des inspecteurs des prisons et des asiles de la province. Il mourut à Montréal le 17 juin 1863, à l'âge de 71 ans. Son frère, le Dr Robert Nelson, n'est pas moins célèbre. Il leva bien haut l'étendard de la révolte et voulut établir une république sur les bords du Saint-Laurent. Dans deux proclamations désormais mémorables, il se déclare le président du gouvernement provisoire¹ et commandant en chef de l'armée des patriotes².

Après la défaite de ses partisans, il se réfugie aux États-Unis, et il meurt à l'âge de 80 ans, le 1er mars 1783, à Staten Island, dans l'état de New-York.

Les corps des membres de la famille Nelson furent d'abord inhumés au cimetière anglais qui se voyait il y a quelque vingt ans sur la rue Charlotte. Ce champ des morts ayant été désaffecté, on les transporta dans le nouveau, situé à quelques pas seulement du collège Mont-Saint-Bernard. C'est là, sous le gazon, à l'ombre des grands pins, que dorment ces hommes distingués qui ont joué un rôle considérable dans l'histoire du pays. Deux monuments, en marbre blanc, marquent le lieu de leur dernier sommeil. Le premier est une modeste pierre qui porte l'inscription suivante :

1 *Le Canadien*, édition du 5 mars 1838.

2 *Le même*, édition du 12 mars 1838.

In memory of

Wolfréd Nelson, esq., M. D.

Died at Montreal,

June 17, 1863. Aged 71 years.

Of sterling integrity and unsurpassed
highmindedness in every relation of life,

he died beloved and lamented by all to whom
his exalted virtues had endeared him.

He was M. D. for Sorel in 1827, and Richelieu
in 1844. Also Mayor of Montreal in 1854 and 55
and president of the L. C. College of Physicians
and Surgeons for several years

From 1851 to his death he was Chairman
of the Board of Asylums etc.

Here lieth "God's noblest work, an honest man."

Le second monument, aussi de marbre blanc, est une
pyramide, sous laquelle repose Robert Nelson :

In memory of

Robert Nelson M. D.

Died at Staten Island, N. Y.

March 1, 1873,

Aged 80.

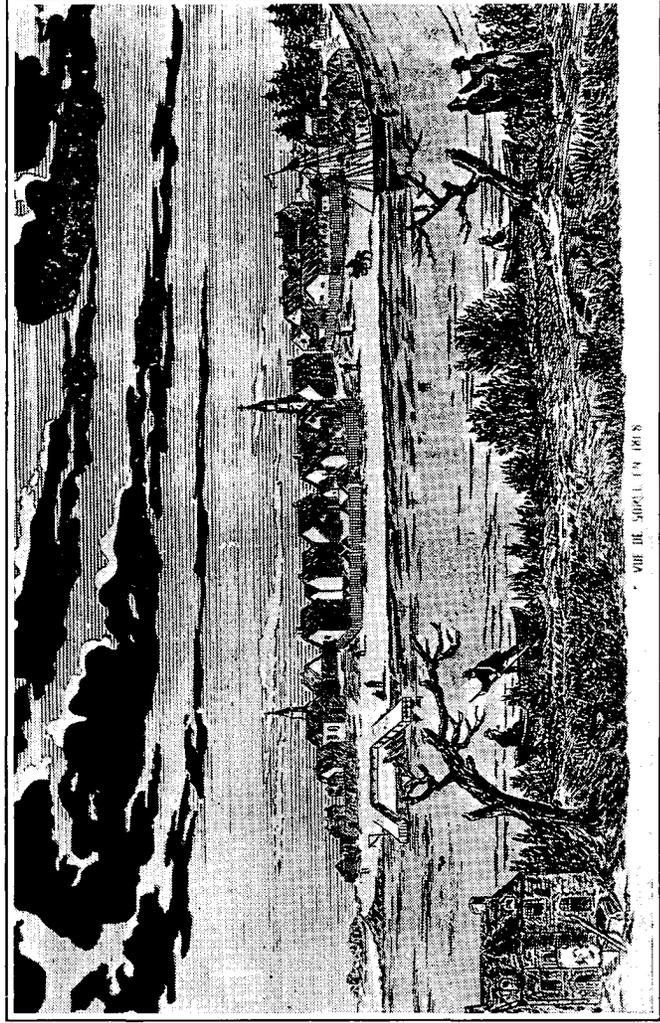
Understanding is a well spring

of life unto

him that hath it. Prov. XVII, V. 23.

Sur le monument se voient les épitaphes des membres suivants de la famille Nelson: Rebecca Nelson, veuve de Valentine Hall, du 99^e régiment, décédée le 27 février 1874 à 86 ans; Alpherey Nelson, décédé le 26 octobre 1876, à l'âge de 86 ans; Georges Nelson, inhumé en 1839, à 73 ans, et Marie-Anne Boon, son épouse; William Nelson, décédé en 1834 à 84 ans; Jane Dies, sa femme, née à Catthill, état de New-York, décédée le 3 septembre 1846, à 79 ans.

Théodore de Pincier, surnommé l'ermite de William-Henry, dont l'existence s'est écoulée au milieu de déboires de toute sorte, était le fils naturel du duc de Brunswick. Il est né en Saxe le 8 juillet 1750. Sa mère, femme du capitaine de Martigny qui, dans un accès de jalousie, se suicida, convola en secondes noces, deux ans plus tard, avec Georges-Henri de Pincier, français d'origine, et Capitaine des Grenadiers dans les troupes germaniques. Celui-ci adopta le fils du duc, lui donna son nom et l'introduisit dans sa famille. Le futur arpenteur de Sorel dut à ce protecteur son éducation et son avancement. Il étudia l'histoire, la géographie, les mathématiques, la philosophie, le génie-civil, le Talmud, le sanscrit, l'anglais et le français. Ses études terminées, il entra dans l'armée en qualité de cadet dans le premier Bataillon du Régiment du Prince Frédéric. Il fut créé enseigne le 26 mars 1767. Un jour, dans un moment d'épanchement inconsidéré, sa mère lui révéla le secret de sa naissance. Cet aveu le blessa au cœur. Il prit la résolution de la quitter et s'engagea dans les troupes qui faisaient voile vers l'Amérique. Non seulement il ne voulut plus revoir celle qui lui avait donné le jour, mais, ainsi qu'il le déclare dans ses mémoires, il ne lui écrivit jamais. Il servit dans l'armée anglaise durant la guerre de l'Indépendance amé-



VUE DE SOREL EN 1808.

Vue de Sorel en 1808.

ricaine. La paix conclue, il se livra à l'exercice de son art. Le Colonel McDonnell le recommanda à Sir John Johnston, "le seul américain vraiment riche, dit-il, qui prit fait et cause pour le roi dans la guerre de la révolution."

Fort de cette protection, il se met au service du gouvernement et arpente plusieurs cantons sur les bords du lac Ontario. En 1796, on le rencontre à Sorel. Robert Jones lui confie la tâche, et c'en est une, d'arpenter la seigneurie. Les terres boisées de Bellevue, de Hunterville, de Prescott, du Pot-au-Beurre, reçoivent tour à tour sa visite. Il vérifie les lignes tracées par Marcouillé, en date du 12 juin 1772, et celles de l'arpenteur Daly, du 4 septembre 1798. Dans les mémoires qu'il a laissés se trouvent des détails importants qui font connaître les difficultés du métier. On y voit encore les noms de ses assistants et leur manière d'opérer. Dans son procès-verbal de l'arpentage des terres du rang du Pot-au-Beurre, en date du 12 novembre 1803, il dit que son parti comprend "le père Michel Goutreau dit Laroche, premier chaîneur, Jean-Baptiste Dufaulx, deuxième chaîneur, Antoine St-Martin, Emmanuel St-Martin, François Félix, Louis Caplet, Antoine Saloué et Pierre Poirier."

Ces hommes partent de grand matin; ils emportent leur nourriture consistant en lard, pain et biscuits. Dans la journée du cinq novembre, ils n'arpentent que cinq arpents, car il leur faut abattre de gros arbres qui ferment la route. Le lendemain, au petit jour, ils prennent leur repas frugal et se mettent en besogne. "Il n'y a que trois haches, écrit de Pincier; nous traversons une savane remplie de *ferdoches*, d'épinettes rouges, malaisés à couper par leur petitesse, obéissant aux coups. Notre messenger vint nous rejoindre dans l'après-midi ayant délivré cinq pains..." Il

raconte ensuite comment il a découvert un lac d'environ deux arpents de largeur sur six de longueur. "C'est une eau libre, claire et transparente, sans jonc. Les bords de notre côté sont bas, garnis *d'aulnages* et d'une petite grève à gros foin, de l'autre côté, il y a un coteau propice pour se bâtir. Les lots 38 et 39, que nous venons de borner, deviendront les deux terres les plus plaisantes des concessions de cette seigneurie." Il mentionne ensuite les difficultés de transport du camp, de la pluie, de la neige qui, tour à tour, les forcent à interrompre leurs travaux. Ils se rendent ainsi jusqu'au rang de Prescott et reviennent le 20 novembre. Robert Jones le charge, plus tard, de l'ouverture d'une route de communication entre la rivière Cibouette et le canton d'Acton.

Cet homme avait reçu une éducation soignée. Il pousse jusqu'à l'excès l'observance des règles de l'étiquette. Il trouve, avec raison, que les notaires en général n'apportent pas assez de soin dans la rédaction des contrats. La lettre suivante adressée à Robert Jones, le 12 septembre 1805, en fait foi.

"La présente est pour vous tout seul.

"Je trouve que votre notaire ne vous porte pas assez "d'égards dans les titres qui doivent vous survivre. Vous re-
"présentez la Personne du Seigneur de Sorel qui est notre
"Roi. J'ai eu dans ma possession le titre du Général Pres-
"cott fait par le notaire Planté, dans lequel il concède à M.
"Crevier de St-François un allongement de sa seigneurie.
"La signature du général fut exprimée à la place d'honneur,
"à gauche du titre, dans un caractère plus grand et plus
"marqué que tout le reste, nul autre ne doit signer sur cette
"même ligne. Les témoins du contrat mettent leurs noms
"plus bas vers la main droite de la feuille.

“M. Badeau les mêle cavalièrement, mais quoique les
“hommes sont égaux, on doit toujours être capable de dis-
“tinguer, au premier regard, le maître d’avec les valets, si
“les affaires publiques sont bien organisées. Il n’est pas
“assez de gagner son salaire, il faut le gagner scrupuleu-
“sement et avec décence.

“Défunt Isidore agissait de même, mais notre Jos
“semble être un de ces hommes qu’il faut mener la bride un
“peu courte pour qu’ils ne se familiarisent pas trop. Je
“m’en vais lui donner un peu de l’éperon au premier envoi,
“en attendant, Monsieur, quoique vous n’aimez guère à dé-
“sobliquer, donnez-lui quelques remarques muettes sur sa
“conduite peu mesurée en signant vous-même quelques-uns
“de ses contrats et prenez la peine de montrer aux témoins
“l’endroit où ils doivent signer. Cette petite correction si-
“lencieuse répétée quelques fois apprendra peut-être au
“pauvre Jos l’art de savoir-vivre qu’il ignore joliment et la
“déférence qu’on doit aux cérémonies établies dans le
“monde, car quoique les cérémonies ne soient au fond que
“des fadaïses, elles contribuent merveilleusement à entre-
“tenir le respect des hommes. Pourquoi fait-on tant d’hon-
“neur autour des drapeaux militaires, si ce n’est pour les ren-
“dre plus respectables? Et pourquoi ne pas employer tous
“les moyens possibles pour augmenter la révérence envers
“des titres faits pour l’Éternité...? Le notaire se replie sur
“moi... sur M. Depincière qui n’est pas seulement mon
“nom. D’ailleurs on ne saura pas dans peu d’années, quel
“sorte d’animal c’était que ce Depincière¹.

¹ Quand on étudie les documents, les actes de l’état civil ou les actes des notaires, il est pénible de remarquer que les hommes instruits de cette époque ont contribué, par leur négligence, à dénaturer les plus beaux noms de nos grandes familles canadiennes.

“Enfin, prenez tout ceci, je vous en supplie, pour un intérêt sincère de votre renommée. Je me battrai, s’il le faut, à coups de pistolet, en témoignage de mon affection et de l’attachement avec lequel..

“Je suis....

De Pincier.”

Malgré la protection dont l’entoure M. Jones, De Pincier vit dans la pauvreté. Le billet suivant, écrit le 20 décembre 1806, montre sa détresse.

“Monsieur,

“Plus de pain! plus de hardes! plus de papier! plus d’argent! Je ris de ma situation et je m’en moque! Si vous voulez me conserver utile à la seigneurie, il deviendra nécessaire d’augmenter encore, s’il est possible, le nombre des obligations que je vous ai déjà.... P. S. Songez à la grande *filée* des procès-verbaux qui manque encore à vos *Cordons*, et considérez que le peu d’encouragement que j’ai eu à leur égard est la cause principale d’un retardement sans cela impardonnable. Il faut que chacun vive de son industrie; la mienne est fort petite....

De Pincier.”

Le 24 décembre 1806, dans une longue lettre, il conseille à Robert Jones de s’attacher M. Henry Crebassa, notaire provincial, qui vient de s’établir à William-Henry. “Vous pouvez, dit-il, l’avoir à toute heure; sa capacité et son habileté égalent au moins celles de l’autre (Badeaux). “Il ne demande qu’à se rendre utile. L’intérêt personnel, ce grand motif de nos démarches, l’animera à travailler avec exactitude.... et aussitôt qu’on pourra persuader M. Crebassa de se servir constamment de la meilleure encre,

“d’écrire lentement et lisiblement, vous ne perdrez rien à
“l’échange pour le certain. En outre, Crebassa a beaucoup
“de sagacité et une langue très déliée. Il connaît si bien la
“faculté des gens et la manière de les prendre qu’il vous
“trouvera des postulants pour vos terres, n’en doutez pas...
“D’ailleurs, Monsieur, le grand degré de philanthropie qu’on
“remarque en votre personne donne lieu de croire que rien
“ne vous fait plus plaisir que d’obliger de rendre service
“et de protéger les citoyens de l’endroit où vous êtes le pre-
“mier, et quand vous voudriez le nier, vos actions vous dé-
“mentent...”

Dans cette même lettre, il trace tout un programme de colonisation. Il propose de demander aux curés de Sorel et de Berthier de faire de la propagande parmi les Canadiens afin d’en attirer sur les terres non concédées. Il y glisse fort adroitement une pointe de malice, ainsi qu’on va le voir. “Afin de stimuler le zèle des curés, dites-leur qu’on attend
“une bande d’Américains des États-Unis aussitôt que les
“chemins seront propices, mais qu’on préfère donner ces
“terres à des Canadiens.... Soyez sûr que le curé d’ici senti-
“ra aussitôt le préjudice que cela lui causera et à ses suc-
“cesseurs de voir passer une partie de ces biens à des héré-
“tiques.... Adieu! la belle dîme! Ces terres neuves ne
“manqueront pas de pousser en quelques années d’abon-
“dantes récoltes en proportions incalculables dans la suite.
“MM. les Curés seront frustrés de leur quote-part si le
“Huguenot les possède.... Notre curé d’ici deviendra en
“cachet votre enrôleur, vous aurez des recrues par son en-
“tremise. Il prêchera le peuple dans son presbytère silen-
“cieux, il dira la sagesse d’un Lavallée et la négligence des
“autres Paul, s’ils souffrent les gens de fausse religion de
“s’introduire dans leur barbe, d’occuper des terres que leurs

"arrières-neveux regarderont d'un œil d'envie en maudis-
 "sant peut-être l'avarice sordide de leurs aïeux qui, pour
 "épargner quelques viles piastres, ont mieux aimé laisser
 "échapper l'occasion de procurer le bien-être à leurs descen-
 "dants dans l'endroit même ouvert par des Paul, arrosé de
 "leurs sueurs, et maintenu contre des barbares et mille dan-
 "gers par une persévérance héroïque, obligés de tenir dans
 "leurs vaillantes mains la charrue et les armes. Que diront
 "les mânes des Héros? il ne manquera pas de le représenter,
 "s'il voit un jour, errer de paroisse en paroisse les rejetons
 "des Paul pour tâcher de trouver un asile qu'ils pourront
 "appeler le leur quand tout Sorel serait capable de contenir
 "leur nombre.... Il exhortera ses ouailles de concentrer au
 "moins autour de leurs foyers aussi longtemps que possi-
 "ble une race notable, dans les annales du Canada, par sa
 "bravoure et sa loyauté....

"Je ferais publier dans la *Gazette de Québec et de*
Montréal, qu'on attend des Américains.... Et quand nos
 "curés seront initiés à leur besogne, qui sait s'ils n'ont pas
 "quelques amis d'École dans les côtes du grand fleuve avec
 "lesquels ils sont en correspondance. Tous les ans, il monte
 "de ces gens d'en bas, à la pure aventure, chercher des
 "terres. Ils pourront venir désormais avec la certitude d'en
 "trouver ici. Gagnon et Bérubé sont des sujets qu'il faut
 "employer pour persuader leurs parents, amis, connais-
 "sances, de venir s'établir à côté d'eux. C'est de tels
 "hommes qu'il vous faut; un mouton sur nos terres vaut
 "mieux que plusieurs loups. Ces gens d'en bas sont en gé-
 "néral plus travaillants que les natifs de ces contrées d'ici....
 "J'ai connaissance de la famille des Caron, seize personnes,
 "qui vinrent d'un même bloc il y a nombre d'années ouvrir
 "des terres en bois debout sur le domaine de M. Gogy; c'est

“à présent une famille des plus florissantes de ces endroits...
“C’est à des maquignons de terres qu’il faut s’adresser...
“Vous en avez un dans le bonhomme Benoit... Il a prati-
“qué ce métier. Le bonhomme La Rochelle ne sera pas ma-
“ladroit pour cette entreprise.”

De Pincier, on le voit, reconnaît les qualités des Canadiens comme défricheurs et colons de choix. De nos jours encore les fils des pionniers du Canada ont conservé plus que tous les autres ces vertus de patience, de courage, de persévérance, qui distinguaient nos pères.

En terminant cette longue missive, De Pincier prie M. Jones d’engager son frère qui demeure auprès de la frontière américaine “à inviter les Américains à venir s’établir “à Sorel pourvu qu’ils aient des Aigles (de l’argent) et que “ces républicains veuillent s’assujétir à nos lois féodales...”

De Pincier témoigne dans ses lettres un respect qui va jusqu’à la flatterie. Le 6 novembre 1808, écrivant de nouveau à son protecteur, il ajoute: “ J’ai le cœur si plein “d’admiration que je ne puis que vous l’exprimer. Deux “citoyens de ce Bourg ont fait récemment un acte de géné-
“rosité peu commune. Ils ne sont pas riches tous deux, ce
“qui augmente la noblesse de leur action. Taxateurs chez
“la Dame du défunt Commissaire du lieu, au lieu de tirer
“profit de l’occasion, ils ont rempli une charge si pénible et
“si délicate sans exiger un seul sol. O! fiers Anglais! vous
“avez droit de l’être, à juste titre, on trouve parmi vous,
“des âmes magnanimes, plus qu’en toute autre nation! vous
“restez leurs modèles. La veuve et l’orphelin touchent vos
“cœurs sensibles, on ne peut que vous admirer! Quel con-
“traste avec un homme qui charge trente louis pour deux
“jours *d’occupation* dans cette même affaire! Mais vous

“aussi, Monsieur, vous êtes un vrai Anglais, je ne cesserai
de vous estimer, de vous chérir qu’au terme de votre exis-
tence et je reste avec respect,

“Votre tout obligé...

De Pincier.”

Son affection pour Robert Jones fut vraiment sincère. Lorsque ce dernier dut abandonner ses fonctions d’agent de la seigneurie, il l’appelait “his fallen friend”, son ami tombé.

De Pincier paraît avoir été unitaire, et il assure qu’il croit en un Dieu mais non à la résurrection des morts. Dans une de ses lettres il dit que “les esprits, après la mort, voyagent d’astres en astres.” Ce sera le sort de mon âme, ajoute-t-il, “si j’en ai une....” Il n’était pas révolutionnaire. “Si mon étoile, écrit-il ailleurs, m’eût conduit en France en 1797, et c’était mon désir de m’y rendre, étant citoyen français par ma mère, si j’en avais eu les moyens, je suis certain que mon cou eût reçu la grâce de la guillotine avec tant d’autres, car les Robespierriens ne m’auraient pas compté parmi leurs partisans....”

Le successeur de Robert Jones, M. John Kent Welles, le protégea et lui fournit de l’emploi. Mais il ne paraît pas apprécier tout le verbiage de l’arpenteur. Dans une lettre en date du 13 juin 1812, ce dernier s’excuse et lui déclare que le volumineux rapport qu’il lui a fait tenir contient des renseignements écrits uniquement dans le but de rendre service, afin de mettre l’agent au courant des affaires de la seigneurie et pour le plus grand bien des intérêts du roi. Eut-il à se plaindre des procédés de M. Henry Crebassa? On le dirait puisqu’il ajoute “qu’il n’a pas de rancune contre Cre-

bassa, bon compagnon et bien brillant aussi! Il traite, dit-il, toute chose d'une manière adroite: il est le charme de la société et non des affaires. Je ne le prendrais pas pour mon aviseur ou conseiller....” De Pincier précise encore ses déclarations, d'où l'on voit que Crebassa a dû le desservir auprès de son maître.

De Pincier recommande à l'agent de donner, en mémoire du roi, le nom de St-Georges au rang situé en arrière de celui appelé Hunterville. “Le gouverneur, ajoute-t-il, porte le même nom, et les Canadiens préfèrent toujours vivre sous le patronage d'un saint. J'offrirai le *cordons* des Quatre-vingts à son Excellence le gouverneur Prescott et l'appellerai Prescottville....”

Les Anglais sur la fin de ses jours n'ont plus son admiration. Comme le gouvernement d'alors reste sourd à ses suppliques, il s'adresse au seigneur Cuthbert, de Berthier, et le prie d'intercéder pour lui en raison des services qu'il a rendus. Les secours ne viennent pas assez vite et, dans une autre lettre, il annonce qu'il a l'intention de mettre fin à sa misérable existence.

M. Cuthbert lui écrit: “Le vrai courage consiste dans le support des souffrances et non dans l'effort pour s'en détacher. J'espère que vous n'appuyez pas votre foi sur le vague système de Voltaire, qui, à l'heure de la mort, a été obligé de croire. Il en est ainsi de Hobbes, Gibbons, Franklin, d'Alembert, Condorcet, Talon, Volney et du fameux Leibneitz, et de cent autres, qui, effrayés à cet horrible moment de la mort, ont pensé à Dieu et à l'Éternité....”

Le secours promis par M. Cuthbert n'arrivant pas, le 12 mars 1824, De Pincier fait ses adieux à Sir Georges Graves et lui déclare comment il mettra fin à ses jours....

“Il trouvera chez lui un spectacle sanglant. Il le verra couvert de haillons, portant une blessure à la tête et tenant son pistolet dans ses mains. Je n’ai jamais commis de mauvaise action, dit-il, au milieu d’une vie pleine de besoins et de tentations, soufferte et endurée sous l’égide du roi de la Grande-Bretagne, que j’ai servi avec fidélité pendant de nombreuses années, endurant bien des misères, sacrifiant ma santé, ma vigueur à son service, comptant sur la magnanimité britannique qui est la cause de ma misère et le signal de ma mort. Serait-il méritoire de prolonger mon existence au milieu des créatures? Je sais que je suis Prince et mendiant! L’arrogance coutumière du premier et la bassesse de l’autre n’a jamais influencé mes actes. Ayant pris pour modèle Diogène, autant que la vertu peut montrer quelque similitude, du jour où la faiblesse maternelle eût déclaré son origine à la face du fils surpris et étonné, ma résolution de devenir un être singulier a été prise.... Que de fois ne s’est-elle pas repentie, depuis cette confession imprudente, qui a diminué en moi l’estime que j’avais pour elle! Mais, qu’est-ce que le regret? Qu’est-ce que le repentir sinon une vaine tentative d’oublier, de déraciner si possible la faute commise?” Il dit ensuite comment, en partant pour l’Amérique, sa mère l’embrassa une dernière fois, persuadée qu’elle ne le reverrait plus. “Est-elle morte, se demande-t-il? Quand est-elle morte? Je l’ignore, jamais je ne lui ai écrit un seul mot. Elle recevait une pension comme veuve d’un major général.”

Cette lettre fut, pour ainsi dire, le testament de celui qu’on a appelé l’ermite de Sorel. Sa dernière pensée fut pour sa mère. Cet homme n’avait pas la foi, car autrement il eût supporté jusqu’à la fin le poids de ses épreuves. Il y avait en lui de nobles sentiments, une fierté qui le faisait

rougir d'avoir à mendier son pain. Au reste, accablé d'infirmités, en dépit des bons conseils de ses amis, dans un moment de découragement, il mit fin à ses jours. Il était âgé de 74 ans.

Le major Thomas Huxley écrivit l'ordre suivant : "Le commandant de la garnison de William Henry est humblement prié de permettre que son détachement conduise au cimetière, avec les honneurs militaires, le cercueil d'un ancien lieutenant qui a servi l'Angleterre durant sept ans dans les troupes de Brunswick, pendant la guerre de la Révolution de 1783. En accordant cette requête, si alors le plus jeune des officiers se donne la peine de prendre dans ses mains l'épée nue, déposée sur la tombe, cette épée lui restera en souvenir de la catastrophe qui a terminé la triste vie de Théodore de Pincier, l'ermite de Sorel..."

L'inhumation eut lieu le 19 avril 1824 dans le cimetière anglican. L'acte de sépulture se lit comme suit :

"Buried on this nineteenth day of April 1824, Théodore de Pincier, Esq. formerly of the German troops in the British service and later sworn surveyor of this Province.

*Jack Jackson, Rector,
Jos. Wilmont,
Jos. Webster,
William Bently¹."*

De Pincier avait épousé Delle Charlotte de Bellefeuille. Le 8 juillet 1811, il lui abandonne le lot no 18 qu'il avait obtenu du gouverneur Haldimand pour ses services militaires, comme lieutenant de Son Altesse Sénérisime le duc

¹ *Archives de la paroisse anglicane de Sorel.*

de Brunswick Wolfenbuttel. "J'appose, ajoute-t-il, la signature de ma main et le sceau de mes armes, le jour de la soixante-unième année de mon âge." Deux filles lui survécurent : Marie qui, le 28 avril 1823, épousa André Lavallée, fils d'Amable Lavallée et de Joseph Péroquin. Sa sœur, Delle Hortense de Pincier, épousa Louis Quay ou Guay dit Dragon, marchand, et eut trois fils. Damien, en 1861, demeurait à Whiting, Vermont ; François, à St-Ours ; Georges. Le 18 décembre 1861, ils vendent, pour la somme de un dollar, à Jean-Georges Crebassa, tous les droits qu'ils ont dans le Haut-Canada, provenant de la succession de leur aïeul. En secondes noces, Hortense de Pincier épousa James Sheppard.

Disons en passant un mot de la famille Crebassa, dont l'origine, paraît-il, fut espagnole. Nous avons vu comment Théodore de Pincier recommandait à Robert Jones le notaire Henry Crebassa. Son père, Henry Crebassa, que l'on croit être natif de Hollande, était marchand à Québec. Il épousa, le 10 novembre 1770, Dame Angélique Tannery, veuve de Pierre Lukin¹.

Nous connaissons deux fils issus de ce mariage : Jean-Baptiste Crebassa et Henry. Celui-ci, le 1er août 1795, obtint du capitaine Adhémar un certificat prouvant qu'il a fait du service militaire "comme et tel qu'un bon et fidèle sujet doit faire." Il étudia le notariat chez le notaire Pierre Lukin dont il reçut l'attestation "qu'il était digne d'être admis à la pratique." Sur ces recommandations Lord Dorchester, le 2 août 1795, lui fit tenir une commission de notaire.

¹ Pierre Lukin était marchand. Il épousa, le 11 septembre 1762, Delle Angélique Tannery. Il eut trois enfants : Marie-Angélique, mariée à Louis-Prisque Ferland, Pierre, qui devint notaire à Montréal, et David, qui exerça la même profession à Chambly.

Muni de ces documents et grâce à l'appui généreux que Théodore de Pincier lui donna à son arrivée à Sorel, Henry Crebassa ne put que réussir dans la carrière qu'il s'était choisie. Il épousa le 18 juillet, dans l'église de Saint-Joseph de Maskinongé, Delle Louise Duchesny, fille du seigneur Louis-André Duchesny et de Dame Charlotte Dupuis.

A Sorel, Henry Crebassa exerça sa profession et devint magistrat du district; il fut membre de la Chambre d'Assemblée durant plusieurs années. Comme homme public, il rendit d'éminents services. Il fut inhumé dans l'église le 12 juin 1843, par M. l'abbé J. Gravel.

Plusieurs de ses enfants occupèrent des positions importantes; nous les retrouverons plus loin.



CHAPITRE X

La paroisse anglicane. — Le révérend Scott et ses démêlés avec les autorités. — Le révérend John Doty. — Il devient le ministre de la congrégation. — Ses difficultés avec ses ouailles. — A travers les registres de la paroisse anglicane. — Le révérend James Sutherland Dudd. — Richard Bradford. — Le révérend John Jackson. — L'Académie et le cimetière. — Le révérend William Anderson. — Autres ministres: les révérends P.-S. Williams, — A.-L. Fortin, L.-N. Tucker. — Alfred Bartheu. — C.-J. Machin. — des Brisay — W. Seaborn. — J.-W. Martin. — Robert Emmet.

La colonie anglaise, établie à Sorel, se met aussitôt à la recherche d'un pasteur. Il y a dans les troupes un ancien aumônier militaire, Thomas-Charles-Heslop Scott, qui a causé des ennuis aux autorités par sa mauvaise conduite. En 1778, le gouverneur Haldimand écrit à Riedesel qu'il n'a aucune objection à ce que Scott soit envoyé à Sorel, où il sera moins dangereux qu'à Québec et à Montréal.

Scott se rend donc à Sorel et prend la charge de la paroisse anglicane, mais il ne paraît pas qu'il y ait amendement dans la conduite de celui que le gouverneur qualifie d'irrévérent. Les choses sont telles que, le 24 octobre 1781, Robert Mathews signifie à Scott sa destitution. Cela n'empêche que plusieurs habitants de l'endroit, en réponse à l'ordre du magistrat, présentent une adresse au destitué, qui n'en continue pas moins d'exercer ses fonctions de pasteur. Le 20 décembre, il remercie ses paroissiens et il adresse une lettre fort grossière au gouverneur, qui tente de le pri-

ver de sa charge. Le 27 décembre, Mathews lui interdit l'exercice des fonctions du culte, non seulement à Sorel mais dans toute la Province.

Cette défense produit peu d'effet sur les loyalistes qui continuent à appuyer le ministre en révolte. Le 7 janvier 1783, Riedesel écrit au capitaine John Barnes, de l'Artillerie royale, d'assembler le peuple qui soutient Scott et de lui dire combien il est étonné de voir qu'on persiste à lui confier un emploi public dans les limites de la garnison et sans son consentement. "Vous les assurerez, écrit-il, que s'ils m'eussent communiqué leur désir d'avoir un ministre et de maintenir un ministre du culte protestant, et que s'ils eussent choisi une personne recommandable pour remplir cette fonction sacrée, je n'aurais eu aucune objection. Mais je ne puis penser d'agréer un homme établi dans la garnison, qui a été démis de ses fonctions pour mauvaise conduite et dont la vie est si répréhensible..."

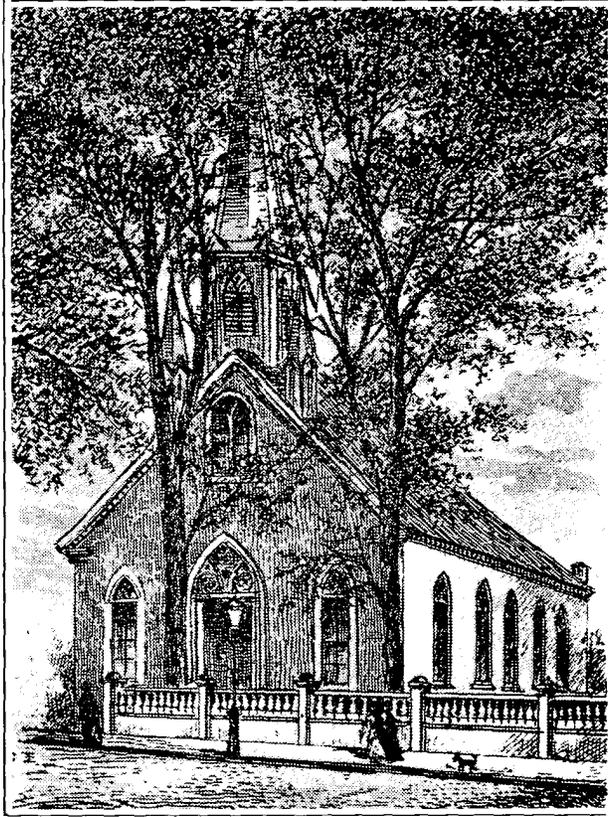
A la suite de cet échange de correspondance, le capitaine John Doty est choisi pour exercer les fonctions du culte. Il s'embarque au mois d'avril 1784 à Gravesend. Il arrive à Québec au mois de juin, et à Sorel, le 4 juillet, où il célèbre l'office et prononce le sermon. Cette date rappelle la fondation de la première mission anglicane au Canada.

La chapelle où se réunissent les fidèles, bâtie en bois, se trouve située à l'extrémité de la rue du Roi, à quelques pas seulement du marché Richelieu. Cet édifice a déjà servi d'entrepôt militaire; on s'est contenté de refaire l'intérieur; on a ajouté une tourelle et installé une cloche, qui est encore en usage, de nos jours, à l'église anglicane, la Christ Church.

En 1789, comme la chapelle empiète sur la rue et que le site n'est pas jugé convenable, les anglicans prennent le parti d'en construire une autre sur le Parc-Royal. Le terrain est gracieusement fourni par le gouvernement anglais.

Durant le rectorat du Révérend John Doty, Sorel reçut la visite du prince Guillaume-Henri, duc de Clarence, devenu plus tard Guillaume IV.

Cependant le séjour du ministre, au milieu de ses ouailles, n'est pas des plus paisibles. La paix n'est pas encore rétablie au milieu des loyalistes. Ils portent des accusations contre certains officiers de la garnison; ils les accusent de partialité dans la distribution des rations accordées par le gouvernement. L'assistant commissaire général, M. Farquharson, et le capitaine Barnes, sont pris à partie. Une commission d'enquêteurs est formée. MM. Gother Mann, Bery Fisher, W. Summer Powell, John Collins et Samuel Holland, sont choisis pour examiner les prétendues injustices dont on a accusé les fonctionnaires. Ils ne sont pas lents à se rendre compte que tout a été exagéré. Le révérend John Doty exerce les fonctions du culte et celles de juge de paix. On l'a accusé d'avoir laissé impunie une insulte faite à Alexandre White, des gens malintentionnés ayant abattu son *mai*, érigé selon la coutume du pays. Le rapport de l'enquête blâme M. Doty, qui paraît avoir fait l'affaire d'un parti. On accuse encore John Jones, le gardien des Casernes, de s'être approprié du vieux fer qui appartient au roi: les enquêteurs excusent sa conduite. M. Barry Saint-Léger est accusé d'avoir manqué de respect envers le gouverneur, cette offense n'est pas prouvée. L'ex-ministre Scott, qui demeure encore à Sorel, accuse le capitaine Barnes de l'avoir privé de la ration à laquelle il a droit en



L'église anglicane.

sa qualité d'ex-chapelain du 34^{ème} régiment. Au dire des enquêteurs, cette accusation manque de fondement. "Thomas-Charles-Heslop Scott, disent-ils, n'est pas digne de foi; il a tenté d'extorquer 300 guinées au serviteur du capitaine Barnes, juge de paix, qu'il a accusé de vol. Il a été privé de sa ration à cause de son mauvais caractère. Les subalternes de sa compagnie se refusent à partager sa chambre... Il est la cause de désordres quotidiens parmi les membres de l'église épiscopale et sème la division en continuant ses fonctions de chapelain. M. John Doty lui a refusé son église pour un office, car il le regarde comme un imposteur..."

Les mois se succèdent sans amener de répit. La lettre suivante, en date du 20 novembre 1792, du révérend John Doty au sieur Christopher Carter, montre que tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes.

"William Henry, le 20 nov. 1792.

"Monsieur,

"M. Cleghorn m'informe que récemment vous avez eu l'amabilité de lui faire observer que je suis un promoteur de divisions et de discordes parmi les voisins. C'est une fausseté si basse, si malicieuse, que je n'aurais jamais pensé que vous vous en fussiez rendu coupable, vu les bonnes dispositions que vous m'avez témoignées.

"J'ai appris que vous avez vu la caricature apposée il y a peu de jours sur la maison de M. Jacobs, dans laquelle Mme Doty, Melle C et moi avons été traités avec une brutalité qui eût été une honte pour un frère; que vous en avez été si réjoui que vous vous êtes empressé de courir l'ap-prendre à M. Forister afin de vous réjouir avec lui..."

M. Doty termine sa missive en lui montrant qu'il manque de bienveillance, de dignité, d'amabilité envers celui qui fut pour lui un ami, un bon voisin... Et il l'accuse d'avoir propagé ce scandale et de s'être parjuré....

Il y a du malaise dans la colonie loyaliste. Le gouverneur Haldimand a voulu noyer les Canadiens avec cette recrue de gens mal disposés ; mais l'histoire a montré que ce plan a raté. "Ce fut, dit le rapport, l'intention du gouverneur Haldimand, de peupler la seigneurie et la ville de gens industriels en leur accordant soixante âcres de terre dans la première et un lot dans la seconde, afin de les pousser à se livrer à l'exercice d'un métier selon leur talent. Le contraire est arrivé. La plupart ont mené une vie inactive, de paresse, ne comptant pour vivre que sur le gouvernement. Leur propre jalousie les a poussés à accuser les officiers du gouvernement ; l'esprit de critique s'est accru avec le désappointement et une réelle détresse s'en est suivie. L'esprit de parti et de rivalité qui existe entre les familles Doty et Jones d'un côté, White et Smith de l'autre, fomenté par le major Lemoine, est une cause de malaise. Le capitaine Abbot, juge de paix, de l'Artillerie royale, a participé à ces querelles et a violé la foi que l'on peut placer dans un magistrat. Le seul remède à apporter pour faire cesser ces querelles, c'est de forcer M. Doty à abandonner ses fonctions de magistrat, et de le remplacer par M. Delancy. Il ne sied pas au ministre de l'Évangile de remplir cette fonction...."

Laissons les loyalistes à leurs disputes et disons un mot des actes de l'état civil, conservés dans les *archives* de la paroisse anglicane. Leur concision ne permet pas de reconstituer les familles anglaises, car, dans bien des cas, selon la coutume saxonne, la femme, à son mariage, adopte le

nom du mari et perd le sien, même dans les actes importants. Ainsi, à la date du 23 septembre, se rencontre le baptême d'Édouard, fils de James Walker et de Abigaïl Walker. Cette dernière est-elle réellement une Walker? Non, car nous savons par un autre document qu'elle est la fille du major Édouard Jessup qui, en cette circonstance, agit comme parrain du nouveau-né, et son épouse est la marraine.

Le 3 août 1784, a lieu la sépulture de Mme Van Alstine, épouse du major Van Alstine, loyaliste. Le 8 juillet, celle de Henderson Cramer, noyé à 24 ans, serviteur du major Jessup. Le 19 juillet 1789, celle d'Aaron Temple, loyaliste, âgé de 50 ans; la veuve Graves, 77 ans, a été inhumée le même jour; William Marshall, loyaliste, décédé à 50 ans, est inhumé le 19 juillet 1789.

M. Doty fait encore plusieurs mariages: en juillet 1784, celui de John Anderson, de l'Artillerie Royale, à Jeanne Sutherland. Le 20 septembre, James Sawers, sergent d'artillerie, épouse la veuve Tucker; le 9 novembre, Israel Tomkins se marie avec Rébecca Brown; le 2 juin 1788, John Jones, gardien des casernes, épouse May Haney, et le Dr Robert Jones, Marie Berney.

Le 16 juillet 1787, a lieu le mariage de Andreas Schultz, fermier, et de Marie-Anne Chaco Depie, de Mas-kinongé. Le 18 avril 1788, Charles Le Maître, fermier, épouse Marguerite de Jerleret, de la Rivière-du-Loup. Le 20 mai 1798, John Dies, fils de William Nelson, instituteur, épouse Lydia-Caroline, fille de William Low, marchand.

Le Révérend John Doty conserve ses fonctions jusqu'au commencement de l'année 1803¹. Son dernier acte

¹ Il se retire aux Trois-Rivières, où il se livre à l'enseignement. Il meurt en 1842, dans un âge très avancé.

est le mariage de Georges Grèves, marchand, et de Agnès Wilson, en date du 3 janvier de cette même année.

Le 5 février 1803, le Révérend James Sutherland Dudd fait l'inhumation de Alexandre Lewis, enfant de Samuel Eates. Bientôt le ministre tombe dangereusement malade et succombe. Il est inhumé le 11 mars 1808. Il a 32 ans. Le Révérend Short, recteur des Trois-Rivières, son aïeul par alliance, fait la cérémonie en présence de Philippe Hugues, son oncle, de G. Branly et de William Nelson, syndics de la paroisse. Durant la maladie du recteur, Nelson inhume dans le cimetière le sieur Alexandre Fraser, de Dorvilliers, décédé à l'âge de 80 ans, le 22 février 1808; Rébecca McIntosh, femme de Daniel McIntosh, morte à 66 ans, et Frédéric Kerner, décédé le 30 mai, à 60 ans.

Le 11 mars 1808, le Révérend Short baptise Marie-Suzanne, fille naturelle de Sara Belle.

Le nouveau recteur, le Révérend Richard Bradford, fait son premier baptême le 5 juin 1808; c'est celui de Marie Peterson; et son dernier acte est du 11 août 1811.

Il a pour successeur le Révérend John Jackson, instituteur à Québec, qui prend possession de sa charge au mois de septembre et la conserve durant un quart de siècle. Cet homme distingué a fait beaucoup pour sa paroisse. Il concéda à l'*Institution Royale*, pour y faire ériger une école, un vaste terrain que le gouvernement avait accordé le 15 janvier 1799, à la congrégation protestante. C'est lui encore qui, au mois d'août 1833, obtient de M. John Kent Wells, l'agent de la seigneurie, six lots situés entre les rues Charlotte, Élisabeth, Sophie, pour y établir un cimetière destiné à recevoir les corps des protestants de l'endroit. Ce don est accepté par le recteur, William Nelson, Aaron Allen, syndics, et Georges Nelson, sacristain. C'est là que

furent inhumés nombre de militaires appartenant à l'armée anglaise, des officiers distingués et des hommes qui ont joué un rôle important dans l'histoire du pays. Ce champ des morts servit jusqu'en 1884; à cette époque la congrégation fit l'acquisition d'un autre terrain sur le coteau, sis en dehors des limites de la ville, près du collège Mont-Saint-Bernard.

Vers 1911, les hôtes du vieux cimetière, qui dormaient à l'ombre des grands pins, où se trouve le poste des pompiers, furent transportés dans le nouveau, ainsi que nous l'avons vu. C'est là que maintenant nous pouvons lire sur les pierres tombales, vieilles de plus d'un siècle, les noms d'hommes qui ont exercé une réelle influence sur nos destinées, les Nelson, les Jones, les Walker, que nous avons rencontrés. Mentionnons en passant les noms des colonels Gates, Porteous, Ringler, Thompson, Stephens, du seigneur Ross Cuthbert, de Berthier, d'Edmond-Henry Parsons, né à Southwick, Angleterre, le 15 mai 1820, décédé au château des gouverneurs le 27 novembre 1870; de William Saxton, né à Nottinghamshire, Angleterre, décédé à l'âge de 81 ans, le 11 septembre 1875; d'Élisabeth Bailey, sa femme, décédée le 25 février 1876, à 78 ans. Qu'on nous permette d'ajouter à cette liste déjà longue les noms de John Jones, fils du premier, sergent dans le 49^{ème} Régiment, décédé à 49 ans, de James Sea, ancien capitaine de la police provinciale, décédé le 8 décembre 1827, à l'âge de 70 ans, de Pierre Guérout, juge de paix, mort à Saint-Denis-sur-Richelieu, à l'âge de 79 ans, de Pierre Plasse, soldat loyaliste, mort à l'hôpital à l'âge de 36 ans, de John Rilley Jackson, fils du recteur, inhumé le 30 avril 1833, de Hanna Holmes et d'Hélène Gales, noyées toutes deux en tentant d'échapper au feu qui a éclaté sur le *Canadian Union Steamboat*, écrit le recteur, la première était veuve de Joseph Holmes, et âgée de 45 ans.

Le Recteur John Jackson quitte la paroisse le 2 septembre 1836. Il est inhumé le 13 février 1839, à l'âge de 74 ans.

La paroisse dite du Christ Church fut légalement constituée en Rectorat royal par lettres patentes du gouvernement impérial. Le recteur Jackson et son successeur ne relevaient pas du Synode Anglican mais de la Couronne.

M. William Anderson, son successeur, né à Québec en 1811, fit ses études dans cette ville à l'école du Dr Wilkie. Devenu ministre, il prend possession de la paroisse anglicane de Sorel au mois de septembre 1836.

Le 16 août 1842, la pierre angulaire de l'église actuelle fut posée par Sir Henry Jackson, commandant en chef des troupes du Canada. Cette église, telle que nous la voyons encore de nos jours en face du Parc-Royal, fut construite sous la surveillance de M. James Sheppard, père de M. Albert Sheppard.

En 1865, M. Anderson fut nommé chanoine de la cathédrale Christ Church de Montréal, par le Révérend Dr Fulford, métropolitain de l'Église anglicane. En acceptant cette nomination, il fut obligé de quitter Sorel, mais il conserva son titre de recteur ainsi que le droit de nommer des ministres pour la desserte de la paroisse. Il avait épousé Annie Henshaw. Un de ses fils, John Colborne Anderson, docteur en médecine, fut inhumé à Sorel, le 30 octobre 1870.

Des inhumations qu'il a faites nous avons relevé les suivantes : le 12 février 1839, celle de John Daniel Dorge, loyaliste, décédé à l'âge de 90 ans ; le 10 septembre 1842, la sépulture d'Élisabeth Coul, veuve de feu le Révérend Jackson, décédée à l'âge de 85 ans ; le 21 juin 1845, Son

Excellence le lieutenant-général Sir Richard Downes Jackson, chevalier, commandeur de l'Ordre du Bain, commandant général des milices au Canada, décédé à Montréal, à l'âge de 67 ans.

Le 4 juillet 1884, la population anglaise célèbre le centenaire de la fondation de l'église anglicane. M. Anderson, de Montréal, fait l'historique de la mission et donne la biographie des ministres qui sont passés à Sorel.

Parmi ceux qui ont rempli les fonctions de leur ministère citons : M. P. Williams, depuis le 30 janvier 1853, M. A.-L. Fortin, depuis le mois de janvier 1875. Le 28 octobre 1876, il fait la sépulture d'Alférey Nelson, décédé à l'âge de 87 ans. Au mois de novembre 1877, M. L.-N. Tucker lui succède, et lui-même est remplacé par M. Alfred Barilheu.

Le 18 août 1882, le révérend C.-J. Machin, co-recteur, fait l'inhumation d'Élisabeth Walker, épouse de Robert Nelson, maître de navire, décédée à l'âge de 59 ans. Le ministre officiant est son parent, le révérend L.-C. Wurtele, issu d'une vieille famille loyaliste qui a fourni au pays plusieurs personnages distingués. Qu'on nous permette de la faire connaître plus intimement.

Les Wurtele sont originaires de Strumbfelbach, dans le Wurtemberg. Jonathan Wurtele, le fondateur de la branche canadienne, fut du nombre des loyalistes qui vinrent s'établir au Canada. Il épousa Louisa-Sophia Campbell, fille d'Archibald Campbell, issu de la noble maison de Breadalbane, Écosse, et de Charlotte Saxton, fille du fameux capitaine Saxton, dont on rencontre le nom à Sorel dès l'origine de cette ville. De ce mariage sont nés cinq garçons et deux filles : *Charles-J.-C. Wurtele* ; il étudia le droit et demeure encore à Sorel. Le 21 juillet 1870, il

acheta les cens et rentes de la seigneurie¹. L'honorable *Jonathan-Saxton-Campbell*, né le 27 janvier 1827; il épousa Julia, fille de feu le Dr Wolfred Nelson, le héros de 1837, et en secondes noces, Sarah, fille de Thomas Braniff, de Staten Island, New-York. L'honorable Juge Wurtele était catholique. Il fut inhumé le 29 avril 1904. *Archibald Wurtele*. Il fut secrétaire-trésorier du chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur. *Arthur-Shepard-Campbell Wurtele*, décédé le 21 mars 1899; le Révérend *L.-C. Wurtele*, qui fut pasteur de l'église anglicane, à Acton Vale. Les deux filles sont Mmes John Rankin et R. Fortier.

Le Rév. L.-V. Larivière devient pro-recteur en 1882. Le 8 mars 1887, M. Walker Windsor officie aux funérailles de James Jones, décédé à l'âge de 84 ans. Le 27 novembre 1888, il fait l'inhumation de l'honorable James Armstrong, juge en chef de Sainte-Lucie, décédé à Sorel. Il avait épousé Delle Marie-Anne-Charlotte Olivier, fille de M. Hercule Olivier, qui fut inhumé à l'église catholique le 4 juillet 1898².

Le 17 juin 1889, M. Walker Windsor fait l'inhumation de John Saxton, décédé à l'âge de 65 ans. En 1892, le rectorat est occupé par le révérend William Niedorn Dulthie. En 1894, M. Lestock des Brisay en prend la direction et il demeure à Sorel jusqu'en 1910. Il sut se créer de nombreuses sympathies. Son successeur, le révérend W. Seaborn, le 16 février 1901, fait la sépulture de Robert Nelson, capitaine de navires de la Compagnie Richelieu. Le

1 *Grefte de Jobin, Archives du Palais de Justice, Sorel*. Par acte en date du 25 octobre 1871, M. Wurtele vendit ses droits à l'hon. James Armstrong, juge en chef de l'île Ste-Lucie.

2 La famille Armstrong est alliée aux familles Labelle, Langevin, Olivier. Mme Armstrong s'est toujours distinguée par son dévouement et sa charité envers les pauvres de Sorel.

ministre R.-D. Irwin le remplace de 1907 à 1915. De cette date à 1921, le révérend J.-W. Martin dirige la paroisse; à sa mort, il est remplacé par le révérend Robert Emmet.

La congrégation anglicane ne compte plus qu'une poignée de fidèles, la plupart alliés aux familles canadiennes et parlant le français. Que sont devenus les centaines de loyalistes qui se sont établis dans William-Henry avec leurs femmes et leurs enfants à la fin du XVIIIe siècle? Ou ils sont morts sans laisser de postérité ou, les uns après les autres, ils ont émigré vers d'autres cieux, abandonnant ainsi les destinées de la ville aux mains des fils des premiers colons de la seigneurie. Qui ne voit en cela une attention admirable de la Providence qui protège notre race d'une manière si évidente? Ceux qui arrivaient nombreux au commencement du siècle dernier pour nous noyer sont à jamais disparus; les vaincus d'hier restent les paisibles possesseurs des domaines de leurs ancêtres! Nul ne pourra contester que cette victoire toute pacifique qui a son prolongement jusqu'aux confins des Cantons de l'Est, vrai château-fort de l'élément loyaliste, ne puisse être attribuée aux vertus chrétiennes que la religion catholique sait inculquer à ses enfants en développant chez eux avec l'amour de la famille l'attachement à la terre canadienne.



CHAPITRE XI

Les curés de Sorel: M. Pierre-René Martel. — M. Louis-Gabriel Lenoir-Rolland. — M. François Boissonnault. — La guerre de 1812. — Loyauté des Sorelois. — M. René-Olivier Bruneau. — M. René-Pierre Joyer. — M. Pierre Bourget.

Pendant que ces événements se produisent chez les loyalistes, la paroisse catholique passe sous l'administration de plusieurs curés. Au mois de septembre 1775, quelques jours seulement après son ordination, M. Pierre-René Martel est nommé, par son évêque, curé de Sorel et de l'île Dupas. Né du mariage de M. Pierre Martel et de Dame Marie-Anne Roy, le 27 novembre 1751, à St-Antoine-sur-Richelieu, ce bon prêtre occupa la cure durant vingt-neuf ans. Il assiste à la guerre de l'indépendance américaine et voit sa paroisse plusieurs fois envahie par les troupes anglaises ou rebelles.

Les 16 et 17 juillet 1788, Mgr François Hubert visite Sorel et il confirme un grand nombre de personnes. Cette année, les récoltes manquent. La famine fait souffrir presque toute la population du pays. Dans le cours du mois de février 1789, nombre de familles n'ont pas même le nécessaire et ne peuvent réserver les grains destinés aux semailles du printemps. Dans cette extrémité, l'évêque de Québec, pour venir en aide à ses ouailles en détresse, écrit une lettre à seize curés et les engage à subvenir de leur

mieux aux plus nécessiteux. Le curé de Berthier, M. Jean-Baptiste Pouget, et M. Martel, de Sorel, reçoivent en même temps l'autorisation d'employer la moitié des argents déposés dans le coffre de la Fabrique et, avec le consentement des marguilliers, de faire une distribution judicieuse de ces diverses sommes. Au témoignage de l'évêque, plusieurs curés renoncent à leurs dîmes pour secourir leurs paroissiens éprouvés. Pour sa part, la Fabrique distribue aux plus pauvres la somme de 3,175 livres, tant en billets qu'en monnaie, afin de les aider à se pourvoir de grains de semence.

Durant la guerre anglo-américaine, les Sorelois manifestent publiquement leurs sentiments de loyauté envers la couronne britannique. Sur l'ordre du gouverneur, ils sont forcés de livrer leurs armes. Bientôt la saison de chasse arrive; ils s'adressent alors à Robert Jones et le prient d'intercéder pour eux auprès du gouvernement pour obtenir la remise de leurs fusils. Jones s'acquitte de sa mission fidèlement. Dans une belle lettre, il témoigne de la conduite loyale des habitants de la seigneurie.

“Monsieur,

“J'ai été prié par les habitants du Chenal du Moine
“de la paroisse de Sorel, de placer sous les yeux de Son Excellence le Gouverneur-Général le mémoire ci-inclus le
“priez de leur rendre les armes qu'on leur a enlevées durant la dernière rébellion. Dans cette partie de la paroisse
“tous sont chasseurs; la plupart se nourrissent du gibier
“qu'ils tuent le printemps et l'automne.

“Je puis dire que je ne connais pas un homme dans
“cette seigneurie qui a montré, en quelque manière, des
“marques de déloyauté; tous étant très obéissants et soumis

“si l'on excepte deux ou trois dans la ville qui ont été soupçonnés. C'est un fait connu que, durant l'expédition du général Bourgoyne, il s'est rencontré plus de volontaires dans Sorel que dans toute autre partie du pays. On les a gratifiés de provisions pour trois ans et d'une concession de terre.

“J'ai l'honneur d'être votre serviteur,
Jones.”

Pour reconnaître une conduite si digne d'éloges, le gouverneur ne se contente pas d'ordonner la remise des armes mais, le 14 juillet 1789, il accorde au curé et à ses successeurs une terre de soixante âcres.

Le 21 janvier 1775, a lieu la sépulture de Jean-Armand Drouet de Richardville, mort à quatre-vingts ans. L'inhumation a lieu dans l'église. Cette famille, on le voit, n'est pas encore éteinte à cette date puisqu'un autre Drouet, le 31 juillet de la même année, fait baptiser un fils sous le nom de Joseph¹.

Charles de Couagne, autre représentant de la noblesse soreloise, fait baptiser, le 7 août 1777, une fille, Marie-Louise, issue de son union avec Delle Marie Trudel.

Le 5 juin 1781, a lieu dans l'église, du côté de l'Épître, l'inhumation de M. Pierre Martel, père du curé de Sorel, décédé à l'âge de 73 ans. M. le curé Pouget chante le service. Le 2 janvier 1782, dans l'église, Jean-Baptiste Hus-Cournoyer, est inhumé sous son banc, dans la rangée du milieu du côté de l'Évangile. Le défunt était capitaine de milice de la 1^{ère} compagnie et âgé de 77 ans. Le 25 février de la même année, un autre officier de la même com-

1. Sa mère était Marie Martel de Brouage.

pagnie, François St-Martin, est aussi inhumé dans l'église du côté de l'Épître. Il est mort le 23 février à l'âge de 78 ans. Le 15 avril 1783, dans l'église et du côté de l'Évangile, a lieu la sépulture de Jean-Baptiste Chevalier, soldat de la 2^{ième} compagnie, mort à 77 ans.

Le 12 juillet 1779, M. Martel célèbre le mariage de Louis Desmarais, fils de Joseph-Abraham Desmarais et de Geneviève Jolliet d'Anticosti, avec Marie-Anne Lavallée, fille de Louis Lavallée et de Marguerite Laguerce.

On rencontre dans la ville quelques personnes de couleur. Le 31 janvier 1775, le curé fait la sépulture d'un esclave de dix ans et demi appartenant à M. Rows. A la date du 16 avril 1788, se trouve l'acte de sépulture de Marie-Anne Caploux, femme de Jean-Baptiste Quéry, négresse, au service de M. Desnoyers, commerçant.

Parmi les inhumations les plus remarquables faites durant les dernières années de M. Martel nous pouvons mentionner encore, à la date du 24 août 1789, celle de Ignace Cournoyer, capitaine de la 1^{ère} compagnie, décédé à 71 ans. Le 5 mars 1790, dans la nef, du côté de l'Épître, est inhumée Dame Thérèse Duchouquet, veuve du sieur de la Découverte, décédée à 75 ans. Le 7 avril de la même année, Mlle Catherine Duchouquet, à l'âge de 77 ans; enfin, le 7 août 1802, Dame Marie-Anne Roy, veuve de M. Pierre Martel et mère du curé, inhumée dans l'église, à l'âge de 71 ans, en présence de MM. Pouget, curé de Berthier, L. Lamothe, Perrault. M. Hébert chante le service.

En 1791, M. le curé Martel fait reconstruire le clocher de l'église. Les travaux sont confiés au sieur Joseph Dufour-Latour, maître charpentier, qui érige un clocher de

trente pieds de flèche, treize de lanterne. Il le couvre en fer-blanc et le peinture, pour la somme de 1,050 livres de vingt *copres*.

En 1798, le curé fait l'acquisition du tableau de l'apôtre Saint Pierre, le titulaire de la paroisse. Il y a, à cette époque, une population catholique de 1,500 âmes. L'église ne peut contenir tous les fidèles; le curé songe à l'agrandir. Le 13 février 1799, le sieur Joseph Péloquin, marguillier en exercice, et dix-huit autres paroissiens adressent à Mgr Deneau, résidant alors à Longueuil, une requête, le priant de leur permettre d'agrandir le temple de vingt pieds, de bâtir deux chapelles et une nouvelle sacristie. Ils demandent encore la faveur d'employer les argents de la Fabrique pour payer le coût de ces réparations. Ces justes demandes sont exaucées, l'église est construite sans tarder. La Fabrique débourse 3,606 livres, 4 sols, du 16 juin au 26 décembre.

Ce fut sous M. Martel que la terre de l'église, concédée le 6 mars 1708¹, fut vendue. Cette terre de trois arpents sur quarante, située sur le fleuve et bornée au nord-est par celle d'Antoine Cournoyer, au sud-ouest par le domaine, n'était pas encore complètement défrichée. Le 1er avril 1799, Robert Jones, maître des casernes, et agent de la seigneurie, en fait l'acquisition moyennant une rente annuelle de 6 livres².

Cependant la santé de M. le curé Martel s'affaiblit de plus en plus. A la fin de février 1805, il tombe sérieusement malade. M. Pouget, curé de Berthier, dessert la pa-

1. M. Billot renouvela ce contrat le 2 février 1762.

2. M. Martel se réserve pour lui et ses successeurs, à perpétuité, six arpents de terre en superficie au cas où l'on voulût y bâtir, un jour, les édifices du culte. *Greffe de Badeaux*.

roisse et l'île Dupas du 24 février au 10 mars. M. Charles-Ambroise Brouillet est chargé de ces dessertes du 17 mars au 8 octobre. Le 9 avril 1805, M. Martel rendit son âme à Dieu, âgé de 53 ans. Il fut inhumé dans l'église par M. le curé de Berthier, en présence de MM. Lenoir, Brouillet, desservant, Olivier, ami du défunt, et Dutalmé, son cousin.

Dans le cours de l'été, Mgr Pierre Deneau, en visite pastorale, laisse une ordonnance pour faire réparer le presbytère. M. Louis-Gabriel Lenoir-Rolland recueille la succession. Il naquit le 13 juillet 1753 du mariage de Gabriel Lenoir et de Madeleine Monet. Il fit ses études classiques à Québec et fut ordonné le 11 novembre 1781. Appelé par son évêque à la cure de Sorel, il y arrive le 12 octobre 1805. Il a, en outre, la desserte de l'île Dupas. Il ne fit pas un long ministère dans la paroisse. Déjà atteint par la maladie, il meurt le dimanche, 22 juin 1806, à l'âge de 52 ans. Ses funérailles ont lieu le 24 juin. M. Pouget, curé de Berthier, chante le service, en présence de MM. Thomas Kember, curé de Verchères, J.-F. Hébert, curé de St-Ours, Louis Lamothe, curé de St-Cuthbert, François Boissonnault, curé de St-Sulpice, P. Gibert, curé d'Yamaska, et J.-P. Perraud.

La paroisse ne reste pas longtemps veuve de son pasteur. Le 30 juin, l'évêque de Québec adresse au curé de Saint-Sulpice, M. Boissonnault, sa lettre de mission.

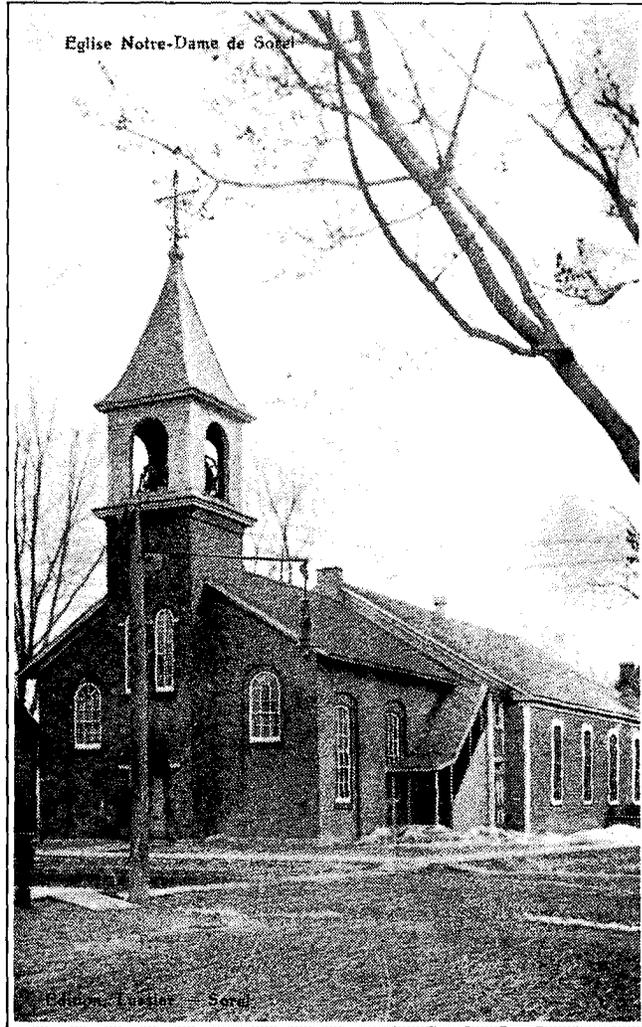
Né du mariage de sieur Pierre Boissonnault et de Dame Thérèse Gendron, le 31 décembre 1775, le nouveau pasteur a été ordonné le 16 février 1800. Ses confrères et son évêque le tiennent en haute estime. Le dernier lui écrit en l'appelant à la cure de Sorel: "Vous êtes redevable de ce poste en partie à l'estime que M. Pouget a conçue pour vous et à la bonne réputation que vous vous êtes acquise

“parmi vos confrères, réputation dont il faut rendre hommage à Dieu sans en tirer vaine gloire¹.”

M. Boissonnault administre la paroisse pendant huit ans et deux mois. Durant son séjour, Mgr Plessis, en visite pastorale, par ordonnance du 18 mai 1809, exige que les élections des marguilliers soient faites à l'avenir selon la coutume. La Fabrique existe depuis quatre-vingt-dix ans et les actes de délibérations se font encore par devant le notaire. Dorénavant, on devra rédiger les résolutions de Fabrique et insérer dans un registre spécial non seulement les procès-verbaux des délibérations de Fabrique mais encore ceux des élections des marguilliers. Le 3 novembre 1809, le sieur Antoine Saint-Martin est élu à cette charge, le procès-verbal est insinué dans le registre en bonne et due forme.

Durant la guerre anglo-américaine de 1812, M. Boissonnault voit son troupeau s'augmenter d'un grand nombre de soldats. Le fort est toujours sous la garde de militaires dont le nombre s'accroît de plus en plus. Des Canadiens-français s'enrôlent comme volontaires dans l'armée coloniale pour défendre leur patrie menacée par les insurgés. C'est le moment où l'immortel de Salaberry forme son glorieux bataillon des célèbres Voltigeurs Canadiens. Il remporte d'abord la victoire de Lacolle, dans la journée du 21 novembre 1812, et celle plus remarquable de Chateauguay, le 22 octobre de l'année suivante. A cette dernière bataille, sa petite troupe de braves d'environ 350 hommes, dont 200 Canadiens et 150 sauvages, formée de ses Voltigeurs et d'une compagnie de Fencibles, repousse une armée forte de 7,000 hommes, dont 400 cavaliers, appuyée par douze ca-

¹ *Archives de l'Évêché de St-Hyacinthe.*



L'église Notre-Dame.

nous. Les annales de Sorel conservent quelques-uns des noms de ces braves. Ce sont : John McDougall, Augustin Thomas, de l'île Madame, Pierre Saint-Martin, John Allago, Le Dr Jean-Baptiste Gaucher, chirurgien, Edouard Aubert, Louis Quéry.... Dans le régiment du Canadian Fencibles sont : Joseph Allard, Charles Sangster, Joseph Wilmont, John Dautous, Duncan Cameron McDonnell, Joseph Dusang, Aaron Valley, Abraham Langlade, François Tibus Cantara, Toussaint Labelle, Joseph McCrea, Louis Roy, caporal. Ils étaient présents à la bataille de Chateauguay. Plusieurs autres parmi lesquels sont des Bourbeau, Beau regard, Beauchemin, Brisebois, Cloutier, Champagne, Daigneau, Drapeau, Dumas, Gagné, Thobodeau, étaient parmi les défenseurs de la patrie. Une famille soreloise, celle de Pierre Beaupré, s'est fait remarquer en fournissant à l'armée onze enfants, sans compter un de ses gendres qui s'enrôla aussi volontairement¹.

Le 10 février 1812, M. Boissonnault bénit le mariage de Joseph Drouet, sieur de Richardville et de Marguerite Antaya. Il était le descendant de cette belle famille Drouet qui a fourni plusieurs officiers remarquables. Le 30 janvier 1813, Guillaume de Lorimier, enseigne dans le régiment Canadian Fencibles et fils du chevalier Louis de Lorimier et de Delle Skeler, se marie à Delle Louise Loedel, fille de Henry Loedel, médecin et de Delle Marguerite Gamelin.

Dans le cours de l'été de 1814, M. Boissonnault accompagne Mgr Plessis dans sa tournée pastorale. M. Louis

1. Beaupré, selon M. Benjamin Sulte, ingénieur-civil, fut le père de dix-huit enfants. Il mourut en 1816. Pour se consoler de l'isolement dans lequel le plongea le départ de ses douze fils militaires, ce brave père de famille composa une chanson qui fut publiée dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, V, p. 237.

Gagné le remplace temporairement. Le 10 septembre, il quitte Sorel pour prendre la direction de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli. Il prend sa retraite en 1843 et il meurt le 7 février 1854.

Vers la fin de septembre 1814, les paroissiens sont desservis par un jeune prêtre de 26 ans, M. René-Olivier Bruneau, vicaire de la Rivière-Ouelle. D'une santé débile, ayant à desservir l'île Dupas conjointement avec Sorel où de nombreux soldats catholiques sont en garnison au fort, il se rend bientôt compte que la tâche est trop lourde pour lui. Le 1er octobre, il écrit à l'évêque : "Il se trouve présentement quatre à cinq cents soldats catholiques de sorte que l'église est trop petite, le dimanche, pour les contenir avec les paroissiens. Je vois, de plus, que je ne pourrai suffire à ma double desserte. Je gémiss de me voir la charge de tant d'âmes, mais ce qui me console un peu c'est que j'espère que Votre Grandeur aura pitié de moi, l'an prochain...."

L'évêque, dans sa réponse, lui accorde la permission de célébrer deux messes, l'une pour les paroissiens, l'autre pour les troupes.... "Votre desserte, déjà très forte, reçoit une augmentation par ces étrangers. Rendez-vous utile à tous autant que la santé vous le permet; si, après avoir essayé vos forces pendant une année, vous vous trouvez incapable d'y tenir, vous ne manquerez pas de me le faire savoir; mon intention n'est pas de vous tuer, mon cher enfant, mais de vous employer, selon vos forces et vos talents, à l'œuvre essentielle dont nous partageons tous les travaux et dont nous attendons du Ciel la récompense...." Du 28 décembre 1814 au 8 janvier 1815, M. Bruneau, malade, est remplacé par M. l'abbé D. Robitaille.

Au mois d'avril, l'évêque lui offre la paroisse de l'île Dupas où il fera sa résidence. M. Bruneau lui répond que cette proposition ne lui va pas. "Je suis fatigué des traverses. J'aime un endroit où l'on a la vue de l'eau, mais il ne me plaît pas dès que, pour en sortir, il faut mettre le pied dans un canot..." Le 16 octobre, il devient curé de Saint-Sulpice où il demeure quatre ans. Il décède à Verchères le 29 juillet 1870.

Le nouveau curé, M. René-Pierre Joyer, est né à Tours. Il quitte la paroisse de St-Sulpice qu'il occupe depuis 1806, mais ne fait pas un long séjour dans sa nouvelle cure. Agé de 52 ans, de santé faible, dès son arrivée, il communique ses impressions à Mgr Plessis: "C'est dommage pour moi que je sois toujours malade, car je crois que je me plairais bien à Sorel: les habitants sont bons, polis, honnêtes et dociles, l'endroit est gai et joli, mais l'ouvrage est fort considérable..." Plus tard, il écrit: "Sorel est un monde, c'est une source presque inépuisable, plus j'en confesse plus il en vient. Ils m'écrasent, ils viennent à toute heure, j'ai à peine un moment pour me reconnaître. Il est vrai que je ne vais pas vite... Il arrive de temps à autre que plusieurs s'en vont sans pouvoir se confesser et cela me fait beaucoup de peine: quel fardeau!... Je n'aurais jamais pensé que Sorel eût été si considérable et si étendu. J'ai la place la plus pénible du canton... Je crois bien avoir 1,600 communicants et j'ai deux dessertes, mais enfin j'irai tant que je pourrai et je crains de ne pas aller bien loin..."

Le 14 mars 1816, il écrit de nouveau: "N'ayant pu confesser aux Quarante-Heures, l'ouvrage presse. Les habitants viennent en foule à confesse (c'est la deuxième semaine de carême). Ma santé s'affaiblit tous les jours au point que je crains à chaque instant d'écraser sous le far-

deau....” Le 23 mars, il reçoit du secours dans la personne de M. C.-A. Brouillet, qui demeure avec lui jusqu’au 29 septembre. M. Joyer, à cette date, quitte la paroisse pour prendre la direction de la cure de Saint-André-de-Kamou-raska. Il meurt à Montréal, le 19 janvier 1849.

Comme on le voit, les curés de Sorel se succèdent rapidement. A peine y ont-ils séjourné durant un an qu’ils s’estiment heureux de s’en aller sous d’autres cieux. La charge est trop lourde pour un seul prêtre. Celui que l’évêque choisit, cette fois encore, n’est pas plus persévérant que ses prédécesseurs. C’est M. Pierre Bourget, missionnaire à Tadoussac. Le 28 septembre, l’évêque lui écrit : “Je vous destinais la cure des Éboulements; mon cher Bourget, la difficulté de trouver un homme assez robuste pour joindre la desserte de l’île Dupas à celle de Sorel m’a décidé de vous en charger. Malheureusement, vous ne savez pas l’anglais et il faut tâcher de l’apprendre....”

M. Bourget se rend à Sorel. Un mois après son arrivée, il écrit à l’évêque : “Je suis fort en peine, je vois plus d’ouvrage que je n’en pourrai faire. Je ne suis pas assez expéditif au confessionnal pour confesser 1,900 pénitents..”

Le surcroît de travail n’est pas la seule cause des fatigues du curé. La question toujours pendante de la reconstruction du presbytère entre pour beaucoup dans ses peines. La vieille maison curiale, de quarante pieds par trente, bâtie de bois en 1767, allongée de douze pieds en 1784, réparée en 1805, n’est plus logeable. Le 6 novembre 1815, M. Joyer a rappelé au souvenir de son évêque que cette maison est en mauvais état. Il s’en est contenté et il a passé l’hiver dans ce misérable logis, ce qui a contribué à aggraver sa maladie. De Kingston, le 9 juin 1816, Mgr Plessis ordonne

aux Sorelois de bâtir une résidence à la place du vieux presbytère "sans goût, sans élégance, qui dépare et disgracie la rue où il est placé.... "En attendant, il veut qu'on mette à la disposition du curé un logis convenable...." Peu après son arrivée, M. Bourget reprend la question et, le 29 octobre, il écrit à son évêque : "Les paroissiens me paraissent bien disposés à faire tout ce qu'on demandera d'eux.... Les uns le voudraient en brique, c'est le petit nombre, les autres en bois mais à deux étages, d'autres enfin le désirent semblable à l'ancien. Je crois cependant que si je prenais un de ces partis, celui-là l'emporterait facilement sur l'autre.." A cela l'évêque répond : "Il m'est assez indifférent que les paroissiens le bâtissent en bois, en brique ou en pierre, pourvu qu'ils bâtissent sans délai. La maison que vous occupez et qui s'en va en ruine est, à ma connaissance, le second presbytère en bois. Cela semble décider de la nécessité de bâtir en brique ou en pierre, mais la brique est chère et il n'y a pas de pierre dans l'endroit. Le bois même n'y est pas fort commun ni à bon marché. D'après ces données, décidez entre eux et vous de la matière que vous emploierez pour le construire...."

Le 28 décembre le curé écrit : "Les paroissiens ne sont pas plus avancés pour leur requête qu'ils ne l'étaient au premier octobre. J'ai voulu les presser de la leur faire signer, ils m'ont répondu qu'ils s'en étaient bien passé quand ils ont fait leur église, qu'ils n'en avaient pas plus besoin pour le presbytère. Je les vois partis pour faire une bâtisse semblable à celle que j'occupe, si Votre Grandeur ne leur parle pas sérieusement. Je plains celui qui l'occupera, s'il a autant froid que moi...."

L'évêque, constatant si peu de bonne volonté, revient à la charge. Le 4 janvier, il les presse de se soumettre de

bonne grâce aux procédures légales et les menace de retirer le curé de la paroisse, s'ils ne se mettent pas en mesure de bâtir selon les formalités requises par la loi. Quel fut l'effet de cette injonction sur les habitants? M. Bourget nous l'apprend: "La lettre de Votre Grandeur, sans avoir fait beaucoup d'impression sur les paroissiens, les a cependant excités un peu. Ils sont décidés à bâtir en bois et ils en ont même descendu sur la place. Ils continuent cependant à ne pas se soumettre à la loi et ils promettent que leur curé sera content de la maison qu'ils lui feront sans ces formalités. Pour moi, je ne saurais en dire autant, car je les crois un peu négligents et je ne leur vois presque pas de matériaux préparés..." Le 18 février, l'évêque répond: "Je ne sais plus que dire à vos paroissiens s'ils ne sont pas remués par ma lettre pastorale. S'ils veulent bâtir, (pourvu qu'ils bâtissent) sans suivre les formalités de la loi, c'est à leurs risques plutôt qu'aux vôtres."

Le 26 avril, M. Bourget informe l'évêque que les paroissiens ont entrepris la construction du presbytère.... "Il se présente une nouvelle dépense: la cloche est cassée, presque hors de service, les habitants veulent bien en avoir une autre, si Votre Grandeur veut leur permettre de prendre l'argent du coffre, ils disent qu'ils ont assez du presbytère à faire bâtir pour cette année..."

Sans autres formalités, les Sorelois érigent à la hâte une maison curiale. Les travaux sont si mal exécutés que l'année suivante il faut recommencer. M. le curé Bourget ne voit pas la fin de l'entreprise. Il demande son départ et, le 15 septembre 1817, il devient curé de Châteauguay. Il laisse à son successeur le soin de la paroisse. Il meurt à l'Islet le 20 février 1833.

CHAPITRE XII

M. Jean-Baptiste Kelly. — Débuts de son ministère. — Vicaire à St-Denis-sur-Richelieu. — Missionnaire à Madawaska. — Curé de St-Denis, de Sorel. — On lui confie la desserte de Drummondville. — Le presbytère de Sorel. — Nouvelle église. — Le meurtre de Louis Marcoux. — Sorel en 1837-38. — Fondation de la paroisse de Ste-Victoire. — L'hôpital et le collège. — Mort de M. Kelly.

Le nouveau curé de Sorel, M. Jean-Baptiste Kelly, a été un homme d'œuvres. Il est né à Québec, le 5 octobre 1783, du mariage de Jean Kelly et de Dame Marguerite Migneron. Il reçut tous les ordres, moins la prêtrise, dans la cathédrale de Québec. N'étant que diacre, son évêque l'envoie à Saint-Denis-sur-Richelieu chez M. le Grand-Vicaire Cherrier. Il est accueilli avec joie par ce dernier qui s'empresse, dès le 5 septembre 1806, de remercier Mgr Plessis "du lieutenant-vicaire qu'il lui procure." Dans une autre lettre, en date du 14 octobre, le curé Cherrier dit encore: "Je souffre à Saint-Denis des gros temps d'automne mais suis soulagé par le charmant lieutenant-vicaire que votre bonté m'a procuré."

M. Kelly est ordonné le 9 novembre 1806, dans la chapelle du Séminaire de Québec, et retourne à St-Denis où il demeure jusqu'au mois d'août 1808. De là, il est envoyé dans les missions de Madawaska et reçoit à cet effet des pouvoirs extraordinaires. Il passe l'hiver de 1809 sur les bords de la rivière St-Jean. Il a beaucoup à souffrir de

froid dans un presbytère presque inhabitable. Sa santé étant compromise, l'évêque lui permet de venir hiverner au *Canada*. Il retourne dans sa mission en 1810, mais il en revient à l'automne.

Il y avait treize mois que M. le curé Cherrier était décédé lorsque l'évêque choisit M. Kelly pour lui confier cette cure, le 12 octobre 1810. "Sans être un homme très éminent, écrit M. l'abbé Desnoyers, il possédait à un haut degré la confiance de ses supérieurs. Ceux-ci lui confiaient souvent des missions qu'ils n'osaient donner à d'autres." M. Kelly est nommé à la cure de Sorel et il conserve la desserte de Kelly demeure cinq ans à St-Denis. Le 15 décembre 1817, l'île Dupas. Le 19 septembre, il reçoit un vicaire dans la personne de M. Isidore Poirier.

A Sorel, M. Kelly doit s'occuper du presbytère en construction. Le 14 octobre, il informe Mgr Plessis de ce qui s'y passe: "Je suis ici depuis le 7, écrit-il, et mon bagage n'est arrivé que le 9. Tout est par les places. Il n'y a ni armoires, ni clanches aux portes, ni porte de cave, ni escalier pour monter au grenier, mais en peu de jours, j'espère que tout va se débrouiller. Le presbytère est peu logeable..." Le 22, il ajoute dans une autre lettre: "L'ouvrage est extrêmement mal fait. Je crois que nous gèlerons cet hiver..." Le 17 décembre: "Je suis un peu mieux que dehors, la pluie, la neige, ne manquent pas..."

Les prévisions de M. le curé Bourget, son prédécesseur, se réalisent. M. Kelly est faible, souvent malade. Dans une de ses lettres, le 31 mars 1818, il rend compte à l'évêque de son état: "Depuis janvier, j'ai presque toujours été malade. Le samedi saint, je me suis trouvé dans une grande faiblesse. Depuis ce temps-là, je sens des douleurs continuelles dans la poitrine. Elles m'inquiètent un peu,

mais je compte sur le beau temps....” Dans presque toutes ses correspondances, il se plaint de son état de santé. Ce qui n'empêche pas son évêque de lui confier, en 1818, la mission de Drummondville qu'il ouvre en 1819, et celle de Miramichi où il se rend en 1820. Le 26 octobre de cette même année, il est à Drummondville. Il y reste quatre jours. Il baptise six enfants et confesse quarante personnes.

Pendant ce temps-là, les Sorelois s'apercevant qu'il leur est impossible d'achever le presbytère avec les contributions volontaires, demandent à l'évêque la permission de prélever une répartition. M. Jean-François Hébert, curé de St-Ours, nommé délégué à cette occasion, se rend à Sorel. Assisté de MM. Jean Kent Welles, l'agent de la seigneurie, et de Michel-Félix Péloquin, experts, il examine le nouveau presbytère et rédige le procès-verbal suivant : “Il faut recommencer la couverture entièrement, resserrer, doubler les plafonds et les planchers. Le terrain est exposé à être rongé par les eaux de la rivière Richelieu, et le quai qui termine l'emplacement du curé doit être rebâti à neuf.”

L'évêque ayant approuvé la proposition des francs-tenanciers, ceux-ci rédigent une requête aux commissaires civils, portant 208 signatures, certifiées par le notaire Henry Crebassa. Le 1er avril, M. Kelly déclare que “tout ce qui a été fait est généralement à défaire depuis la cave jusqu'au grenier. Il faut voir cela, ajoute-t-il, pour en avoir une idée...”

L'élection des syndics a lieu sans tarder. On prélève une répartition de 9,271 livres, 12 sols. L'évêque permet de prendre, au coffre, la somme de 2,400 livres. Avec ces argents on parvint à faire le presbytère qui se voyait encore en 1874 tout près des quais de la Compagnie Richelieu.

Dans l'année 1818, le curé achète une cloche qu'il paie 2,556 livres, un tableau de la Visitation de la Ste-Vierge et un autre de la Présentation de Jésus au temple.

Le 8 mai 1819, est inhumé le sieur Joseph Drouet, écuyer, sieur de Richardville, décédé à 83 ans, époux de Marguerite Antaya.

En 1821, la paroisse renferme une population de 3,502 âmes. Au recensement de 1823, il s'y trouve 580 familles donnant 3,881 âmes. C'est le moment où le curé commence à agiter la question de la reconstruction de l'église. Celle qu'il a laissée à Saint-Denis était l'une des plus belles du diocèse. A Sorel, étant à l'étroit, il conçoit le projet d'en bâtir une plus digne de la Majesté du Seigneur et plus en rapport avec les besoins de la population. Avant d'agir une question importante doit être résolue : sera-t-elle érigée sur le site de l'ancienne ou dans un endroit plus propice ? Le terrain sur lequel elle s'élève ne peut s'agrandir, borné qu'il est par la rivière Richelieu d'un côté et les casernes de l'autre. Ce voisinage expose l'église en cas d'incendie. Au surplus, le gouverneur a déclaré que les édifices du gouvernement resteraient où ils sont, mais pour faciliter la reconstruction de l'édifice, il consentirait ou à placer leur entrée du côté opposé ou, mieux encore, à accorder un autre terrain dans la commune si tel est le désir de l'évêque.

Nous n'entrerons pas dans les détails des correspondances qui sont échangées entre le curé, l'évêque et le gouverneur. Le 10 février 1822, le premier écrit : "Un petit nombre et les plus raisonnables veulent ce que l'on voudra. La plus grande partie de la paroisse et peut-être ceux qui ne veulent rien faire, désirent que l'église reste à sa place et que l'on répare.... Les gens des îles disent que ce sera très incommode pour eux si elle est éloignée de l'eau, leurs

canots étant exposés à être volés. Ceux des concessions éloignées ajoutent qu'ils contribueraient volontiers mais ils craignent une division dans quelques années. Ils n'auraient pas d'objections si on les assurait qu'on leur remboursera leur argent dans le cas d'une division....¹"

Pendant ces pourparlers, la requête se signe lentement. Le 6 septembre 1822, le notaire Henry Crebassa certifie que les 284 signatures sont authentiques. On la porte à l'évêque qui délègue dans la paroisse Mgr Lartigue. Il y reste trois jours, choisit le site de la future église sur un terrain donné par le gouvernement. Le 29 août 1823, il revient à Sorel et règle que l'église, la sacristie et le cimetière seront érigés sur le terrain donné par le gouvernement, d'environ 400 pieds carrés, borné au nord par le fleuve St-Laurent, au sud par les terres non concédées, à l'est par le chemin qui conduit à la concession vulgairement appelée le Pot-au-Beurre, et à l'ouest par le terrain de James Dorge. Le temple aura cent-trente-cinq pieds de longueur, soixante-dix de largeur, trente-sept de hauteur, et les murs auront deux à trois pieds d'épaisseur. Il y aura deux chapelles latérales. La sacristie devra avoir trente-quatre pieds par vingt, et autant de hauteur. Ces dimensions furent modifiées sur demande faite par quelques-uns des opposants. Le 23 mars 1824, pour les amener à accepter cette construction, Mgr Lartigue retranche les chapelles et dix pieds sur la hauteur des murs.

A la suite de cette entente, on prélève une répartition de 54,050 livres et les syndics sont élus : Joseph Forcier, Louis Mandeville, Jean Crebassa, Jean-Baptiste St-Martin, Barthélemy Cournoyer, Prisque Péloquin, Pierre Dufault. Lord Dalhousie verse généreusement une souscription per-

1 *Archives de l'Évêché de St-Hyacinthe.*

sonnelle de 500 louis pour la nouvelle église dont il accorde le terrain par lettres patentes en date du 1er décembre 1824. Le 21 mai suivant, l'arpenteur Jean-Olivier Arcand, de St-Michel d'Yamaska, en compagnie de M. Kelly, de John Kent Welles et de Pierre Letendre, mesure l'emplacement concédé. Il a 421 pieds sur la rue Georges, 369 sur la rue Léopold, 611 sur la rue Charlotte, formant une superficie de cinq arpents, quatre-vingt-quatre perches et cent dix-huit pieds, pour le premier lot. Au nord de la rue Georges se trouve un autre terrain de deux arpents, quatre-vingt-neuf perches et deux-cent-soixante-seize pieds.

Les travaux de la maçonnerie sont commencés en 1826, mais l'église n'est livrée au culte qu'en 1830, bien qu'on célébrât encore des offices dans le vieux temple jusqu'en 1832.

Le sieur Augustin Leblanc, maître sculpteur, de St-Grégoire, district des Trois-Rivières, obtient le contrat pour la décoration de l'église. M. l'abbé Desnoyers nous apprend qu'elle se distinguait par son apparence sombre; ainsi, ajoute-t-il, le voulait le goût de l'époque. M. Kelly voulut que son église revêtît un caractère analogue au temps que le pays traversait, car l'année 1832 fut une année de calamités.... "La voûte de ce temple, peu arquée, écrit le même auteur, toute composée de losanges et de rosaces, et les galeries latérales sont soutenues par dix colonnes rondes et cannelées. Six autres plus petites soutiennent le jubé. On n'y voit pas d'or. Il y a dans la nef deux-cent-un bancs, distribués en quatre rangées doubles, et cent-soixante dans les galeries. Les trois tableaux du chœur tiennent le milieu entre le beau artistique et la médiocrité. Les trois autels et la sacristie, assez vaste d'ailleurs, n'offrent rien de remarquable...."

Depuis que M. l'abbé Desnoyers a écrit ces lignes, beaucoup de changements ont été effectués dans le vieux temple qui a longtemps porté le nom de son fondateur. Sa décoration intérieure vient d'être rajeunie par les soins du curé actuel, M. le chanoine Cléophas Bernard.

En 1831, l'emplacement du vieux presbytère et ses dépendances furent remis au gouvernement anglais, qui donna en retour 115 acres de terre dans l'île de Grâce. Cet échange fut approuvé par les paroissiens en une assemblée tenue le 10 novembre 1839, et tout fut terminé le 21 décembre 1858 sous M. Limoges. Les lettres patentes de la concession des terrains appartenant à la Fabrique portent la date du 10 mai 1841.

Une fois l'église terminée, M. Kelly songe à se bâtir une maison curiale. On lui permet d'employer la pierre du vieux temple, et il érige une maison en *croupe* de cinquante pieds par quarante, avec rez-de-chaussée, un étage franc élevé et hautes mansardes, flanquée d'une belle galerie qui en fait le tour. C'est un presbytère spacieux et vraiment confortable. Il a été complètement transformé en ces dernières années.

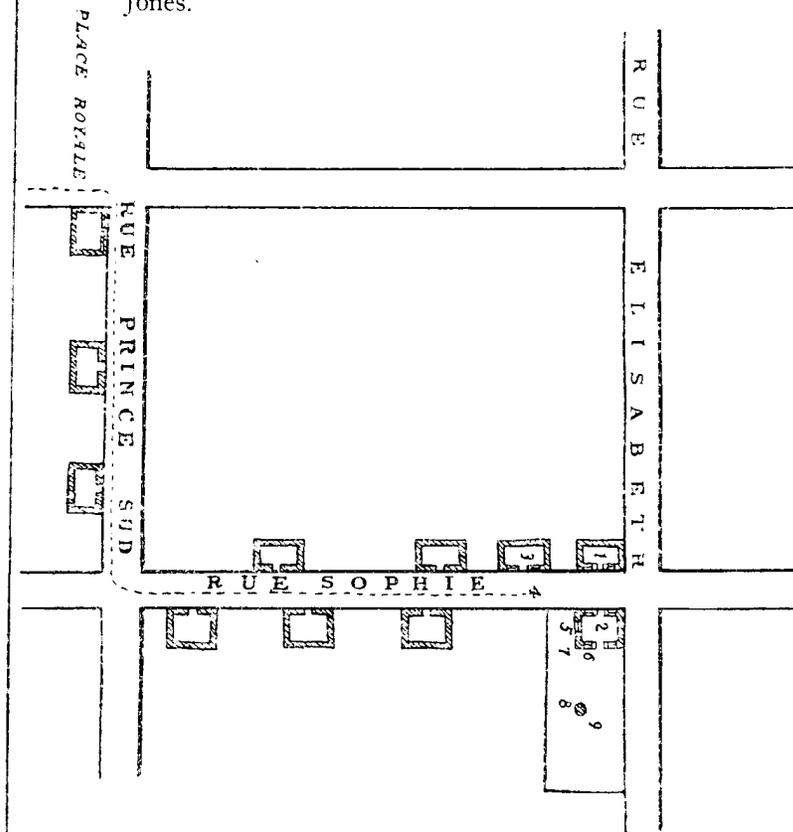
En 1831, l'île Dupas reçoit son premier curé. Ceux de Sorel sont enfin délivrés de cette desserte lointaine, et si ennuyeuse à cause de la traversée. En 1832, un fléau terrible, le grand choléra, passe par tout le pays. On compte, à Sorel, plusieurs victimes. D'autres événements malheureux viennent attrister le bon M. Kelly. On vit encore dans une époque agitée. Les partis politiques sont aux prises. Souvent, il y a des bagarres dans la ville, où l'on compte plusieurs buvettes. Le vieux dicton "les gens de Sorel ont le bras mortel," trouve ici son entière application.

A la date du 14 septembre 1826, M. Kelly porte plainte contre un de ses paroissiens entré chez lui ivre en blasphémant. On voit encore un nommé Ritchie accuser en présence du juge de paix John Kent Welles, Louis Marcoux, David Brisset et François Caméraire, d'avoir pris un bateau appartenant à Joseph Frigon et dont le déposant avait la garde. Ceci se passait le 7 avril entre sept et huit heures du soir. Brisset, en le voyant venir avec six ou sept hommes, tire un pistolet et menace de lui casser la tête. Ritchie lui dit qu'il a la garde de ce bateau et qu'il veut le reprendre. Marcoux crie de tirer et lui-même brandit une hache. Brisset fait un pas pour saisir la hache, mais Marcoux le culbute à l'eau et il est obligé de se sauver à la nage.

Ce Louis Marcoux fut tué, à l'âge de 36 ans, pendant les élections de 1834, par Isaac Jones. Voici les circonstances de ce tragique événement. A cette époque, Louis Marcoux est marchand. Il vit avec son beau-père, André Schultz, et jouit d'une certaine popularité. Ardent partisan de Nelson et de ses collègues qui travaillent au redressement de nombreux griefs dont nos pères se plaignent avec tant de justesse, il a embrassé la cause des patriotes avec toute l'ardeur de ses convictions. Les luttes longues et pénibles que les Canadiens ont menées jusque là, ne produisant que peu de changement dans l'administration des affaires publiques, il devient évident que la colère du peuple va bientôt s'enflammer. L'élément fanatique règne en maître. A Sorel une poignée d'Anglais mène tout à sa guise, et les Canadiens, encerclés par la caste militaire, s'ils sont patriotes, pour cette raison font moins de bruit qu'ailleurs. La famille Jones, encore nombreuse, est représentée par Robert Jones, James Jones, Isaac Jones. Le premier, gardien des casernes, est en même temps juge de paix et mem-

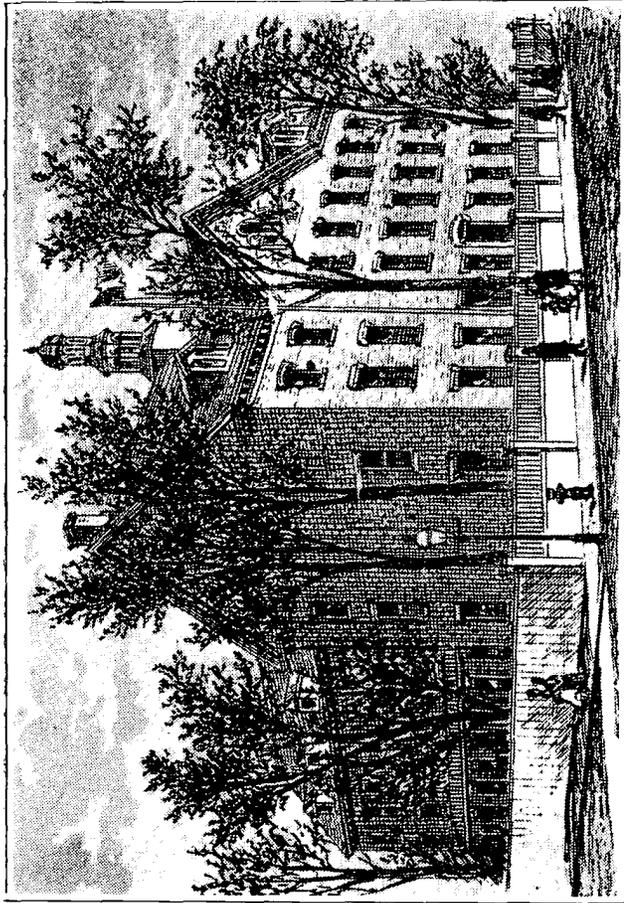
PLAN

de
cette partie du Village de Sorel, qui se
rapporte au procès de Isaac et James
Jones.



- 1^o La maison de la veuve Coton où les partisans de Marcoux étaient
assemblés.
- 2^o Maison de Dumas, où la cheminée devait être construite.
- 3^o Maison de Grenier.
- 4^o Endroit où les ouvriers ont été attaqués.
- 5^o et 6^o Fenêtres par lesquelles Dumas a vu les péripéties de l'attaque
et Marcoux blessé.
- 7^o Endroit où Isaac Jones a tiré un coup de feu en l'air.
- 8^o Puits sur le lot de Dumas, derrière lequel Isaac Jones, poursuivi
par Marcoux, se serait retiré?
- 9^o Endroit où Marcoux est tombé.

bre de la Chambre d'Assemblée. Deux candidats briguent les suffrages : M. John Pickel, de Montréal, et John Jones, fils, de Québec. L'élection est violemment contestée. par les deux partis en présence depuis le 26 octobre 1834 jusqu'au 7 novembre. Toutes les mauvaises passions sont mises en œuvre. Les sympathies se forment rapidement et se dissipent aussitôt. Comme les voteurs sont rares, les animosités et les rixes augmentent. On recourt à divers expédients. Dans la ville se trouve un nommé Dumas qui désire donner son suffrage à M. Jones, mais n'ayant pas de maison habitable, ce qui lui donnerait le droit de vote, il veut employer un subterfuge pour appuyer le candidat de son choix. Les partisans de Jones, sachant qu'il possède une mesure inachevée, manquant de cheminée, veulent lui en construire une afin de lui donner l'apparence d'une maison, et ils engagent un maçon pour la construire durant la soirée. Plusieurs de ces derniers se rendent chez Dumas. En face, chez Mme Paul, se tiennent plusieurs individus qui s'amusent. Sur les neuf heures du soir, Marcoux arrive en calèche conduit par André Lavallée. Il reste quelques instants dans cette maison et en sort bientôt avec les assistants. Dans la rue, ils entendent un coup de feu tiré dans la direction de Dumas. Marcoux se précipite vers l'endroit où le fusil est apparu. Il y trouve Isaac Jones tenant à la main un fusil qu'il pointe vers sa poitrine. Marcoux le détourne obliquement avec sa canne en disant : "Ne tire pas, Isaac, ne tire pas !" Mais, à ce moment, James Jones s'écrie : "Tire, Isaac, tire !" Sur ce, Isaac fait partir la détente et toute la charge atteint dans le bas du ventre Marcoux qui tombe en s'écriant : "Je suis un homme mort !" Des amis s'empressent autour du blessé ; on le conduit dans la maison d'Alexis Péloquin, où le Dr Michel-Étienne Haller



Le premier couvent.

lui donne les premiers soins. Il expire le 8 novembre dans sa maison, ayant enduré d'horribles souffrances. Les funérailles ont lieu le 10 novembre au milieu d'un grand concours de peuple qui lui décerne le titre de martyr. L'affaire a son dénouement devant les tribunaux. Le procès des frères Isaac et James Jones s'instruit le 4 mars 1835, à Montréal. Les juges Georges Pyke, Jean-Roch Rolland et Samuel Gale sont sur le banc. L'honorable Michel O'Sullivan remplit la fonction de solliciteur général. Les avocats John Boston, Henry Driscoll, Robert Armon, Aaron-Phillip Hart, agissent pour la défense. Remplissaient les fonctions de jurés : Hyacinthe Paiement-Larivière : Alexis Ponton, de Ste-Marie de Monnoir ; Pierre Ponton et J.-B. Chagnon, de la même paroisse ; Alexis Taillefer, de Ste-Martine ; Donald Fraser, de St-André ; Donald-M. Martin, de St-Eustache ; Georges-Simon Le Roy, de St-André ; Charles Renaud-Blanchard, de St-Jean-Baptiste ; Patrick Drumgoold, James Daly et John Drem, de Montréal.

Plusieurs autres Sorelois, partisans de Jones, sont également compromis. Les deux accusés plaident "non coupables."

Dans sa charge aux jurés, le solliciteur-général fait connaître "que dans la journée du 5 novembre, Isaac Jones aurait déclaré, en parlant à Moïse Duplessis, notaire, de Sorel, qu'il y aurait meurtre ce jour-là."

Les principaux témoins à charge sont le notaire Duplessis, le Dr Wolfred Nelson, le Dr Haller, les sieurs André Lavallée, Alexis Paul, Hus Cournoyer, Pierre-Louis Deligall, Pierre Carpentier, François Hughes, maître d'école, Charles Pagé, Charles Armstrong, Alexis Péloquin, Paul Péloquin, Pierre Cardin, Dr Édouard Carter, Maxime Aussant, Xavier Paul-Hus Cournoyer, François Ron-

deau, Pierre St-Martin, Martel Paul-Hus Cournoyer, Pierre Triganne, Hector Martin, Joseph Lamer, François Tibus-Cantara, Louise Benoit, veuve de Paul Hus, Françoise Denguise, Charles Desmarais. Ceux de la défense sont également nombreux. Les avocats de la couronne et de la défense firent d'éloquents discours. Un verdict est rendu, par les jurés, en faveur des accusés que la cour remet en liberté.

Cependant la mort de Marcoux a toujours été considérée comme un meurtre par les Canadiens en dépit de cette décision des petits jurés. Bien que les obsèques de la victime aient été grandioses, le Dr Wolfred Nelson veut faire davantage. Il prie M. Kelly de chanter une grand'messe le jour où les Sorelois et les admirateurs de la victime placeront au cimetière un monument à sa mémoire.

Le curé renvoie Nelson à Mgr Lartigue, qui réfère la question à M. le Grand-Vicaire Demers. Sur l'avis de ce dernier, l'évêque répond "qu'on ne s'opposerait pas à ce projet, pourvu qu'il ne fût pas prononcé de discours et que l'inscription ne renfermât que des paroles de paix."

Ces restrictions de l'autorité religieuse ne conviennent guère aux organisateurs, qui ne commandent pas moins chez le marbrier un monument. A la mi-octobre, la pièce est presque terminée. Le 14, M. Demers écrit à Mgr Lartigue: "Ce monument sera une pyramide surmontée d'une croix. On y mettra cette inscription: *Marcoux, mort pour la défense des droits de la patrie*; ou bien cette autre: *Marcoux est mort. Vive la patrie!* M. Kelly, ayant eu vent du dessein des patriotes, me dit qu'il ne consentira point à ce qu'on placât dans le cimetière de son église ce monument." La réponse de l'évêque ne se fait pas attendre: "Je défends, dit-il, qu'on mette sur la pierre l'une ou l'autre inscription

mentionnée, ou qu'il y soit fait aucune allusion aux causes politiques de la mort de Marcoux; la seule que je trouve digne du lieu où repose son corps est celle-ci : Ci-git Louis Marcoux, décédé... novembre 1834; il mourut en chrétien et pardonna."

Devant cette décision si formelle de l'évêque, les promoteurs du monument en renvoient l'érection à une date ultérieure. Les patriotes prennent même la détermination de le transporter dans la paroisse de Saint-Denis, où l'inauguration a lieu le 23 juillet 1836. *L'Écho du Pays* raconte ainsi cet événement. "Hier a eu lieu à St-Denis l'érection du monument à la mémoire de Marcoux, suivant les annonces qui en avaient été faites. Un assez grand nombre de personnes des diverses parties du comté s'y trouvaient réunies pour être témoins de cet acte de reconnaissance. Tout le monde se rappelle que Marcoux perdit la vie pendant les dernières élections, lorsqu'il exerçait son droit le plus sacré de citoyen, celui de choisir un membre honnête et indépendant pour soutenir les intérêts dans les parlements. La cause fut menée devant les tribunaux. On sait quelle a été la décision de la Cour. Le comté résolut, en conséquence, de ne pas laisser passer cet acte sous silence. Il voulut néanmoins que quelque chose attestât aux générations futures le courage et le dévouement de cet honnête citoyen. C'est donc hier qu'a eu lieu, au milieu d'un concours nombreux, l'érection du monument.... Toutes les personnes présentes ont participé à l'enthousiasme que cette circonstance était propre à faire naître. Quand le monument eut été placé au lieu qui lui était destiné, le docteur Nelson prononça un discours analogue à la circonstance, pendant lequel de nombreux bravos se firent entendre. MM. Marchessault et Giard furent appelés à dire quelque chose qui

se rattachât à l'état où se trouve aujourd'hui le pays; ce qu'ils firent, et ils furent bien goûtés.... Le monument représente une pyramide en pierre polie des carrières de Montréal. Sur le pied, se trouve l'inscription suivante: "*Passant, rends hommage à la mémoire du patriote Louis Marcoux, tué à Sorel, le 8 novembre 1834, en défendant la cause sacrée du pays, âgé de 34 ans. Ses dernières paroles furent: Vive la Patrie!*"

Le monument subsista un an. Les soldats anglais, en novembre 1837, après leur retour à St-Denis, le culbutèrent et le brisèrent. Plusieurs fragments, enfouis, plus tard, dans les fondations d'une grange du village de St-Denis, furent mis à découvert en 1915, et grâce aux soins de M. le Dr J.-Bte Richard, le monument a été réparé et placé sur une base nouvelle. Il restera désormais sur ce coin de terre pour rappeler le temps déjà loin où nos ancêtres avaient à lutter pour empêcher nos prérogatives, nos droits, de sombrer sous les coups de l'oligarchie qui se faisait de plus en plus tyrannique.

L'orage qui gronde depuis longtemps éclate sous la poussée énergique des chefs patriotes, les Papineau, les Nelson. Nous avons écrit ailleurs¹ les causes de cette rébellion. Nous avons dit comment sont adoptées à Saint-Ours les résolutions révolutionnaires. Le mouvement se répand bientôt dans toutes les campagnes principalement à Montréal, à St-Eustache, sur les rives du Richelieu. A Sorel, tout est relativement calme. La présence des soldats casernés au fort en impose à la population. C'est de là que, dans la nuit du 21 au 23 novembre 1837, part le colonel Gore avec cinq compagnies d'infanterie, une pièce de canon

¹ *Histoire de la famille et de sa seigneurie de St-Ours*, II. pp. 216 à 294.

et un piquet à cheval. Il a reçu l'ordre de se joindre au colonel Whiterall entre St-Denis et St-Charles. Désirant prendre les rebelles entre deux feux, il traverse la paroisse de St-Ours, livre quelques maisons au pillage, entre autres celle du Dr Dorion, mais dans la journée du 22 il est complètement défait à St-Denis. Une poignée de patriotes, mal armés, a raison des troupes anglaises bien fournies de munitions. Le soir de cette rude journée, le commandant de nos patriotes aurait pu écrire, sans doute, comme autrefois Montcalm à son ami Doreil après la victoire de Carillon : "Quels soldats que les miens, je n'en ai jamais vu de pareils !" Cependant, Gore est plus heureux la seconde fois à St-Charles, il incendie le village et fait plusieurs victimes.

Robert Jones, promu à la position de juge de paix, par le gouverneur, le 23 décembre 1837, reçoit en même temps la faculté de faire prêter le serment de fidélité aux habitants du comté. Il ne tarde pas à dresser une liste de ceux des citoyens de Sorel et des paroisses voisines qui sont accusés de sédition. Ce sont : Charles Gouin, Louis Chapdelaine, Hippolyte Chapdelaine, Denis Péloquin, de Saint-Ours, accusés d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi et d'avoir fait le coup de feu à St-Denis. Olivier Chamard, présent à cette bataille, "contre sa volonté." François Mignault, arrêté les armes à la main, est soupçonné d'avoir participé au meurtre du lieutenant Weir. Pierre Beaulac était présent à la bataille de St-Denis ainsi qu'Antoine Daigle, mais "contre leur gré." François Nault-Labrie était à St-Ours. Joseph Duval, François Marion, Pierre Noël, Dominique Charland, J.-O. Arcand, Léon Rousseau, Amable Paradis, Amable Marion sont encore accusés d'avoir tenu un langage séditieux et irrespectueux envers la Reine.

Le 28 janvier 1838, sur la déposition de Joseph Berthiaume, du *baron* Auguste Diemar, Édouard Bonin, François Hébert, les juges de paix Robert Jones et Henry Crebassa émettent un mandat contre Carme Le Noblet Duplessis, de St-Ours et aussi de Contreccœur¹.

Le 7 juin 1838, Pierre Triganne, bailli, a capturé Joseph Duval. Six patriotes seulement sont en prison, cinq sont délivrés sous caution et quatre sur la promesse qu'ils garderont la fidélité.

Bientôt, un mouvement loyaliste, inspiré par le clergé et des citoyens éclairés, succède à l'effervescence populaire et s'étend de paroisse en paroisse. A Sorel, les officiers de milice du troisième bataillon du comté de Richelieu, formé de Canadiens, assurent Sir John Colborne qu'ils sont prêts à défendre les intérêts de Sa Majesté si les rebelles viennent à attaquer la ville. Au mois d'août 1838, a lieu une grande assemblée sous la présidence de Robert Jones, colonel des Milices. M. Narcisse Darminault Crebassa fait la fonction de secrétaire et l'on prend des dispositions pour préparer une réception enthousiaste au gouverneur Durham.

Enfin, le 14 novembre 1838, Robert Jones apprend au gouverneur que les habitants de St-Michel d'Yamaska offrent leurs services pour défendre la cause de la Reine. Cette proposition est acceptée avec reconnaissance.

1. Contreccœur était alors un petit bourg où les patriotes pouvaient comploter sans crainte. Il paraît que la belle résidence de M. Jean-Marie Richard, notaire et député du comté de Verchères, était le lieu de leurs réunions. On dit que les 92 Résolutions y auraient été rédigées par les chefs patriotes.

Le 7 février 1838, le sieur Olivier Rieutord déclare que Marion est un fidèle sujet, qu'il va régulièrement aux offices divins, qu'il l'a rencontré tous les dimanches et ne l'a entendu parler de la Reine qu'en termes respectueux.... *Le Noblet, N. P.* Ce même notaire, le 7 octobre 1820, donne à *l'Institution Royale*, pour l'avancement des sciences, un terrain sis à Contreccœur. *Doucet, N.P.*

Après ces jours de tristesse, le calme se rétablit peu à peu dans nos campagnes. Quelques patriotes payèrent de leur vie le zèle qu'ils avaient déployé pour la défense de la patrie; d'autres languirent plusieurs mois dans les cachots et furent exilés. Il nous revinrent après l'amnistie de 1844. A quelque temps de là, le bon M. Kelly eut à subir une épreuve des plus sensibles. Une de ses nièces, Delle Joséphine Éléonore Destimauville, qui devint plus tard Mme Louis-Paschal-Achille Taché, venait le visiter durant les vacances. A Sorel vivait un certain docteur Georges Holmes, célibataire, ami de M. Kelly, qui avait ses entrées libres au presbytère. Un jour vint où, ayant conçu un amour coupable à l'égard de cette personne, Holmes résolut de faire disparaître de la scène du monde celui qui, d'après lui, était un obstacle à son bonheur. Il tenta d'abord de faire empoisonner le Dr Taché, en envoyant, à deux reprises, à Kamouraska, des servantes chargées de cette triste besogne. La première revint sans accomplir sa mission; la seconde fit boire du poison au docteur, mais sa forte constitution lui sauva la vie. Ce que voyant, le docteur Holmes résolut de l'assassiner. Il part avec son attelage et se rend à Kamouraska. Il épie le moment où le docteur Taché passera par la route qui conduit à sa villa. Puis, le voyant venir, il sort des broussailles, accomplit son meurtre, cache le cadavre dans la forêt, et revient en diligence à Sorel, où il arrive de nuit. Il y a chez lui un étudiant en médecine du nom de Van Ness. Il le prie de dételer son cheval et de prendre celui du voisin et de l'atteler à sa voiture. Il lui déclare qu'il a provoqué le docteur en duel et l'a tué accidentellement. Il se rend chez M. le curé Kelly qui lui donne de sage avis et lui défend de se suicider. Afin d'éviter les coups de la justice, il prend le chemin des États-Unis et

il se retire à Burlington, où il meurt après avoir pleuré sa faute¹. A la suite de cette triste affaire, M. le curé de Sorel perdit quelque peu de sa popularité. Quelques-uns de ses paroissiens le manifestèrent bien à son retour d'un voyage d'Europe qu'il fit en 1843, en compagnie de Mgr Joseph-Sabin Raymond, du séminaire de St-Hyacinthe. Durant son absence, MM. Louis Boué et Ludger Gravel furent les desservants de la paroisse. "La réception que lui firent certains de ses paroissiens, écrit M. l'abbé Desnoyers, fut loin d'être convenable. Certes, ses soixante ans, ses vingt-six années de services rendus à Sorel, valaient autre chose. Mais fascinés qu'ils étaient par une influence étrangère et indue, nous les excusons." M. Kelly ne tarda pas à reprendre son prestige. Dans une lettre, en date du 21 décembre 1843, il écrit: "Mes rebelles sont tournés sur un autre côté, il paraît qu'ils cabalent pour avoir un marguillier de leur choix..." Le 26, dans une lettre à Mgr Bourget, il ajoute: "Voilà, à la fin, les plus chauds partisans de M. B. rendus à reconnaître leurs torts et à faire des aveux. Le père C. et son fils sont confondus; d'autres sont venus faire des excuses. L'élection des marguilliers a été selon mes désirs, tous les braves gens de la paroisse sont venus en grand nombre et les autres n'ont pas osé se montrer. Toutes les mesures que j'ai proposées dans cette assemblée et dans une autre le lendemain, le jour de Noël, ont été reçues avec applaudissements, et j'ai eu là une grande preuve des bonnes dispositions de tous les honnêtes gens de la paroisse à mon égard..." A cette époque, se recrutent un peu

1. Nous avons de lui plusieurs lettres dans lesquelles il regrette de n'avoir pas suivi les conseils de ses vrais amis. M. George-Isidore Barthe a écrit un roman sur cet événement tragique. Mme Taché fut arrêtée sous l'accusation de complicité et incarcérée dans la prison de Sorel. Elle fut ensuite acquittée honorablement.